



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction Générale du Trésor

# LA LETTRE ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE DE L'EST ET DE L'OCEAN INDIEN

UNE PUBLICATION DES SERVICES ÉCONOMIQUES DE L'AEOI

N° 36 – Août 2023

## Commerce bilatéral France-AEOI

### Editorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

Notre Lettre mensuelle d'août est, comme c'est désormais le cas chaque année, consacrée au bilan de nos échanges bilatéraux de l'année passée, 2022, avec les pays de notre région. Quelques constats : globalement le volume de nos échanges avec les pays de l'AEOI reste marginal dans notre bilan global ; nous conservons un bilan excédentaire mais en constante baisse depuis trois ans et le plus faible depuis 2014 ; le volume de nos exportations avec la région reste encore en deçà de celui pré-pandémie tandis que nos importations sont en constante augmentation. Les quelques belles progressions en pourcentage (Ouganda, Tanzanie) le sont sur des volumes bien trop faibles pour être significatifs. Donc, au risque de nous répéter (nous le disions déjà l'année dernière) : peut mieux faire. Quant à l'UE, elle est le 3<sup>ème</sup> fournisseur de la région (derrière Chine et Inde) et le premier client (devant Chine et Etats-Unis), et dans ce bilan UE, c'est la France qui a le plus important volume d'échange, premier client et premier fournisseur.

S'agissant de l'actualité, dans notre région elle est dominée par le Sommet Africain pour le Climat, organisé à l'initiative du Kenya et de l'Union Africaine, à Nairobi du 4 au 6 septembre. En termes de fréquentation, avec 30 000 délégués enregistrés, de nombreux chefs d'Etat africains qui ont fait le déplacement ainsi que les grandes organisations internationales, mais surtout la présidente de la Commission européenne, Mme Von der Leyen, et le Secrétaire général de l'ONU M. Guterres, c'est déjà un succès. La France y était représentée par la secrétaire d'Etat au développement et aux partenariats, Mme Chrysoula Zacharopoulou, dont c'est le troisième déplacement au Kenya depuis la prise de fonction du président Ruto en septembre 2022. L'objectif de ce sommet est autant de mobiliser des financements climat pour l'Afrique, que de présenter l'Afrique comme une partie de la solution et de faire entendre sa voix. Surtout c'est l'occasion pour l'Afrique de rappeler qu'il n'y a pas à faire de choix entre développement et Climat : il faut financer les deux. Ce sommet s'inscrit dans la continuité du récent sommet de Paris de juin, pour un Nouveau Pacte financier mondial, et dans la préparation des prochains grands rendez-vous internationaux où le sujet du climat figurera à l'ordre du jour : le sommet du G20, l'assemblée d'automne Banque mondiale – FMI de Marakech et la COP 28 de Dubaï. Le président du Kenya, William Ruto, s'affirme comme le porte-voix de l'Afrique sur le climat.

Merci aux SE d'Addis-Abeba, de Dar es Salaam, de Kampala, de Khartoum (délocalisé), de Tananarive pour leurs contributions et au pôle macro du SER de Nairobi pour sa compilation.

Bonne lecture à toutes et tous.

Jérôme BACONIN

Chef du Service économique régional



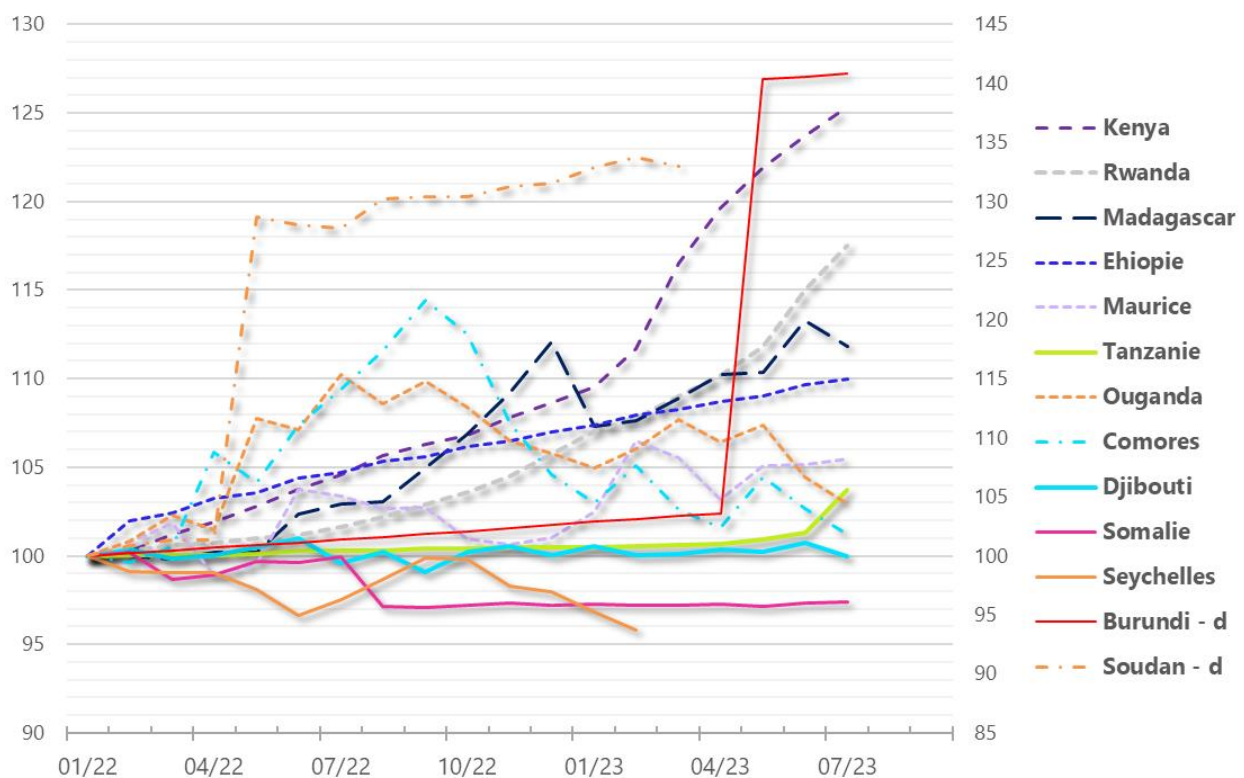
# Sommaire

## Table des matières

Editorial .....	1
Graphique du mois .....	3
Perspectives régionales.....	4
Communauté d'Afrique de l'Est – Burundi .....	8
Communauté d'Afrique de l'Est – Kenya.....	11
Communauté d'Afrique de l'Est – Ouganda.....	14
Communauté d'Afrique de l'Est – Rwanda.....	17
Communauté d'Afrique de l'Est – Soudan du Sud.....	20
Communauté d'Afrique de l'Est – Tanzanie .....	23
Indicateurs régionaux : Communauté d'Afrique de l'Est.....	25
Corne de l'Afrique – Djibouti .....	26
Corne de l'Afrique – Erythrée .....	29
Corne de l'Afrique – Ethiopie.....	32
Corne de l'Afrique – Somalie .....	35
Corne de l'Afrique – Soudan.....	38
Indicateurs régionaux : Corne de l'Afrique .....	41
Océan Indien – Comores.....	42
Océan Indien – Madagascar.....	45
Océan Indien – Maurice.....	48
Océan Indien – Seychelles .....	51
Indicateurs régionaux : Océan Indien.....	54
Union européenne – échanges avec l'AEOI et APE-Kenya.....	55
CONTACTS.....	61

## Graphique du mois

### Les devises de l'AEOI de déprécient face au USD



Sources : FMI, Banques centrales

**En mai 2023, le FMI annonçait que la dépréciation moyenne des monnaies d'Afrique Subsaharienne était de 8 %, avec de fortes variations entre pays.** Nombreux sont les facteurs externes qui peuvent expliquer l'ampleur de ces dépréciations monétaires : hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, aversion des investisseurs au risque sur les marchés, persistance des effets de la guerre en Ukraine sur les prix, dégradation des conditions météorologiques. En conséquence, les pays de l'AEOI ont connu une hausse des prix à l'importation et ont, parallèlement, subi le ralentissement économique des grandes puissances économiques qui a limité les exportations des pays de la zone, réduisant leurs réserves de changes.

**Aussi, en juillet 2023, neuf pays<sup>1</sup> de la région AEOI ont connu des dépréciations face au USD par rapport à janvier 2022.** Le franc burundais a enregistré la plus forte variation (-29,0 % entre janvier 2022 et juillet 2023). Celle-ci s'explique par la dévaluation du taux de change officiel survenue début mai, concomitante à l'opérationnalisation du premier Marché Interbancaire de Devises, l'une des étapes du processus de libéralisation du change. La dépréciation du shilling kenyan, relativement stable depuis janvier 2022, a fortement accéléré en mars 2023, et a atteint 142,4 KES/USD en juillet, un point historique haut. Le Rwanda fait face également à une dépréciation exponentielle de sa monnaie, de 14,9 % en juillet 2023 par rapport à janvier 2022. L'Aryari malgache, et dans une moindre mesure, la roupie mauricienne, se sont dépréciées par rapport à janvier 2022, mais suivant une tendance plus erratique. Le cours officiel du birr éthiopien a continué de baisser à un rythme plus lent, de -0,4 % en moyenne chaque mois, après une forte dépréciation en 2021. Le shilling tanzanien, très stable malgré les multiples chocs, a connu un pic en juillet se dépréciant de -2,3 % par rapport au mois précédent. Finalement, le shilling ougandais depuis juillet 2022 et le franc comorien depuis septembre 2022 ont enregistré, bien que de manière erratique, une tendance à l'appréciation.

<sup>1</sup> Les données pour le Soudan, le Soudan du Sud et les Seychelles ne sont pas disponibles pour juillet 2023. De plus, l'Erythrée est en régime de change fixe avec le USD. Enfin, seuls Djibouti et la Somalie ont connu une appréciation de leur monnaie en juillet 2023 par rapport au USD.

## Perspectives régionales

Par le SER de Nairobi

Des échanges encore limités avec la région AEOI mais structurellement excédentaires pour la France malgré un point bas en 2022

*La région Afrique de l'Est et Océan Indien (AEOI) reste un partenaire mineur des échanges commerciaux de la France. Madagascar et Maurice sont les principaux partenaires, du fait de liens forts et de la présence de nombreuses entreprises françaises. Le Kenya et les Seychelles sont également parmi les principaux exportateurs de la zone. Quant à l'Éthiopie, caractérisée par l'importante taille de son marché intérieur, elle est notre 3<sup>ème</sup> client dans la région. Si la composition de nos exportations varie selon le pays partenaire (et est marqué par les grands contrats aéronautiques), la structure des produits importés est relativement similaire, principalement des produits agricoles et des industries agroalimentaires. En raison d'un différentiel de valeur ajoutée entre les exportations et les importations, la France est structurellement excédentaire avec l'AEOI, même si cet écart se réduit.*

Les exportations vers l'AEOI ont faiblement augmenté et sont restées inférieures au niveau pré-pandémie

**Selon les données des Douanes françaises, les exportations françaises vers l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien se sont élevées à 1,8 Md EUR en 2022, en hausse après deux années de baisses consécutives.** Cette augmentation s'est inscrite dans une tendance plus globale, où nos exportations ont augmenté de 8,9 % en Afrique subsaharienne et 19,4 % dans le monde en 2022. **Toutefois**, malgré ce rebond de 5,7 %, les exportations à destination de l'AEOI sont restées inférieures au niveau pré-pandémie (2,2 Mds EUR), et ont vu leur part dans les exportations françaises totales tomber à 0,3 %, contre 0,4 % en 2019. **La région AEOI reste donc un client marginal pour la France** : en 2022, la zone était destinataire de 16,3 % des exportations françaises en direction de l'Afrique subsaharienne, en deçà de la moyenne 2016-2021 qui s'élevait à 19,4 %. Les principaux clients en AEOI sont **Maurice** (24,4% des exportations vers l'AEOI), **Madagascar** (23,9 %) et **l'Éthiopie** (18,2 %).

**Nos exportations ont augmenté dans la plupart des pays de l'AEOI en 2022** : Maurice (+29,8 %), Madagascar (+19,9 %), Djibouti (21,3 %), Tanzanie (+43,1 %), Rwanda (+25,4 %), et Somalie (+36,4 %). Elles ont plus que doublé en Érythrée (+125,3%) et au Soudan du Sud (+112,8 %), mais ont augmenté plutôt faiblement au Kenya (+9,1 %), au Soudan (+4,5 %), aux Seychelles (+9,8 %), et au Burundi (+9,3 %). **Cependant, cette tendance n'a pas été partagée par l'ensemble des pays** : l'Ouganda (-45,0 %), l'Éthiopie (-21,0 %) et les Comores (-29,7 %) ont vu leurs importations en provenance de France diminuer drastiquement.

**Nos principaux postes d'exportations vers l'AEOI sont en accord avec la structure de nos exportations globales :**

- **Les matériels de transport**, qui représentent 16,6 % de nos exportations vers l'AEOI (23,1 % en moyenne depuis 2013), en particulier à destination de l'Éthiopie (76,9 % en 2022) et de Maurice (5,4 %) ;
- **Les équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique**, 22,6 % de nos exportations (20,1 % en moyenne depuis 2013), principalement vers Maurice (28,7 %), Madagascar (21,4 %) et l'Éthiopie (9,8 %) ;
- **Les produits des industries agroalimentaires (IAA)**, 16,4 % de nos exportations (13,8 % en moyenne depuis 2013), notamment en direction de Maurice (29,4 %) et de Madagascar (19,1 %) ;
- **Les produits chimiques, parfums et cosmétiques**, 10,4 % de nos exportations (9,3 % en moyenne depuis 2013), en particulier à destination de Maurice (26,4 %), du Kenya (19,9 %) et de Madagascar (16,2 %).

Parallèlement, nos importations ont fortement augmenté pour la seconde année consécutive

**En 2022, les importations françaises en provenance de l'AEOI se sont établies à 1,5 Md EUR, soit une hausse de +26,2 % par rapport à 2021, pour la seconde année de hausses consécutives.** Néanmoins, cette augmentation des importations depuis l'AEOI est inférieure à celle observée depuis l'Afrique subsaharienne (+94,0 %) et le monde (+29,4 %). **L'AEOI reste également un fournisseur marginal pour la France** : en 2022,

la région a fourni 9,3 % des importations françaises en provenance de l'Afrique Subsaharienne, bien inférieur à la moyenne 2016-2021 de 14,7 %. Au niveau mondial, l'AEIO ne représente que 0,2 % des importations françaises. Nos principaux fournisseurs en AEIO sont **Madagascar** (46,7 % de nos importations depuis l'AEIO), **Maurice** (17,7 %), le **Kenya** (9,6 %) et les **Seychelles** (9,2 %).

L'augmentation des importations en 2022 (+308,3 MEUR) s'explique par la croissance de nos importations en provenance de Madagascar (+32,9 %), de Maurice (+25,7 %), du Soudan (+83,7 %) et de l'Éthiopie (+26,9 %) et ce malgré la diminution de celles en provenance des Comores (-40,6 %).

**Compte tenu des caractéristiques productives des pays de l'AEIO, la structure de nos importations depuis la zone est relativement éloignée de la structure globale de nos importations, cette dernière reposant plutôt sur des produits à plus forte valeur ajoutée.** Nos principaux produits importés depuis l'AEIO sont :

- **Les produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture**, qui représentent 36,1 % de nos importations (31,0 % en moyenne depuis 2013), principalement en provenance de Madagascar (42,0 %), du Kenya (18,5 %) et du Soudan (14,4 %) ;
- **Les produits des industries agroalimentaires (IAA)** avec 27,3 % de nos importations (29,3 % en moyenne depuis 2013), essentiellement en provenance de Madagascar (43,2 %) et des Seychelles (31,2 %), et dans une moindre mesure de Maurice (12,1 %) ;
- **Le textile, l'habillement, cuir et chaussures**, avec 20,7 % de nos importations (23,2 % en moyenne depuis 2013), pour quasi-exclusivité en provenance de Madagascar (72,0 %) et de Maurice (20,9 %).

#### Croissance des échanges agricoles, agroalimentaires, forestiers et d'agrofouritures

**L'année 2022 a enregistré un volume d'échanges dans le secteur agricole, agroalimentaire, forestier et d'agrofouritures en hausse de 22,0 % par rapport à 2021 pour s'établir à 1 373,3 MEUR.** Avec une valeur des exportations en hausse de 13,2 % et des importations en hausse de 26,1 %, le déficit de la balance commerciale française pour ce secteur a cru de 37,5 % par rapport à 2021, atteignant 558,6 MEUR. La croissance des exportations françaises dans ce secteur (407,3 MEUR) a été portée par les **produits agricoles et agroalimentaires** (+22,7 %). A l'inverse, les exportations d'engrais et de produits phytosanitaires ont reculé de 8,8 %. L'augmentation des importations françaises du secteur (965,7 MEUR) est liée à la croissance des importations de **produits d'épicerie** (+46,1 %) et de produits issus de la **pêche et de l'aquaculture** (+17,5 %). Au total, les produits agricoles, agroalimentaires forestiers et d'agrofouritures ont représenté 23,0 % de la valeur des exportations françaises vers la zone AEIO, et 65,1 % de la valeur des importations françaises en provenance de cette zone.

En résulte une baisse de notre excédent avec l'AEIO qui atteint presque son point le plus bas depuis 2014

**Historiquement, la France connaît un déficit commercial avec seulement deux pays de la zone : Madagascar** où il s'est établi à -149,0 MEUR en moyenne sur la dernière décennie (2012-2021), et **les Seychelles**, à -50,8 MEUR sur la même période. En 2022, la France a exceptionnellement enregistré un déficit avec le Soudan de -24,8 MEUR.

**En 2022, l'excédent commercial français vis-à-vis de l'AEIO s'est établi à 287,9 MEUR, en baisse de 212,7 MEUR par rapport à 2021 et de 694,6 MEUR par rapport à 2019.** Cette dégradation de la balance commerciale est particulièrement marquée en Éthiopie, où l'excédent est près de trois fois moins important qu'en période pré-pandémie (239,3 MEUR, contre 661,2 MEUR en 2019), ainsi qu'à Madagascar, où le déficit commercial français s'est creusé de -101,0 MEUR pour s'établir à -268,2 MEUR.

L'UE, 3<sup>ème</sup> fournisseur et 1<sup>er</sup> client de l'AEIO

**La France, 1<sup>er</sup> partenaire européen de l'AEIO, représente une part substantielle des échanges européens avec la région** (19,7 % de la valeur échangée en 2022), et *a fortiori* avec les pays de l'Océan Indien. **En 2022,**

**L'Union européenne (UE)<sup>2</sup> a exporté 9,7 Mds USD de marchandises vers l'AEOI<sup>3</sup> et importé 7,4 Mds USD, constituant le 3<sup>ème</sup> fournisseur de l'AEOI, derrière la Chine et l'Inde, et son 1<sup>er</sup> client, devant l'Inde, les États-Unis et la Chine. L'Union européenne a enregistré une nouvelle baisse de son excédent commercial en 2022, qui s'est établi à 2,3 Mds USD contre 3,1 Mds USD en 2021, s'expliquant par une hausse de ses exportations (+6,1 %) bien inférieure à celle de ses importations (+21,8 %).**

**L'Union européenne a principalement importé en 2022 du café, thé, mate et épices** – 1<sup>er</sup> produit d'importation de la France et de l'Allemagne – ainsi que des plantes vivantes et produits de la floriculture – 1<sup>er</sup> produit d'importation des Pays-Bas.

**L'Accord de Partenariat Economique UE-Kenya devrait permettre de stimuler le commerce extérieur français**

**Le Kenya a signé en juin 2023<sup>4</sup> un APE bilatéral<sup>5</sup> avec l'UE afin de conserver son accès préférentiel au marché européen. Pour l'Union européenne, la signature de cet accord commercial bénéficiera en premier lieu aux exportations de produits des industries chimiques (25,0 % des exportations de l'UE à destination du Kenya en 2022 ; baisse moyenne des droits de douane kenyans de 80,9 % à terme), d'appareils mécaniques et électriques (19,6 % des exportations ; baisse moyenne des droits de douane kenyans de 94,5 % à terme) et de produits minéraux (13,4 % des exportations ; baisse moyenne des droits de douane kenyans de 98,1 % à terme). En raison des spécialisations françaises à l'exportation, notre excédent commercial avec le Kenya devrait s'en trouver renforcé.**

---

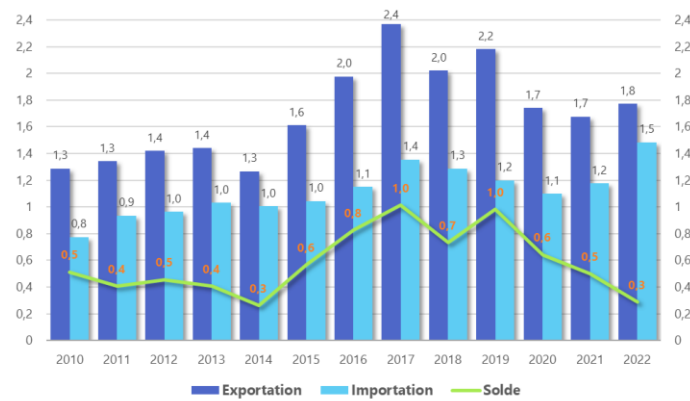
<sup>2</sup> Données *Trade Data Monitor* hors Royaume-Uni ; conversion en euros par le SER.

<sup>3</sup> Données non disponibles pour l'Erythrée. Les données pour le Soudan s'arrêtent en 2018.

<sup>4</sup> Les négociations autour de l'APE UE-Kenya ont néanmoins débuté dès 2021, à la suite de la signature de l'APE RU-Kenya.

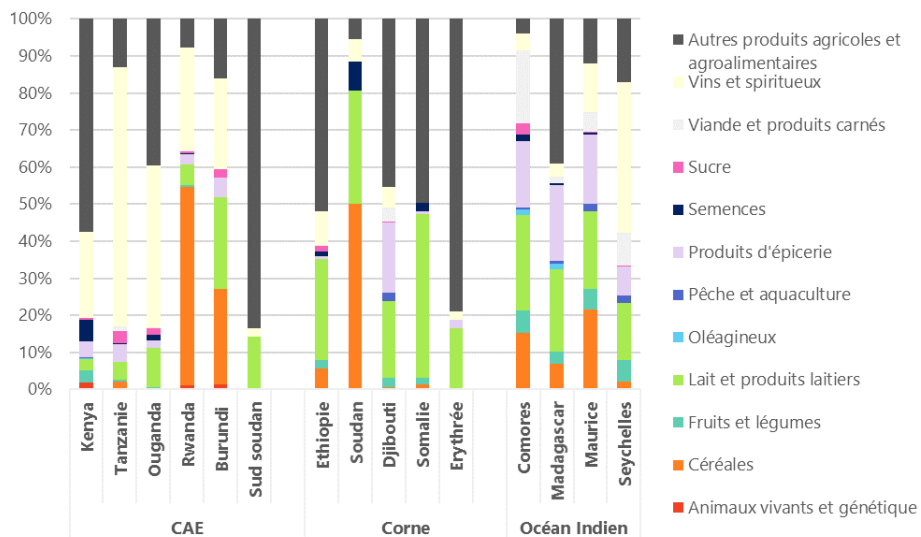
<sup>5</sup> Bien que bilatéral, l'APE-Kenya est ouvert à la signature pour les autres États membres de la CAE. Néanmoins, selon le Vice-Président de la commission européenne Valdis Dombrovskis, seul le Rwanda aurait manifesté à ce jour un intérêt.

Evolution des échanges commerciaux franco-AEOI (Mds EUR)



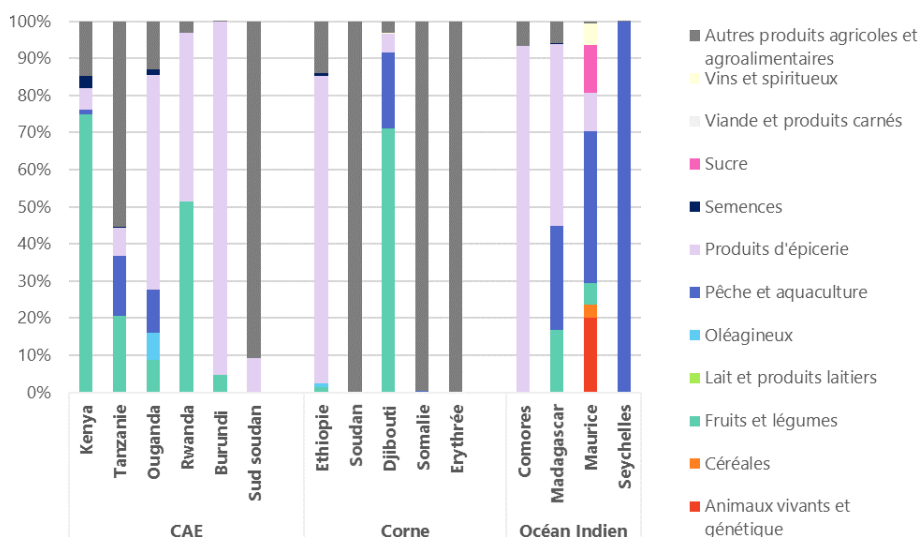
Sources : Douanes françaises

Répartition des exportations françaises à destination de l'AEOI par pays et catégories de produits agricoles et agroalimentaires



Sources : Douanes françaises

Répartition des importations françaises depuis l'AEOI par pays et catégories de produits agricoles et agroalimentaires



Sources : Douanes françaises

## Communauté d'Afrique de l'Est – Burundi



Par le SER de Nairobi

Le solde commercial continue de s'améliorer, mais reste marginal en raison d'un volume d'échange très faible

*Le Burundi est un partenaire négligeable : en 2022, le pays était le 190<sup>ème</sup> fournisseur de l'hexagone et son 183<sup>ème</sup> client dans le monde ; son 42<sup>ème</sup> fournisseur et 41<sup>ème</sup> client en Afrique. La France enregistre un excédent commercial structurel avec le Burundi, qui s'est établi à 11,2 MEUR par an en moyenne sur la décennie. De nature erratique, le solde commercial s'est effondré entre 2016 et 2020, passant de 19,3 MEUR à 4,2 MEUR, et tend à s'améliorer depuis, s'établissant à 8,0 MEUR en 2022, sous le double effet d'une hausse des exportations et d'une baisse des importations.*

Hausse de nos exportations vers le Burundi, qui restent en dessous de la moyenne décennale

**Selon les données des Douanes françaises, les exportations françaises vers le Burundi se sont établies à 9,6 MEUR en 2022, en hausse de 9,3 % en un an.** Cette hausse s'explique par celles des « équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique », de 2,2 MEUR, et dans une moindre mesure des « produits des industries agroalimentaires », de 165,5 kEUR.

**Les principaux postes d'exportations françaises vers le Burundi sont :**

- Les « équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique », représentant 44,3 % des exportations (4,2 MEUR) en 2022, loin devant la moyenne 2013-2021 à 3,0 MEUR ;
- Les « produits des industries agroalimentaire », qui se sont établis à 1,6 MEUR (17,1 %), contre une moyenne de 1,1 MEUR. Les principales catégories exportées étant les suivantes : céréales (malt) pour 0,42 MEUR, lait et produits laitiers pour 0,41 MEUR et les vins et spiritueux pour 0,40 MEUR.
- Les « produits pharmaceutiques » à 1,0 MEUR (10,0 %) en 2022, largement en dessous de la moyenne 2013-2021 à 4,0 MEUR - un poste important historiquement mais dont les exportations se sont contractées depuis 2017.

**Le Burundi est un client marginal pour la France :** il ne représente que 0,5 % de nos exportations en Afrique de l'Est et Océan Indien (13<sup>ème</sup> position) et à peine 0,1 % de celles vers l'Afrique Subsaharienne, le plaçant à la 41<sup>ème</sup> place sur le continent, et à la 183<sup>ème</sup> dans le monde.

Une chute de nos importations, qui restent historiquement marginales

**Nos importations en provenance du Burundi ont diminué, pour la troisième année consécutive, de 23,3 % entre 2021 et 2022 et se sont établies à 1,5 MEUR.** Cette baisse est concentrée sur nos importations de « produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture », qui sont tombées à 1,3 MEUR, contre 1,6 MEUR en 2021, ainsi que nos importations de « produits chimiques, parfums et cosmétiques » (de 0,2 MEUR à 0,1 MEUR).

**La quasi-intégralité de nos importations du Burundi est constituée de produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture** (1,3 MEUR, soit 86,5 % en 2022) avec 1,26 MEUR de plantes à boissons et 0,03 MEUR de fruits tropicaux et subtropicaux, et marginalement de produits chimiques, parfums et cosmétiques (96,7 kEUR, 6,4 %).

**Le Burundi reste un fournisseur marginal pour la France :** 190<sup>ème</sup> fournisseur mondial ; 42<sup>ème</sup> en Afrique Subsaharienne et 12<sup>ème</sup> en AEOI, devant Djibouti, l'Erythrée et le Soudan du Sud.

Un solde commercial qui s'améliore encore, mais reste à un niveau assez faible

**La France enregistre un excédent commercial structurel avec le Burundi, qui s'est établi en moyenne à 11,2 MEUR entre 2010 et 2019.** De nature erratique, le commerce bilatéral entre la France et le Burundi s'est effondré après la crise politique qui a frappé le pays en 2015. La chute brutale des exportations de produits

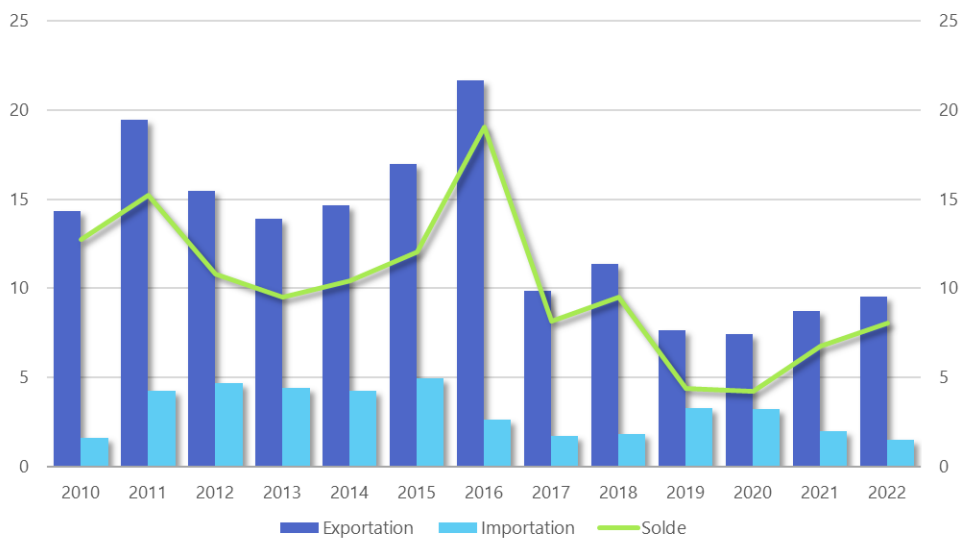


pharmaceutiques et des importations de denrées alimentaires (deux principaux postes d'échanges entre les deux pays) ont continué à faire baisser le solde commercial entre 2016 et 2020

**L'excédent structurel s'explique par la différence de valeur ajoutée** des appareils d'exportations entre nos deux pays : là où la France exporte des produits à forte valeur ajoutée, les exportations burundaises sont principalement composées de produits agricoles, à faible valeur ajoutée.

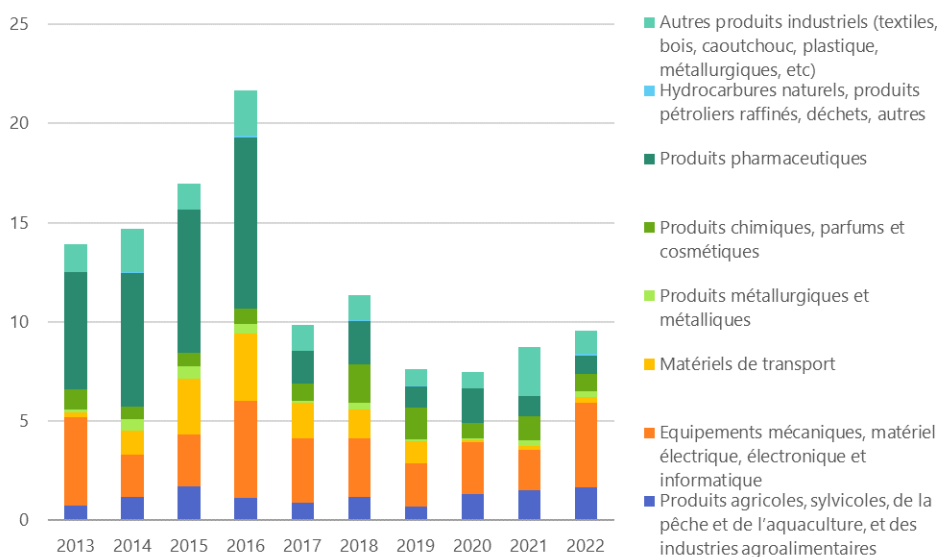
Depuis 2020, les exportations françaises ont repris de la vigueur, alors que les importations se sont largement contractées, entraînant une amélioration du solde commercial bilatéral, à 8,0 MEUR en 2022. Néanmoins, il reste inférieur à la moyenne décennale (11,2 MEUR).

Evolution des échanges commerciaux franco-burundais (MEUR)



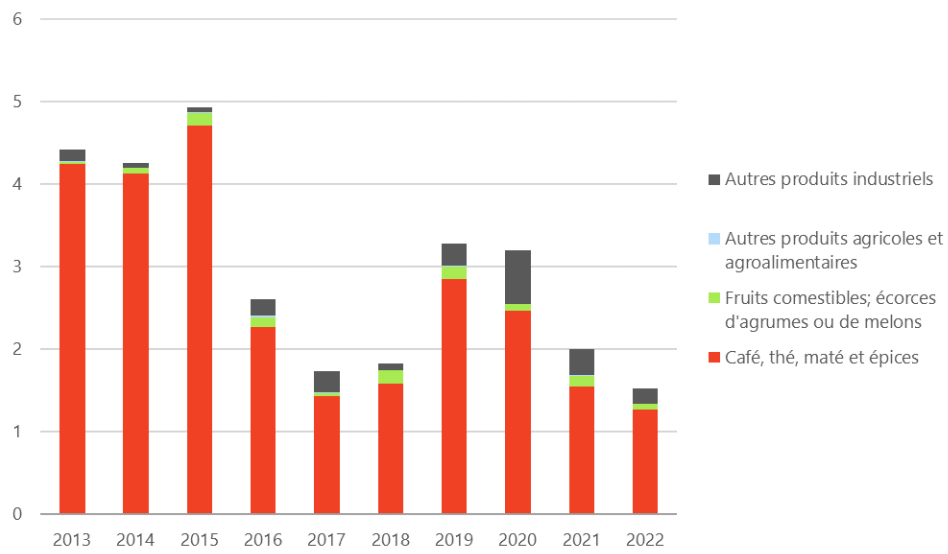
Sources : Douanes françaises

Décomposition des exportations françaises vers le Burundi (MEUR)



Sources : Douanes françaises

### Décomposition des importations françaises depuis le Burundi (MEUR)



Sources : Trade Data Monitor, Calculs du SER

## Communauté d'Afrique de l'Est – Kenya



Par le SER de Nairobi

Le solde commercial continue de s'améliorer, mais reste toujours en dessous du niveau pré-pandémie

En 2022, le Kenya était le 97<sup>ème</sup> (-3 places) fournisseur de l'hexagone et son 108<sup>ème</sup> client (-4 places) dans le monde ; son 14<sup>ème</sup> fournisseur et 19<sup>ème</sup> client en Afrique (-1 place). La France enregistre un excédent commercial structurel avec le Kenya, qui s'est établi à 83,3 MEUR par an en moyenne sur la décennie. Toutefois, depuis 2016, les importations depuis le Kenya ont augmenté plus vite que nos exportations, pesant sur notre solde commercial. L'accélération des exportations en 2022 a permis de redresser le solde à 31,8 MEUR, dépassant le niveau pré-pandémie, mais n'a pas permis de compenser les baisses accumulées ces dernières années.

Des exportations qui continuent de progresser et ont dépassé leur niveau pré-pandémie

En 2022, d'après les Douanes françaises, les exportations françaises vers le Kenya ont continué d'augmenter et se sont établies à 174,5 MEUR (+9,1 %), redépassant la moyenne décennale (173,4 MEUR) et le niveau pré-pandémie (173,0 MEUR). Après avoir diminué fortement en 2020 sous l'effet de la pandémie pour atteindre le plus faible volume depuis 2010 (150,2 MEUR), les exportations françaises vers le Kenya ont continué de progresser à mesure que les restrictions sanitaires ont été levées et le commerce international a repris. **Cette tendance est imputable au doublement des exportations de « produits des industries agroalimentaires » de 15,2 MEUR à 29,3 MEUR.** Dans une moindre mesure, les exportations de « matériels de transport » de 6,9 MEUR à 10,7 MEUR (+54,9 %), notamment les produits de la construction et d'équipement automobile, ont progressé, ainsi que celles de produits métallurgiques et métalliques<sup>6</sup>, de 9,5 MEUR à 13,1 MEUR (+38,4 %). A l'inverse, certains postes d'exportations ont connu des baisses significatives : les « produits manufacturés » de 16,5 MEUR à 10,6 MEUR (-35,5 %), et les « équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique » de 38,3 MEUR à 33,4 MEUR (-12,8 %).

Les exportations reposent sur des livraisons à forte valeur ajoutée et demeurent concentrées sur les secteurs d'exportations français les plus importants, qui comptent pour 71,0 % de nos exportations vers le Kenya :

- Les produits chimiques, parfums et cosmétiques (21,0 % - 36,6 MEUR), en hausse de 6,5 % par rapport à 2021 ;
- Les équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique (19,1 % - 33,4 MEUR), en baisse de 12,8 % par rapport à 2021 ;
- Les produits des industries agroalimentaires (16,8 % - 29,3 MEUR), en hausse de 92,8 % par rapport à 2021 et composés de plats préparés (16,5 MEUR), de boissons alcoolisées distillées (5,17 MEUR) et de vins de raisin (2,21 MEUR)
- Les produits pharmaceutiques (14,1 % - 24,6 MEUR), en hausse de 6,5 % par rapport à 2021.

**Le Kenya reste un client marginal pour la France, tant dans le monde, qu'en Afrique Subsaharienne :** les exportations françaises vers le Kenya ne représentent que 0,03 % des exportations françaises dans le monde, alors que le Kenya représente 0,1 % du PIB mondial ; que 1,6 % de nos exportations vers l'Afrique Subsaharienne, faisant du Kenya le 108<sup>ème</sup> client mondial de la France, 19<sup>ème</sup> sur le continent et le 4<sup>ème</sup> en Afrique de l'Est et Océan Indien (AEOI) derrière Maurice, Madagascar et l'Éthiopie. Une situation qui s'explique par (i) l'absence de grand contrat aéronautique ou de défense et (ii) par la faible pénétration des produits français hors des centres urbains, en raison d'un positionnement milieu de gamme peu adapté à la demande actuelle du Kenya qui porte d'abord sur des produits bon marché.

<sup>6</sup> Entre autres, les produits de la coutellerie, outillage, quincaillerie ; éléments en métal pour la construction ; produits de la chaudronnerie.

## Des importations qui continuent de croître année après année

**Depuis 2016, les importations françaises depuis le Kenya sont en constante augmentation pour atteindre 142,7 MEUR en 2022 (+60,0 % par rapport à 2016).** Les exportations kenyanes vers la France sont concentrées sur des **produits à faible valeur ajoutée**, à 69,5 % des denrées agricoles (thé, café, fleurs, fruits) et à 25,1 % des produits agricoles transformés (préparations à base de légumes et de fruits).

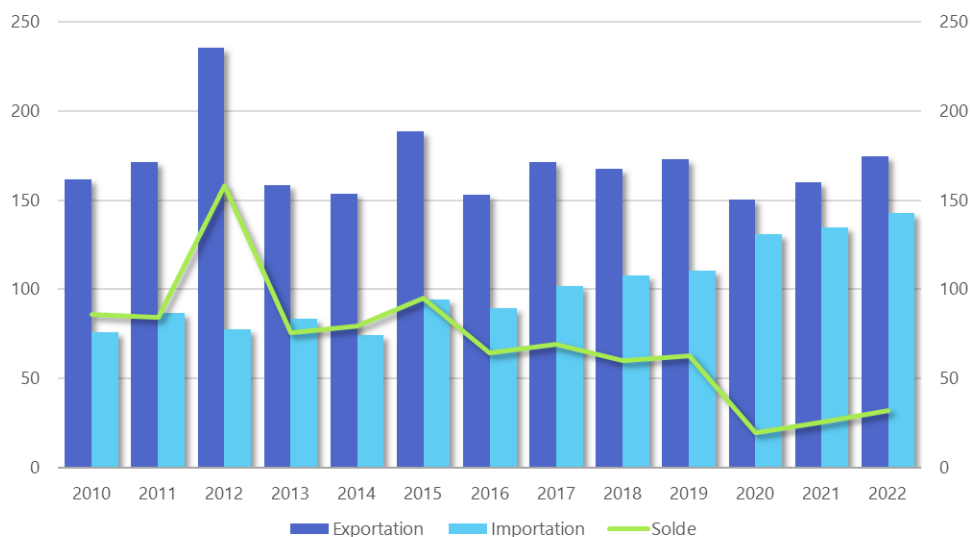
**Entre 2021 et 2022, les importations françaises en provenance du Kenya ont augmenté de 6,1 %**, s'expliquant par la hausse des « produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture » de 16,5 % à 99,2 MEUR. En outre, les importations de fruits, principal produit importé, ont augmenté de 11,7 % en 2022 (39,7 MEUR), et celles des légumes, plantes, racines et tubercules, de 9,6 % (36,1 MEUR). Les importations de « produits des industries agroalimentaires », notamment les préparations de fruits et légumes, ont baissé de 20,1 % pour s'établir à 24,4 MEUR. De plus, les importations de produits textiles, habillement, cuir et chaussures ont fortement augmenté en 2022 (+154,5 %), atteignant 4,5 MEUR, contre 1,8 MEUR en 2021.

**Le Kenya reste un fournisseur marginal pour la France : 97<sup>ème</sup> fournisseur mondial ; 14<sup>ème</sup> en Afrique Subsaharienne et 3<sup>ème</sup> en AEOI, derrière Madagascar et Maurice.**

**Un solde commercial qui s'améliore encore, mais reste à un niveau assez faible et toujours menacé par la croissance régulière de nos importations**

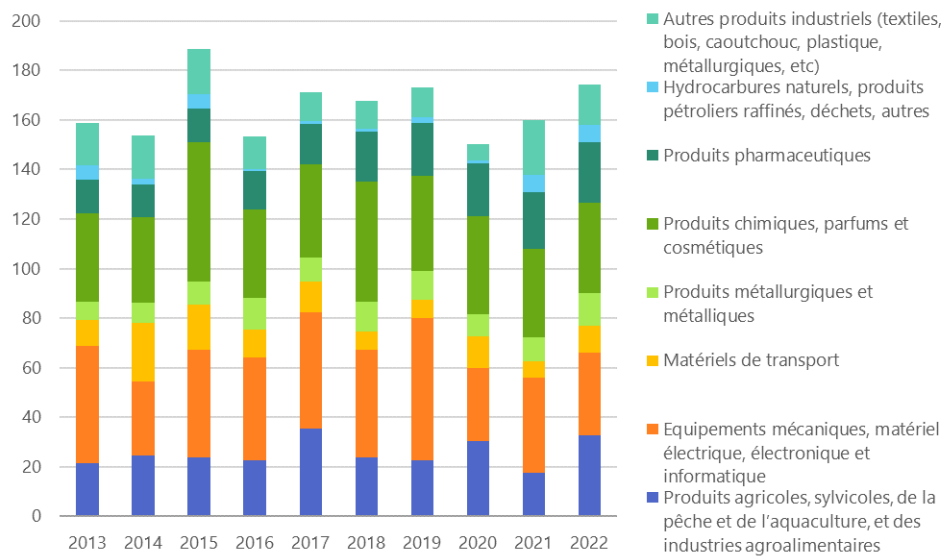
**La France enregistre un excédent commercial structurel avec le Kenya, qui s'est établi en moyenne à 83,3 MEUR entre 2010 et 2019.** Celui-ci tend à diminuer progressivement depuis 2012, et s'est écroulé en 2020. **Cet excédent structurel s'explique principalement par la différence de valeur ajoutée** des appareils d'exportations entre nos deux pays : là où la France exporte des produits à forte valeur ajoutée, les exportations kenyanes sont principalement composées de produits agricoles, à faible valeur ajoutée. Poussé par une hausse des exportations plus importante que celle des importations, l'excédent commercial français s'est redressé à 31,8 MEUR en 2022, mais reste proche du point bas historique de 2020 (19,3 MEUR).

Evolution des échanges commerciaux franco-kenyans (MEUR)



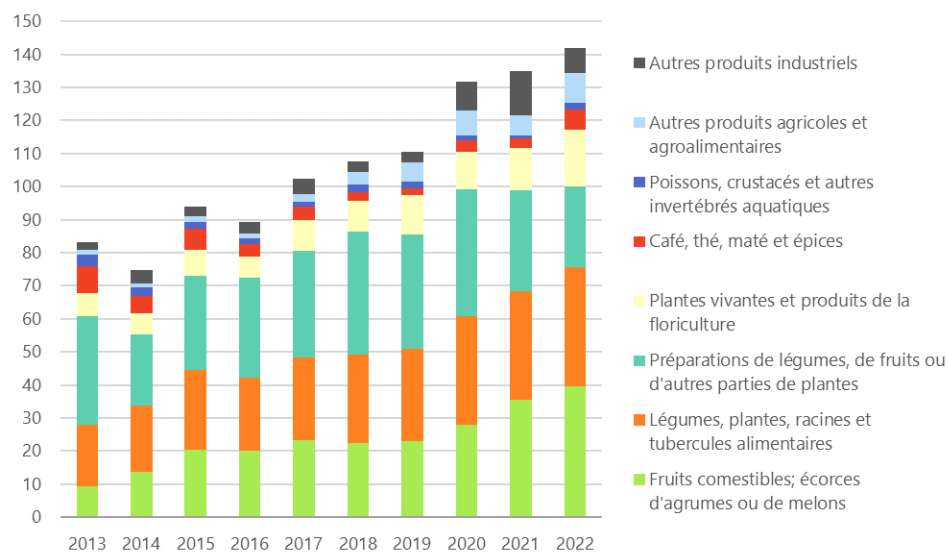
Sources : Douanes françaises

Décomposition des exportations françaises vers le Kenya (MEUR)



Sources : Douanes françaises

Décomposition des importations françaises depuis le Kenya (MEUR)



Sources : Trade Data Monitor, Calculs du SER

## Communauté d'Afrique de l'Est – Ouganda



Par le SE de Kampala

En excluant le secteur des transports, le commerce bilatéral entre la France et l'Ouganda est en forte progression

*Le commerce bilatéral entre la France et l'Ouganda affiche en 2022 une baisse de 33 % par rapport à l'année précédente mais une hausse de 91 % quand on exclut le secteur des transports (qui avait connu une hausse exceptionnelle en 2020 et 2021, du fait de la livraison de 2 Airbus A330neo à la compagnie Uganda Airlines). Sur le périmètre hors transport, les exportations françaises ont augmenté de 126 %, passant de 24,7 MEUR à 56,1 MEUR entre 2021 et 2022. Les importations sont quant à elles passées de 17,5 MEUR à 24,8 MEUR, soit une hausse de 41 %. Le solde commercial reste excédentaire, à 35 MEUR en 2022 (dont 31 MEUR sur le périmètre hors transport en 2022 et 30 MEUR en moyenne entre 2013 et 2021). L'Ouganda est le 132<sup>ème</sup> client de la France et son 140<sup>ème</sup> fournisseur. A l'inverse, selon les données de la Bank of Uganda, la France est le 27<sup>ème</sup> client (0,6 % des importations) et le 28<sup>ème</sup> fournisseur (0,3 % des exportations) du pays.*

Des échanges en baisse, en l'absence de nouvelles commandes aéronautiques

**Les échanges commerciaux entre la France et l'Ouganda affichent en 2022 une baisse de 33 % par rapport à l'année précédente, passant de 126,0 MEUR à 84,4 MEUR. Cependant, en dehors du secteur des transports (fortement impacté en 2020 et 2021 par des ventes aéronautiques), le volume des échanges enregistre une hausse de 91 %, ressortant à 80,9 MEUR contre 42,2 MEUR en 2021.** Il est supérieur à la moyenne de 64,2 MEUR observée sur la décennie passée (hors secteur des transports). La France dispose d'un excédent commercial structurel vis-à-vis de l'Ouganda, qui a atteint 34,9 MEUR en 2022 (contre 50,6 MEUR sur la période 2012-2021, dont 32,1 MEUR hors secteur des transports). Sur les dix dernières années, les exportations s'élevaient en moyenne à 66,6 MEUR (48,1 hors transports), avec un plus bas niveau en 2018 (25,8 MEUR), tandis que la moyenne des importations est de 16,0 MEUR, avec un niveau au plus bas en 2019 (11,8 MEUR).

Hors aéronautique, des exportations en hausse, dominées par les produits manufacturés

**Le volume des exportations avait connu en 2020 et 2021 une hausse exceptionnelle (126,1 MEUR et 108,5 MEUR, respectivement) grâce à l'achat de matériel aéronautique** par la compagnie aérienne nationale *Uganda Airlines*, refondée en 2018. Cette dernière s'était, en effet, dotée d'une flotte de 6 avions dont 2 Airbus A330neo, livrés en 2020 et 2021. En 2022, en l'absence de nouvelles ventes d'avions, **les exportations françaises vers l'Ouganda ont enregistré une baisse de 48,8 %, ressortant à 59,7 MEUR. Hors vente aéronautique, elles sont en hausse de 126,8 %, atteignant 56,1 MEUR en 2022, contre 24,7 MEUR enregistrés en 2021.** Les exportations françaises sont composées de produits manufacturés (99 % du total), majoritairement répartis sur trois secteurs :

- **les produits informatiques, électroniques et optiques**, qui avec 21,2 MEUR (représentant 35 % des exportations totales), sont 6,25 fois supérieurs au volume de 2021 (2,9 MEUR) ;
- **les produits pharmaceutiques** (10,4 MEUR contre 3,4 MEUR en 2021) ;
- **les produits métallurgiques et métalliques** (6,1 MEUR contre 0,4 MEUR)
- **les produits agricoles et agroalimentaires** (5,3 MEUR contre 5,0 MEUR) soutenus par les boissons alcoolisées distillées (1,5 MEUR en 2022), les vins de raisin (0,8 MEUR) et les aliments homogénéisés et diététiques (0,4 MEUR).

Les produits pharmaceutiques connaissent une volatilité importante étant liés aux commandes des bailleurs actifs dans le secteur de la santé et des ONG et dépendant de la perte ou du gain de nouveaux marchés dans un contexte de concurrence accrue. Représentant en moyenne 36 MEUR sur la période 2009-2017 (57 % de nos exportations), ils ont drastiquement chuté en 2018, à 2,8 MEUR avant d'atteindre leur niveau le plus bas, à 1,5 MEUR en 2019. Après une légère reprise en 2020 et 2021 (4,5 MEUR et 3,4 MEUR), ils ont rebondi à

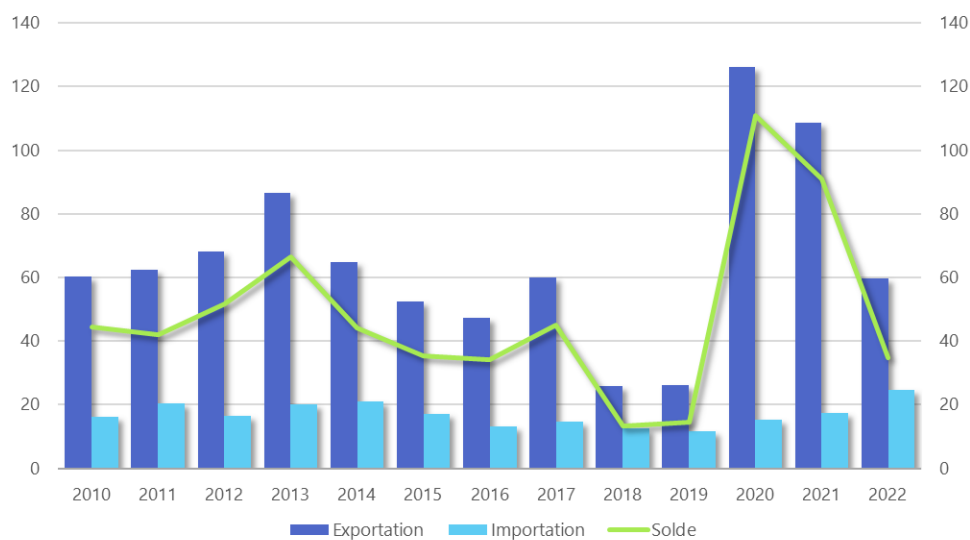
10,4 MEUR en 2022. Concernant les produits informatiques, électroniques et optiques ainsi que les produits métallurgiques ou métalliques, la hausse correspond à des fournitures en hausse, notamment dans le cadre de projets publics.

**Les importations françaises sont toujours en hausse et se concentrent sur un secteur majoritaire**

**Les importations sont en hausse de 41,4 % en 2022, à 24,8 MEUR contre 17,5 MEUR en 2021 et 16,0 MEUR en moyenne sur la décennie précédente.** Celles-ci se distribuent pour 96 % au sein de deux secteurs :

- **Les produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture** (20,1 MEUR, soit 81,2 % du total), en hausse de 39,5 % (représentant en valeur absolue près des quatre cinquième de la hausse des importations) avec l'importation de café, thé, maté et épices (13,9 MEUR ; +74,6 %)<sup>7</sup> et de poissons et crustacés (2,7 MEUR ; +25,8 %) ;
- **Les produits des industries agroalimentaires** (3,7 MEUR, soit 14,9%) soutenus par l'importation de cacao et ses préparations (2,4 MEUR ; x7), des résidus des industries alimentaires<sup>8</sup> et aliments préparés pour animaux (1,3 MEUR en 2022 contre 2 089 EUR en 2021).

Evolution des échanges commerciaux franco-ougandais (MEUR)

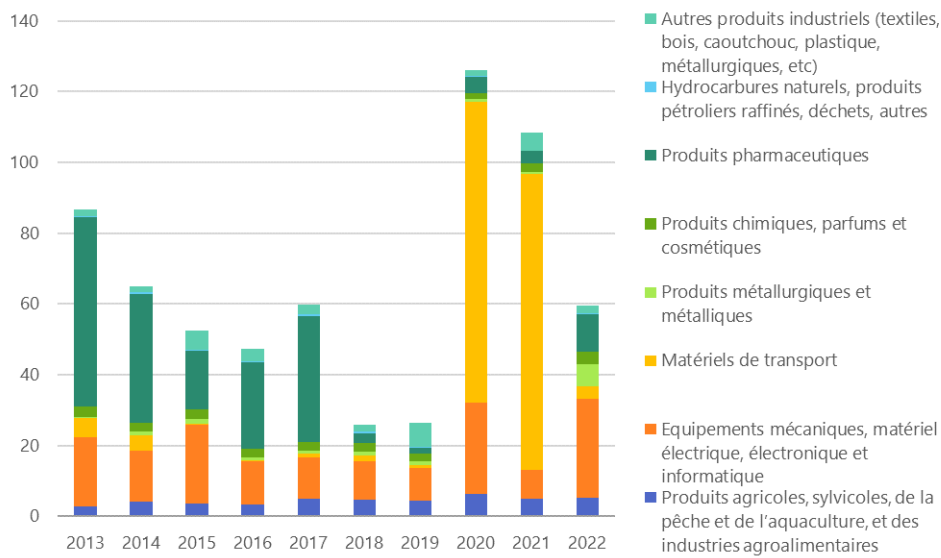


Sources : Douanes françaises

<sup>7</sup> Source : Trade Data Monitor

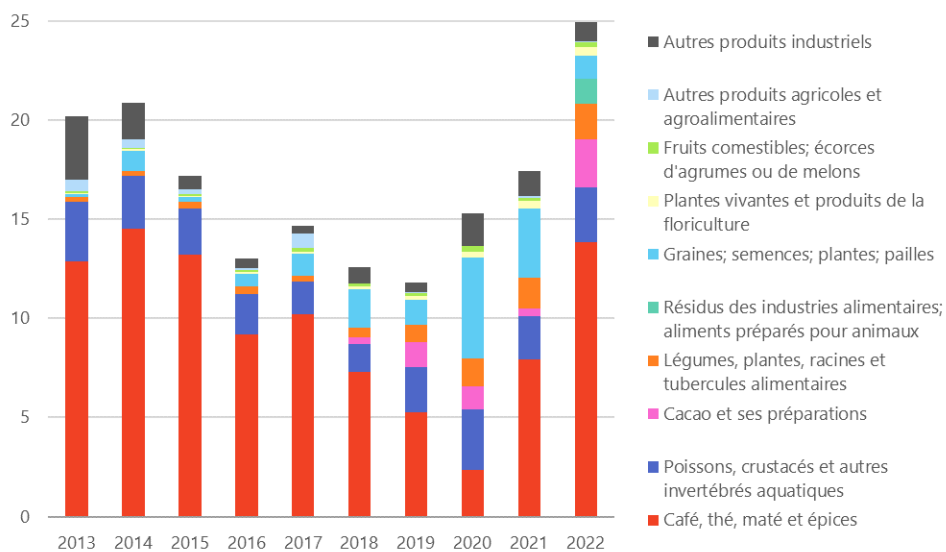
<sup>8</sup> Tourteaux et résidus solides (SH code 230400).

### Décomposition des exportations françaises vers l'Ouganda (MEUR)



Sources : Douanes françaises

### Décomposition des importations françaises depuis l'Ouganda (MEUR)



Sources : Trade Data Monitor, Calculs du SER



## Communauté d'Afrique de l'Est – Rwanda



Par le SER de Nairobi

### Une hausse des échanges commerciaux malgré de faibles montants

*En 2022, le Rwanda est le 169<sup>ème</sup> fournisseur de l'hexagone et son 152<sup>ème</sup> client dans le monde ; son 37<sup>ème</sup> fournisseur et 30<sup>ème</sup> client en Afrique. La France enregistre un excédent commercial structurel avec le Rwanda, qui s'est établi à 38,7 MEUR par an en moyenne depuis 2013, mais qui a connu un comportement erratique, passant de 11,0 MEUR en 2013 à 26,0 MEUR en 2022, après un point haut à 236,0 MEUR en 2016 en raison de la vente de deux airbus. Nos exportations vers le Rwanda sont constituées pour près de 90 % de produits de l'agroalimentaire, d'équipements mécaniques, électriques et électroniques, de produits pharmaceutiques ainsi que de produits chimiques, parfums et cosmétiques ; côté rwandais, elles sont essentiellement composées de produits agricoles.*

**Poursuite de l'augmentation des exportations françaises vers le Rwanda en 2022, mais qui restent à des niveaux faibles**

**En 2022, d'après les Douanes françaises, les exportations françaises vers le Rwanda ont augmenté et se sont établies à 32,2 MEUR (+25,4 %), en dessous de la moyenne 2010-2019 de 39,0 MEUR**, mais au-dessus de la moyenne hors 2016 de 16,8 MEUR. Après avoir diminuées en 2020 sous l'effet de la pandémie pour atteindre 20,4 MEUR, les exportations françaises vers le Rwanda ont progressé depuis de 26,0 % en 2021 et 25,4 % en 2022. La hausse en 2022 s'est expliquée principalement par la progression des exportations de produits des industries agroalimentaires de 8,6 MEUR à 11,5 MEUR (+34,5 %), des produits pharmaceutiques de 4,6 MEUR à 6,6 MEUR (+43,4 %), et des produits chimiques, parfums et cosmétiques de 1,3 MEUR à 2,8 MEUR (+108,3 %).

**Les exportations reposent sur 4 secteurs principaux**, qui comptent pour 88,4 % de nos exportations vers le Rwanda.

- **Les produits des industries agricoles et agroalimentaires** (35,9 % - 11,5 MEUR), en hausse de 34,5 % par rapport à 2021, soutenus par les exportations de malt (6,2 MEUR), de vins de raisin (1,75 MEUR) et de boissons alcoolisées distillées (1,5 MEUR)
- **Les équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique** (23,4 % - 7,5 MEUR), en baisse de 2,5 % par rapport à 2021 ;
- **Les produits pharmaceutiques** (20,6 % - 6,6 MEUR), en progression de 43,4 % par rapport à 2021 ;
- **Les produits chimiques, parfums et cosmétiques** (8,6 % - 2,8 MEUR), en progression de 108,3 % par rapport à 2021.

**Le Rwanda reste un client marginal pour la France, tant dans le monde, qu'en Afrique Subsaharienne** : les exportations françaises vers le Rwanda représentent **moins de 0,01 % des exportations françaises dans le monde, et seulement 0,3 % de nos exportations vers l'Afrique Subsaharienne**, faisant du Rwanda le 152<sup>ème</sup> client mondial de la France, **30<sup>ème</sup> sur le continent** et **le 11<sup>ème</sup> en Afrique de l'Est et Océan Indien (AEOI)**. Une situation qui s'explique par **(i) l'étroitesse du marché rwandais** (13,2 millions d'habitants en 2022 pour un PIB/habitant de 955 USD) et **(ii) par la faible pénétration des produits français** hors des centres urbains, en raison d'un positionnement milieu de gamme peu adapté à la demande actuelle du Rwanda qui porte d'abord sur des produits bon marché.

**Les exportations rwandaises vers la France rebondissent en 2022, après une baisse en 2021**

**Depuis 2015, les importations françaises depuis le Rwanda ont augmenté régulièrement (+152,9 %, à 6,2 MEUR en 2022) et ont progressé encore en 2022 par rapport à 2021 (+25,1 %)** portées notamment par les « produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture » (x2,5 depuis 2015 et +20,2 % en 2022, pour atteindre 5,0 MEUR). Effectivement, les importations de légumes, plantes, racines et tubercules ont atteint 2,6 MEUR (+8,4 %) et celles de café, thé, maté et épices 2,5 MEUR (+53,7 %). Parallèlement, les produits « textiles, habillement, cuir et chaussures » ont atteint 0,7 MEUR en 2022 (+69,1 % par rapport à 2021).

Toutefois, les exportations rwandaises vers la France restent concentrées sur des produits à faible valeur ajoutée, à 81,4 % des produits agricoles.

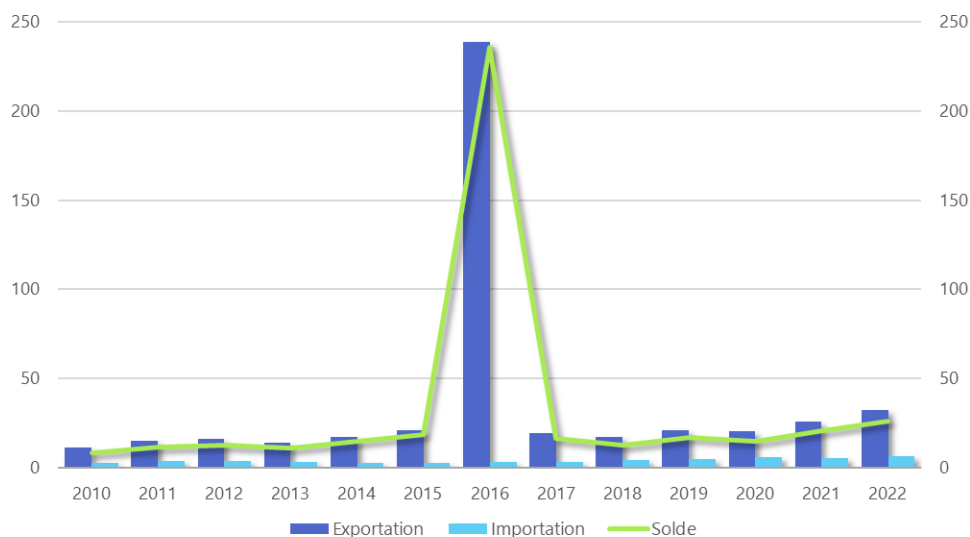
**Le Rwanda reste un fournisseur marginal pour la France : 169<sup>ème</sup> fournisseur mondial ; 37<sup>ème</sup> en Afrique Subsaharienne et 10<sup>ème</sup> en AEOL.**

En résulte une amélioration de l'excédent français, qui représente toutefois des montants marginaux

**La France enregistre un excédent commercial structurel avec le Rwanda, qui s'est établi en moyenne à 35,8 MEUR entre 2010 et 2019, celui-ci est toutefois erratique, mais en croissance continue depuis 2020 (+79,2 % en 2022).** Cet excédent structurel s'explique principalement par la différence de valeur ajoutée des appareils d'exportations entre nos deux pays : là où la France exporte des produits à forte valeur ajoutée, les exportations rwandaises sont principalement composées de produits agricoles, à faible valeur ajoutée. Toutefois, l'année 2016 –marquée par l'exportation de deux airbus- mise à part, l'excédent commercial français au Rwanda s'établit à 16,8 MEUR en moyenne sur les dix dernières années.

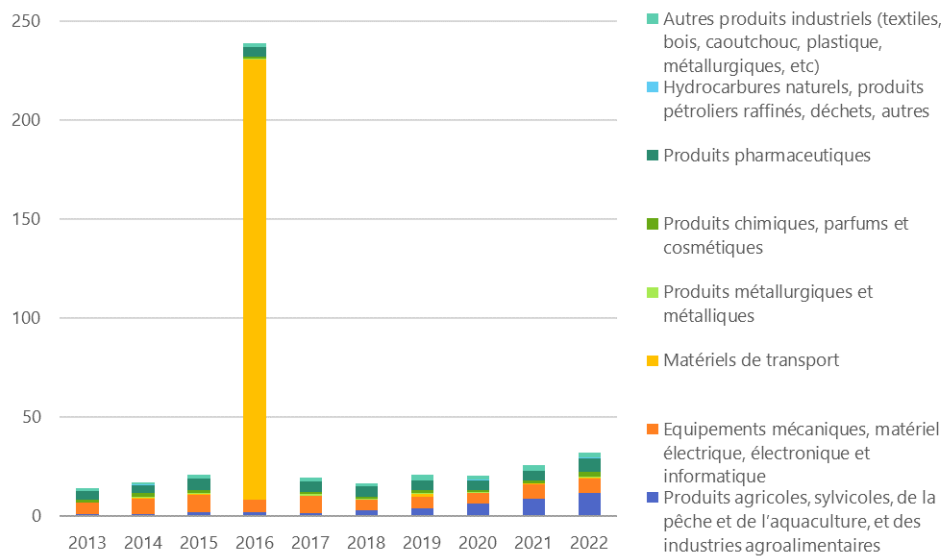
**En 2022, poussé par une progression des exportations (+25,4 %) plus importante que la hausse des importations (+25,1 %), l'excédent commercial s'est établi à un pic historique (hors 2016) de 26,0 MEUR (+25,4 % par rapport à 2021).**

Evolution des échanges commerciaux franco-rwandais (MEUR)



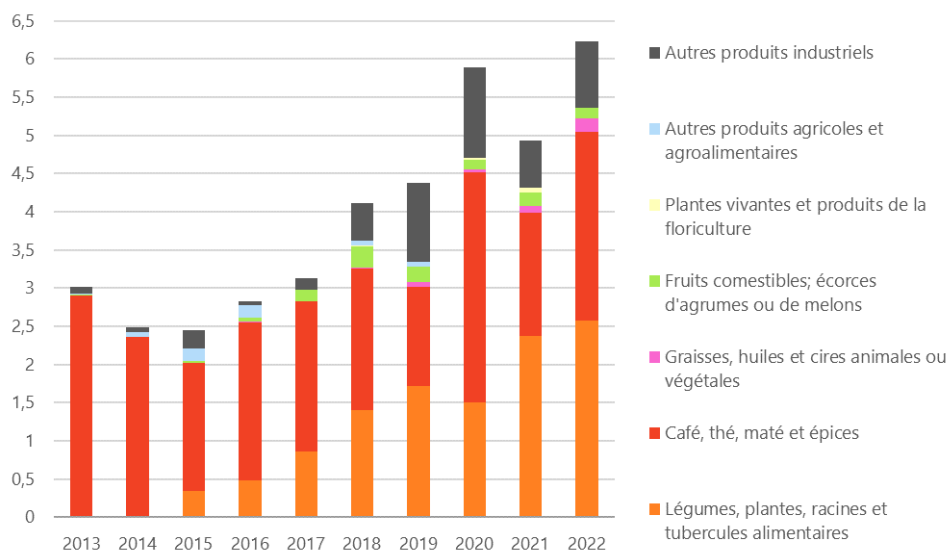
Sources : Douanes françaises

### Décomposition des exportations françaises vers le Rwanda (MEUR)



Sources : Douanes françaises

### Décomposition des importations françaises depuis le Rwanda (MEUR)



Sources : Trade Data Monitor, Calculs du SER

## Communauté d'Afrique de l'Est – Soudan du Sud



Par le SE de Kampala

### Le commerce bilatéral entre la France et le Soudan du Sud en 2022 augmente mais reste marginal

*Le commerce bilatéral entre la France et le Soudan du Sud a augmenté en 2022 (+121,7 % par rapport à 2021), bien que particulièrement faible (3,9 MEUR). Cette croissance a presque entièrement été portée par celle de nos exportations : +112,8 %, s'établissant à 3,6 MEUR. Effectivement, bien que nos importations soient en forte croissance en 2022, leur montant reste modeste et s'est établi à 213,3 kEUR en 2022. La France bénéficie d'un excédent structurel avec le Soudan du Sud (en moyenne 6,7 MEUR par an entre 2013 et 2022), porté par les exportations qui représentaient, en 2022, 92,3 % du commerce bilatéral. Le volume total des échanges représente une part de marché extrêmement faible (moins de 0,01 %) pour la France). Ainsi, en 2022, le Soudan du Sud était, à l'échelle mondiale, notre 200<sup>ème</sup> client et notre 222<sup>ème</sup> fournisseur.*

#### Des échanges bilatéraux qui ont augmenté en 2022

**En moyenne, le volume du solde des échanges bilatéraux a atteint 6,7 MEUR entre 2013 et 2022.** Après une croissance puis un pic à 17,0 MEUR en 2015, le volume des exportations a fortement chuté (-89,0 % pour atteindre 1,9 MEUR) en 2016. En 2017, les échanges sont tombés à leur plus bas niveau de la décennie (1,5 MEUR). Ensuite, une reprise s'est manifestée à partir de 2018, et jusqu'en 2020, avec une multiplication par 5 (7,5 MEUR en 2020) du commerce bilatéral entre 2017 et 2020. En 2021, le volume a baissé de -76,8 % pour atteindre 1,7 MEUR. En 2022, la tendance à la croissance semble être de retour, le montant des exportations a cru de 112,8 % pour s'établir à 3,6 MEUR. **Structurellement, les termes de l'échange sont favorables à la France avec un solde commercial excédentaire, dépendant principalement de nos exportations.** Sur la période de 2013 à 2022, les importations ont atteint leur point haut en 2022 à 213,3 kEUR.

#### La structure des flux des exportations françaises a changé en 2022

**Par rapport à 2021, les exportations à destination du Soudan du Sud ont fortement augmenté (+112,8 %) pour s'établir à 3,6 MEUR en 2022 contre 1,7 MEUR en 2021.** Cette hausse s'est expliquée par la forte croissance (+272 %) des exportations « d'équipements mécaniques, [de] matériel électrique, électronique et informatique » qui se sont établies à 2,0 MEUR en 2022, contre 534,9 kEUR en 2021. Dans une moindre mesure, les exportations de produits pharmaceutiques, après être tombées à presque zéro en 2021 (98 EUR), ont connu une hausse significative à 283,6 kEUR. Cependant, malgré l'importante croissance de nos exportations, les produits des industries agroalimentaires ont continué de chuter, atteignant 449,6 kEUR en 2022, soit une baisse de 41,4 % par rapport à 2021 et de 93,2 % par rapport à 2014, point haut des exportations des produits des industries agroalimentaires (6,6 MEUR).

Ces exportations françaises sont majoritairement réparties dans quatre postes principaux d'exportations (équivalant à un peu plus de 70 % des exportations françaises) :

- Les **machines, appareils et matériels électriques** et leurs parties (34,7 % du total, soit 1,3 MEUR), en forte progression par rapport à 2021 (278,9 kEUR) ;
- Les **réacteurs nucléaires, chaudières, machines, appareils et engins mécaniques** (18,4 %, soit 683,8 kEUR), en forte croissance par rapport à 2021 (17,9 kEUR) ;
- Les **préparations alimentaires** (11,0 %, soit 409,6 kEUR), en augmentation de 326,3 kEUR, après avoir chuté de 96,0 % en 2021 ;
- Les **produits pharmaceutiques** (8,5 %, 317,3 kEUR) constituent le quatrième poste d'exportations.

#### Nos modestes importations sont également en hausse en 2022

**En 2022, les importations françaises en provenance du Soudan du Sud ont atteint un point haut sur la dernière décennie en s'établissant à 213,3 kEUR.** Après avoir connu une baisse en 2020 et 2021, nos

importations ont dépassé en 2022 leur niveau pré-pandémie (150,8 kEUR). Ces dernières se décomposent en deux postes principaux (équivalent à un peu plus de 95 % du total) :

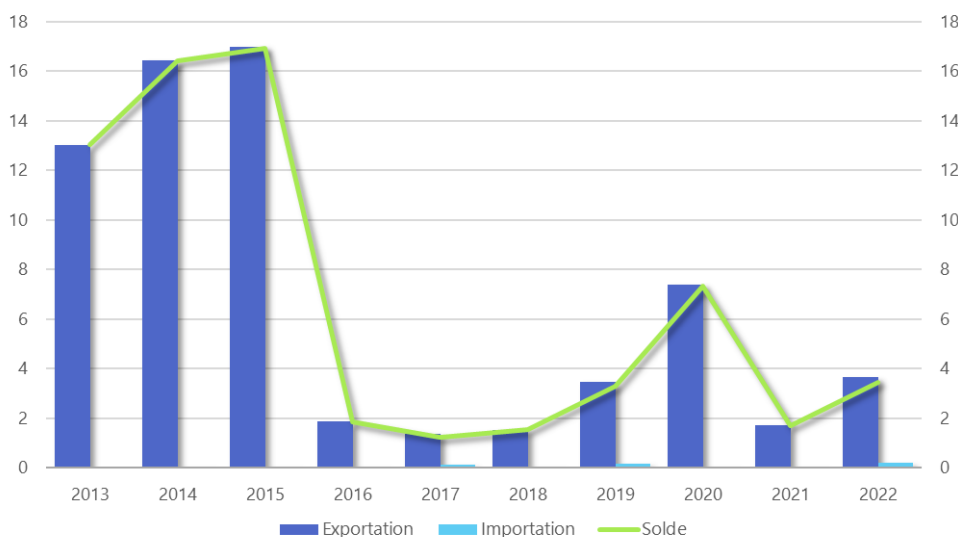
- Les **produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture** pour 86,4 % soit 184,3 kEUR, entièrement composés de produits forestiers et plus précisément de gommages, résines et autres sucres et extraits végétaux.
- Les **produits des industries agroalimentaires** représentent 8,7 % du total, soit 18,5 kEUR et sont composés de cacao, chocolat et produits de confiserie.

#### Des échanges bilatéraux qui ont plus que doublé en 2022

**En moyenne, le solde des échanges bilatéraux a atteint 6,7 MEUR par an entre 2013 et 2022. Structurellement, le volume reste en faveur de la France avec un solde commercial excédentaire.**

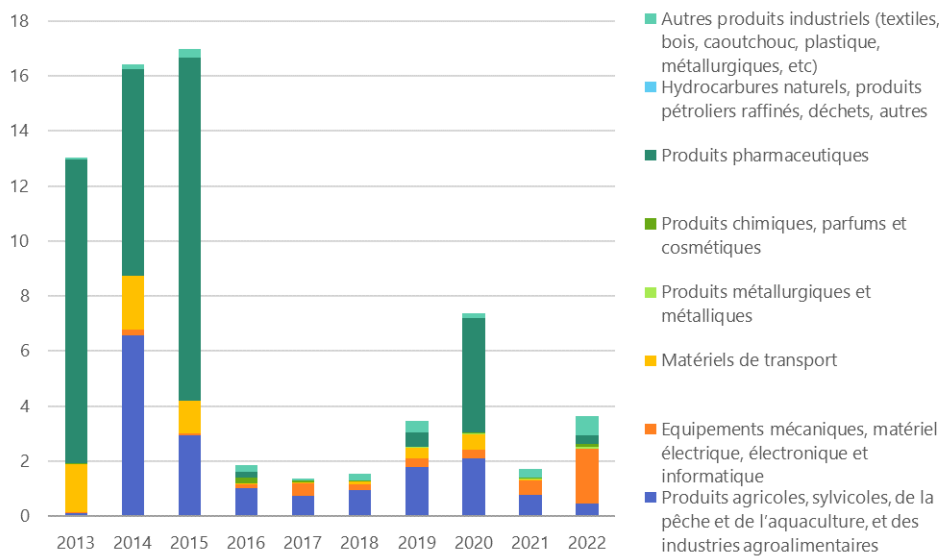
Mécaniquement, l'évolution du solde est presque parfaitement corrélée à l'évolution des exportations françaises. La chute des exportations en 2016 a entraîné le plongeon du solde commercial (1,9 MEUR, contre 16,9 MEUR l'année précédente), de même que la reprise des exportations entre 2017 et 2020 a permis au solde de se redresser. La chute des exportations pendant la pandémie a entraîné une baisse significative du solde en 2021 (-76,9 %), et la reprise en 2022 s'est expliquée par le rebond des exportations.

Evolution des échanges commerciaux franco-sud-soudanais (MEUR)



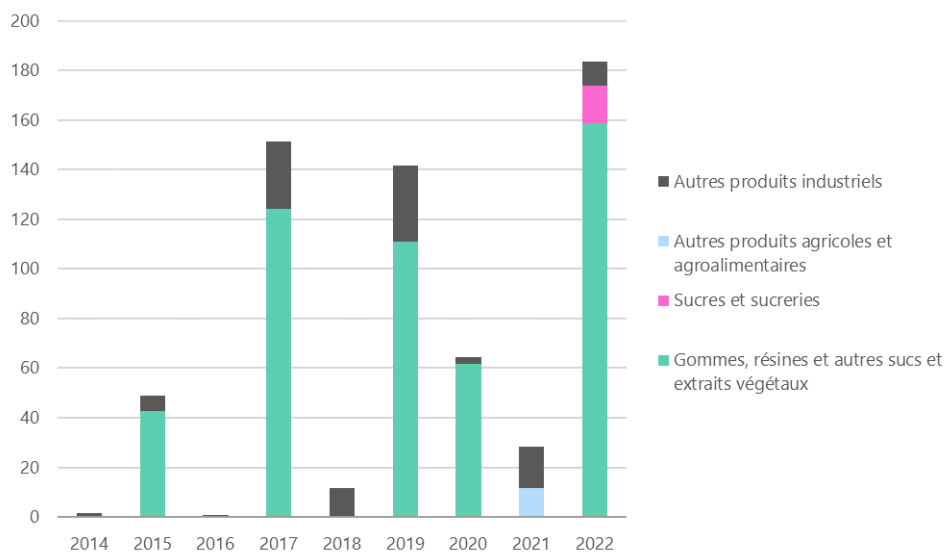
Sources : Douanes françaises

Décomposition des exportations françaises vers le Soudan du Sud (MEUR)



Sources : Douanes françaises

Décomposition des importations françaises depuis le Soudan du Sud (kEUR)



Sources : Trade Data Monitor, Calculs du SER

## Communauté d'Afrique de l'Est – Tanzanie



Par le SE de Dar es Salam

En 2022, le commerce bilatéral France-Tanzanie retrouve son niveau pré-pandémie

*Après la pandémie de Covid-19, le commerce bilatéral entre la France et la Tanzanie s'est rétabli en 2022, et a retrouvé son niveau d'avant crise avec un total échangé de 107 MEUR, soit une augmentation de 32,4 % par rapport à 2021. Cette croissance des échanges entre la Tanzanie et la France est essentiellement due à celle des exportations françaises : +43,1 % par rapport à 2021, s'établissant à 71,3 MEUR. Les importations ont connu une augmentation plus faible de 15,3 % pour atteindre 35,8 MEUR. L'excédent commercial de la France avec la Tanzanie s'est consolidé à 35,6 MEUR en 2022, contre 18,8 MEUR en 2021. La présence française s'est renforcée sensiblement avec de nouvelles implantations.*

Les exportations et les importations sont en hausse respectivement de 43,1 % et de 15,3 % en 2022

**D'après les Douanes françaises, les exportations françaises vers la Tanzanie ont augmenté de 43,1 % et se sont établies à 71,3 MEUR en 2022** (contre 50 MEUR au total en 2021).

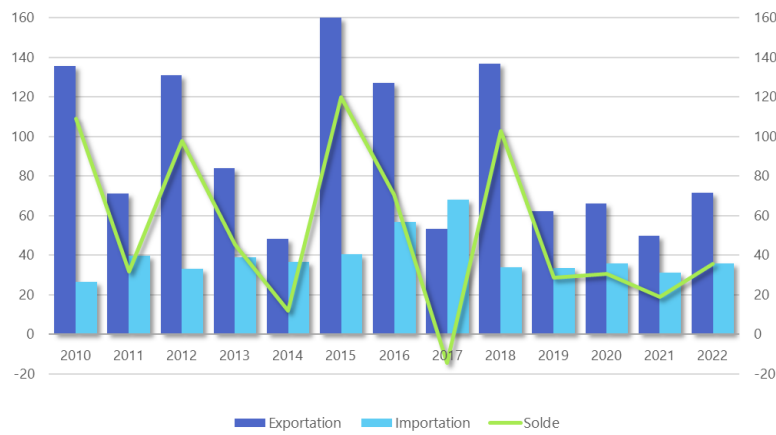
Les principaux postes de ventes françaises, en hausse sur l'année 2022, sont concentrés dans 4 secteurs et représentent 79 % du total de nos exportations vers la Tanzanie :

- **Les équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique** : 22,7 MEUR, en forte augmentation +38,4 % portée par les ventes d'équipements électriques et ménagers ;
- **Les matériels de transport** : 10,5 MEUR, +39,7 % ;
- **Les produits chimiques, parfums et cosmétiques** : 14,6 MEUR, +83,1 % ;
- **Les produits des industries agroalimentaires** : 9,5 MEUR, +2,2 %, soutenus par les exportations de boissons alcoolisées distillées (5,0 MEUR) et de vins de raisin (1,6 MEUR).

**Les importations françaises, 35,8 MEUR (+15,3 %)** contre 31 MEUR en 2021, **restent concentrées sur les produits à faible valeur ajoutée**. Plus de 67 % du montant de nos importations proviennent de deux secteurs : les produits des industries agroalimentaires (12,5 MEUR) ainsi que les produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture (11,9 MEUR ; dont fruits tropicaux et subtropicaux pour 3,72 MEUR). Néanmoins, à la différence de ses voisins, les pierres précieuses et bijoux<sup>9</sup> (grâce à la tanzanite notamment) occupent une place importante dans les exportations tanzaniennes, 12,9 % en moyenne entre 2013 et 2022, hors pic exceptionnel de 2017 où la France a importé pour 31,1 MEUR de pierres gemmes précieuses, métaux, bijoux et monnaie. **Les échanges commerciaux bilatéraux entre la France et la Tanzanie ont ainsi retrouvé en 2022 leur niveau d'avant pandémie**. Cette reprise après la forte contraction des échanges due à la crise de Covid-19 est également le reflet des besoins accrus de la Tanzanie, en lien avec les projets de développement en cours et la croissance de son économie. Cette tendance se retrouve au niveau des échanges commerciaux globaux de la Tanzanie puisque le pays a connu, sur l'année fiscale 2021/2022, un fort rebond de ses exportations et importations de biens (respectivement +10 % et +37,6 % par rapport à l'année fiscale précédente).

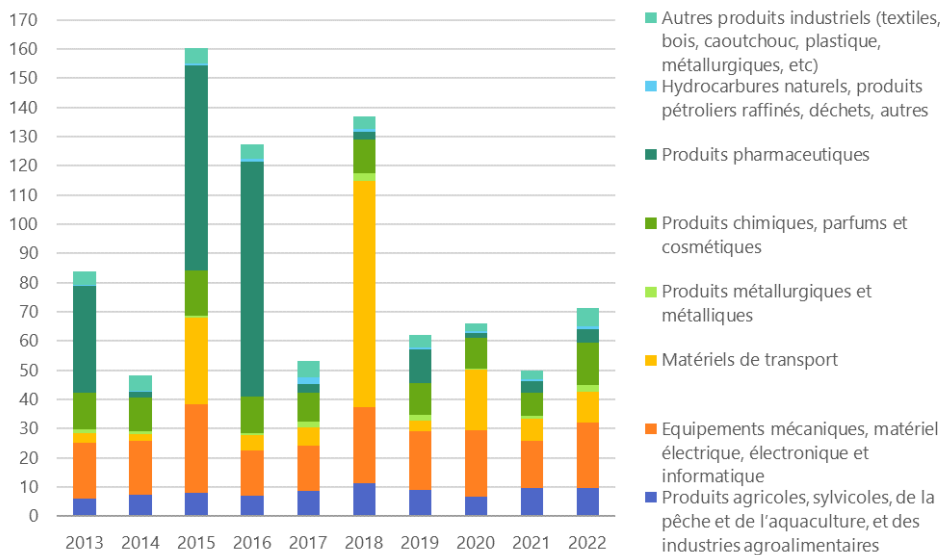
<sup>9</sup> HS code 71 : Perles, pierres, métaux précieux; bijouterie de fantaisie; monnaies.

Evolution des échanges commerciaux franco-tanzaniens (MEUR)



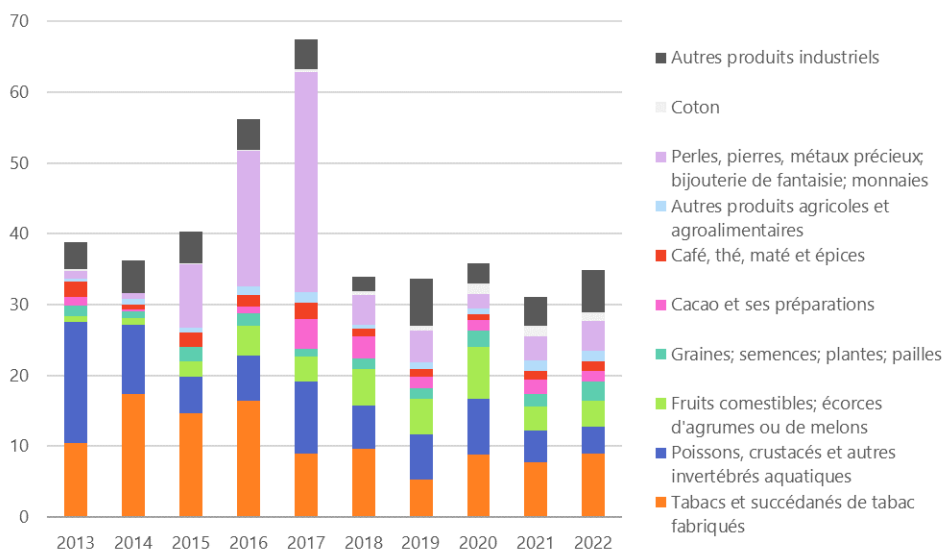
Sources : Douanes françaises

Décomposition des exportations françaises vers la Tanzanie (MEUR)



Sources : Douanes françaises

Décomposition des importations françaises depuis la Tanzanie (MEUR)



Sources : Trade Data Monitor, Calculs du SER



## Indicateurs régionaux : Communauté d'Afrique de l'Est

Indicateurs Pays	Burundi	Kenya	Ouganda	Rwanda	Sud Soudan	Tanzanie
Population (M hab.) BM 2022	12,9	54,0	47,2	13,8	10,9	65,5
Croissance démographique (%) BM 2022	2,7	1,9	3,0	2,3	1,5	3,0
Doing Business (classement) 2020	166	56	116	38	185	141
Rang Indice de corruption - Transparency international 2021	169	128	144	52	180	87
<b>Macroéconomie</b>						
PIB (Mds USD) FMI 2023	3,2	118,1	49,8	13,1	7,0	85,4
PIB par habitant (USD) FMI 2023	249	2 269	1 105	970	467	1 349
Croissance du PIB réel (%) FMI 2023	3,3	5,3	5,7	6,2	5,6	5,2
Taux d'inflation moyen annuel (%) FMI 2023	16,0	7,8	7,6	8,2	27,8	4,9
<b>Finances Publiques</b>						
Solde budgétaire, dons compris (%PIB) FMI 2023	-4,6	-5,2	-4,1	-5,4	5,8	-2,9
Dette publique (%PIB) FMI 2023	69,5	66,6	50,2	67,1	48,4	40,1
Dette publique extérieure (%PIB) FMI - REO 2023	27,6	33,5	28,9	55,7	-	26,3
<b>Echanges</b>						
Balance des biens (%PIB) CNUCED 2022	-32,0	-11,9	-10,8	-11,1	-5,5	-8,7
<i>Exportation française vers (MEUR) Douanes françaises 2022</i>	9,6	174,5	59,7	32,2	3,6	71,3
<i>Importation française depuis (MEUR) Douanes françaises 2022</i>	1,5	142,7	24,8	6,2	0,2	35,8
Balance courante (%PIB) FMI 2023	-15,6	-5,3	-10,9	-13,2	6,3	-4,0
Transferts de la diaspora (%PIB) BM 2022	1,6	3,6	2,5	3,6	1,3	0,8
Réserves de change (mois d'import) FMI - REO 2023	2,2	3,0	3,4	3,7	0,5	3,8
<b>Développement</b>						
IDH BM 2021	0,43	0,60	0,54	0,54	0,43	0,53
Espérance de vie à la naissance BM 2021	61,0	66,2	62,8	68,4	57,4	64,8
Taux de pauvreté (<1,90 USD/jours, %) BM*	72,8	37,1	41,0	56,6	76,5	49,4
Emissions de CO <sup>2</sup> par habitant (kg) BM 2020	58	374	128	105	164	234
<b>Notation Dette Souveraine</b>						
S&P	-	B	B+	B+(-)	-	-
Moody's	-	B2(-)	B1(-)	B2(-)	-	B2(+)
Fitch	-	B+(-)	B+	B+(-)	-	-
<b>Politique Monétaire</b>						
Taux directeur*	-	10,50	9,50	7,50	-	5,00

\*Dernière donnée disponible

## 🌐 Corne de l'Afrique – Djibouti

Par le SE d'Addis Abeba



### Des échanges redynamisés mais structurellement déséquilibrés en faveur de la France

*Conséquence de la taille limitée du marché djiboutien, le commerce bilatéral entre la France et Djibouti est resté modeste en 2022 avec un total échangé de 87,0 MEUR selon les Douanes françaises. Les exportations françaises vers Djibouti ont augmenté de 21,3 % par rapport à 2021, pour atteindre 85,8 MEUR grâce notamment aux ventes de produits des industries agroalimentaires redynamisées en 2022. Les importations françaises depuis Djibouti sont très faibles (1,3 MEUR) en raison de l'étroitesse de la base de production djiboutienne. Elles sont essentiellement dépendantes des transferts de résidence des expatriés français vers la France. La relation commerciale bilatérale est ainsi marquée par un fort déséquilibre structurel des échanges en notre faveur avec un excédent commercial s'élevant à 74,2 MEUR par an en moyenne (2012-2021) et 84,5 MEUR en 2022. Djibouti constitue le 22<sup>ème</sup> client de la France en Afrique Subsaharienne et son 43<sup>ème</sup> fournisseur. La France serait, de son côté, le 6<sup>ème</sup> partenaire à l'import de Djibouti selon les données 2020 de l'Institut de la Statistique de Djibouti.*

#### Des exportations françaises redynamisées et dominées par les produits agroalimentaires

**Après des performances en demi-teinte depuis 2018, les exportations françaises vers Djibouti se sont redressées en 2022**, en hausse de 21,3 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre 85,8 MEUR soit la meilleure performance enregistrée depuis 2016.

**Cette progression des exportations est tirée par les « produits des industries agroalimentaires », premier poste d'exportation pour la France** et qui connaît, en 2022, une année exceptionnelle (31,6 MEUR, +71,9 %) notamment grâce aux ventes de plats préparés qui ont été multipliées par 13 (12,4 MEUR contre 926 000 EUR l'année précédente). La diffusion des produits français se fait notamment au travers des enseignes *Cash Center*, *Casino* et *Géant Casino* implantées à Djibouti-Ville et appartenant au groupe franco-djiboutien *Coubèche*, leader de la distribution à Djibouti.

**Les ventes de produits pharmaceutiques ont montré une certaine stabilité d'une année sur l'autre** (9,9 MEUR en 2022, 9,6 MEUR en 2021, 9,7 MEUR en 2020) et ont confirmé la position française de premier fournisseur de produits pharmaceutiques<sup>10</sup> malgré la concurrence grandissante de l'Inde et de la Chine dans ce secteur en Afrique de l'Est.

**Les parfums et produits pour la toilette** (3,7 MEUR, -14 %), le lin brisé ou teillé (3,4 MEUR, -38 %) et les équipements de communication (2,1 MEUR, 162 %) constituent les troisième, quatrième et cinquième poste d'exportation de la France.

**Djibouti reste donc un client marginal pour la France**, tant dans le monde (0,01 % des exportations françaises totales) qu'en Afrique Subsaharienne (0,8 % des exportations françaises vers la région). Il reste en revanche un marché d'export performant, eu égard à sa dimension : Djibouti est, pour la France, le 4<sup>ème</sup> pays d'Afrique Subsaharienne en termes d'exportations par tête (64 EUR/hab en 2021) derrière les Seychelles, Maurice et le Gabon.

#### Des importations françaises stables et déconnectées de la base de production djiboutienne

**Les importations françaises en provenance de Djibouti sont très modestes : 1,8 MEUR par an en moyenne (2012-2021) et 1,3 MEUR en 2022** (+8,3 % par rapport en 2021). Plus de 80 % de nos importations concernent les envois de biens personnels lors de transferts de résidence de Djibouti vers la France, ces envois s'intensifiant particulièrement durant la période estivale (mois de juillet, août et septembre). Notons qu'environ 3 500 français résident à Djibouti parmi lesquels 1 500 militaires et leur famille avec un taux de renouvellement important chaque année. Les autres postes d'importation, plus sporadiques, sont les céréales, légumineuses et oléagineux

<sup>10</sup> Source : Observatoire de la Complexité Économique, 2020

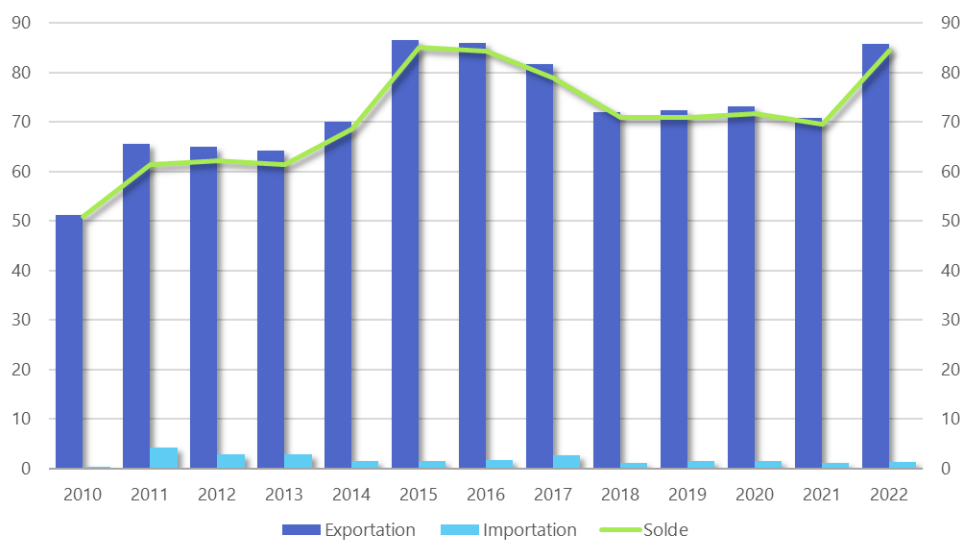
(notamment des haricots verts, blancs et haricots Punto en provenance d'Éthiopie<sup>11</sup>) qui essuient un recul sévère en 2022 (29 000 EUR, -60,8 %). Les transferts d'objets de collection pour alimenter des collections françaises ont, eux, permis de stimuler les importations françaises en 2022 (35 000 EUR contre 0 en 2021 et 2020).

**De manière générale, la faiblesse de nos importations en provenance de Djibouti s'explique par la structure économique du pays, essentiellement fondée sur le secteur des services (75 % du PIB).** En outre, les rares activités exportatrices (sel, bétail) trouvent leurs débouchés en Éthiopie, son voisin enclavé, ou à l'Est.

**Une balance commerciale française structurellement excédentaire**

**La relation commerciale bilatérale franco-djiboutienne est ainsi marquée par un fort déséquilibre structurel des échanges en faveur de la France** avec un excédent commercial s'élevant à 72,4 MEUR par an en moyenne (2012-2021) et 84,5 MEUR en 2022. Ce dernier a connu une hausse en 2022 (+21,5 % par rapport à 2021), hausse naturellement proportionnelle à celle des échanges commerciaux franco-djiboutiens en 2022 (85,8 MEUR, +21,3 %).

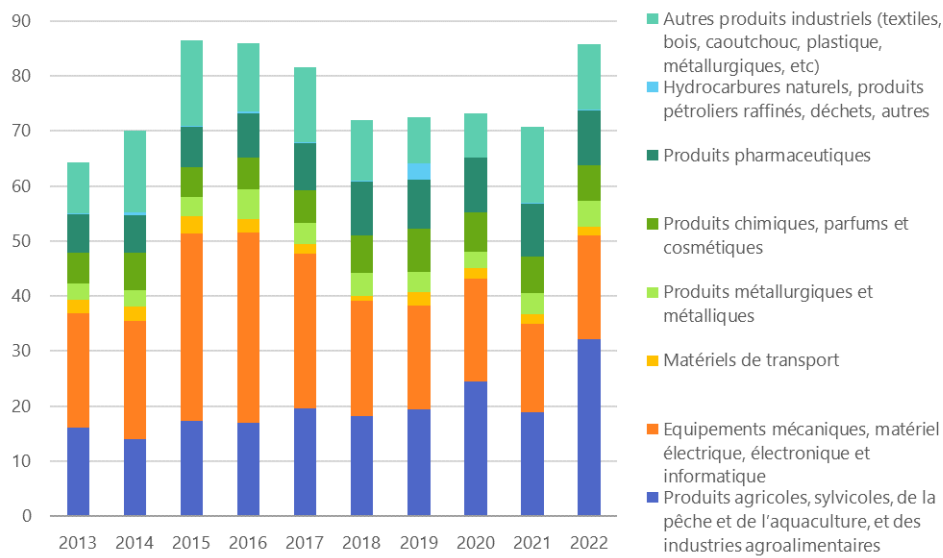
Evolution des échanges commerciaux franco-djiboutiens (MEUR)



Sources : Douanes françaises

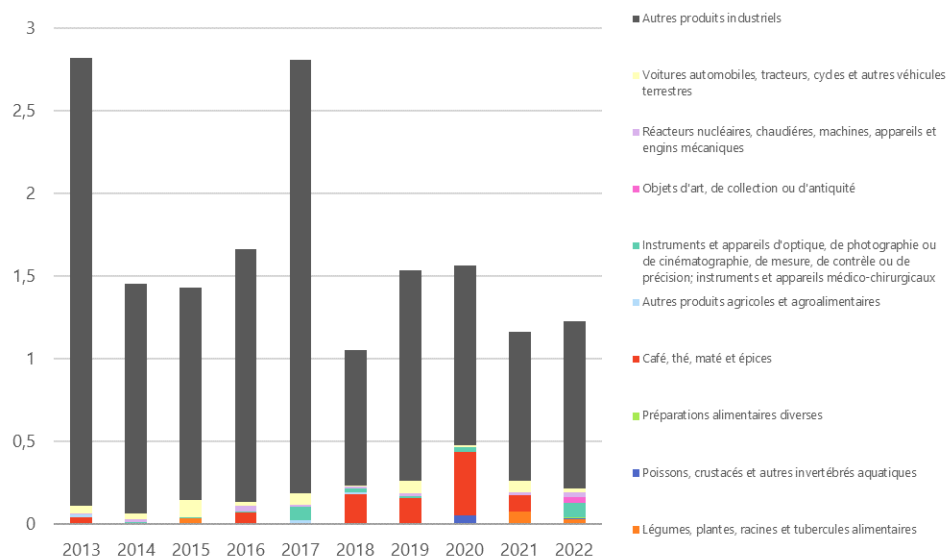
<sup>11</sup> Une part significative des exportations comptabilisées comme djiboutiennes sont des biens exportés par l'Éthiopie, en transit à Djibouti.

### Décomposition des exportations françaises vers Djibouti (MEUR)



Sources : Douanes françaises

### Décomposition des importations françaises depuis Djibouti (MEUR)



Sources : Trade Data Monitor, Calculs du SER

## 🍷 Corne de l'Afrique – Érythrée

Par le SE d'Addis Abeba



### En 2022 un nouveau pic du commerce bilatéral a été atteint

*Caractérisé par des volumes très modestes qui reflètent la faiblesse de la relation bilatérale, le commerce bilatéral entre la France et l'Érythrée a atteint un pic en 2022 (5,5 MEUR). Cette reprise est due à une multiplication par deux des exportations françaises vers l'Érythrée (4,9 MEUR), portées par la hausse des exportations d'équipements électriques et ménagers (1,3 MEUR). Les importations françaises depuis l'Érythrée quant à elles restent marginales (563,0 kEUR). La France bénéficie d'un excédent structurel, en moyenne de 2,4 MEUR sur la décennie et de 4,4 MEUR en 2022. En 2022, l'Érythrée représente le 206<sup>ème</sup> fournisseur (0,6 MEUR) de la France au niveau mondial, le 47<sup>ème</sup> au niveau de l'Afrique Sub-saharienne et le 14<sup>ème</sup> de l'AEOL.*

#### Des exportations vers l'Érythrée en forte hausse

**Alors que les exportations françaises vers l'Érythrée étaient en baisse depuis 2018 (5,4 MEUR) celles-ci ont repris en 2022.** Elles ont plus que doublé par rapport à 2021 (x2,2), passant de 2,2 MEUR à 5,0 MEUR (+125 % par rapport à 2021). Cette progression est portée par les exportations d'équipements électriques et ménagers (+798 %) qui passent de 0,1 MEUR à 1,3 MEUR – notamment de câbles de fibre optique (1,2 MEUR). Les produits des industries agroalimentaires enregistrent également une hausse (0,9 MEUR ; +408 %) en raison des exportations de plats préparés en provenance de la France (0,7 MEUR).

#### La structure des exportations a peu évolué, les trois quarts étant concentrés sur trois principaux postes d'exportations françaises :

- Les **équipements mécaniques**, matériel électrique, électronique et informatique (2,3 MEUR ; 47,3 % ; + 453 %)
- Les produits issus de **l'industrie manufacturière** (1,6 MEUR ; 33,1 % des exportations ; + 10 %) dont les produits chimiques, parfums et cosmétiques (1,2 MEUR ; 25,2 %, + 25,2 %)
- Les produits des **industries agroalimentaires** (0,9 MEUR ; 18,7 % ; + 405 %) composés à 79 % de l'exportation de plats préparés (0,74 MEUR) et à 16 % de lait et produits laitiers.

#### Des importations marginales, en baisse en 2022

**En 2022, les importations provenant d'Érythrée restent très marginales** (0,6 MEUR). Elles enregistrent une baisse par rapport à 2021 (-29 %), passant de 0,8 MEUR à 0,6 MEUR. Cette baisse est due à la contraction des importations de produits des industries agroalimentaires (- 91,0 %) qui passent de 0,4 MEUR à 0,03 MEUR (quasiment uniquement composés d'aliments pour animaux de compagnie) ainsi que des produits pharmaceutiques (- 37 %) qui passent de 0,3 MEUR à 0,2 MEUR. A l'inverse, le poste « textiles, habillement, cuir et chaussures » enregistre une forte hausse en 2022 (237 kEUR ; +112,4 %).

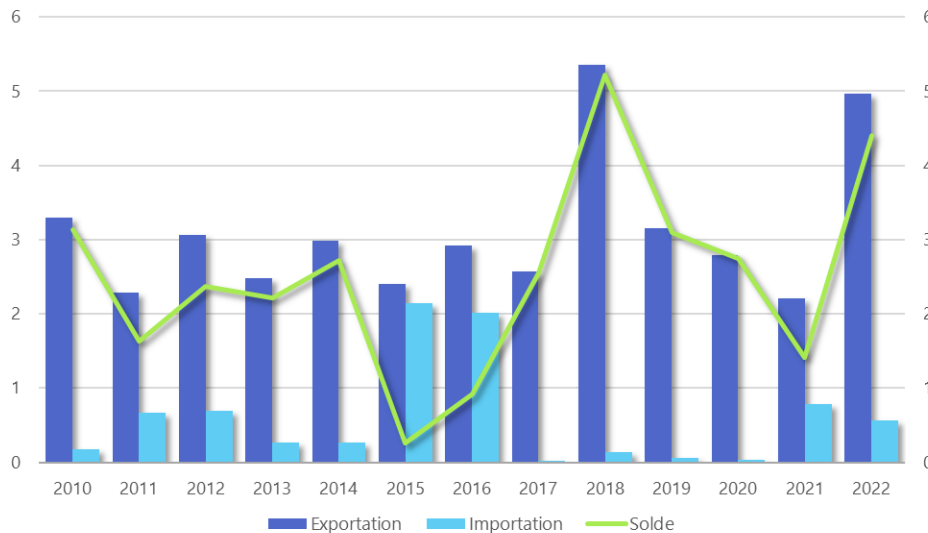
**Sur la décennie, les importations françaises de produits érythréens ont atteint leur pic en 2015** (2,1 MEUR). Depuis, les importations ne font que décroître, à l'exception de la légère reprise en 2018 (139,9 kEUR).

**Entre 2021 et 2022, la structure des échanges a peu évolué** à l'exception des importations de produits agroalimentaires (34 kEUR ; 6,0 % des importations) qui enregistrent une forte baisse (-91,0 %) en 2022 par rapport à 2021 (373,4 kEUR ; 47,4 %). **Néanmoins, la structure des importations a largement changé sur la décennie.** Les produits agricoles érythréens représentaient encore 97,2 % des importations en 2013. De même, le troisième poste d'importation de 2021 correspond aux produits pharmaceutiques (492,4 kEUR ; 87,5 %) ; alors qu'il n'y en avait jamais eu auparavant. Inversement, principal poste d'importation en 2020, les produits textiles, habillement, cuir et chaussures constituent le deuxième poste en 2022 (237,2 kEUR ; 42,1 %).

Une balance commerciale française structurellement excédentaire

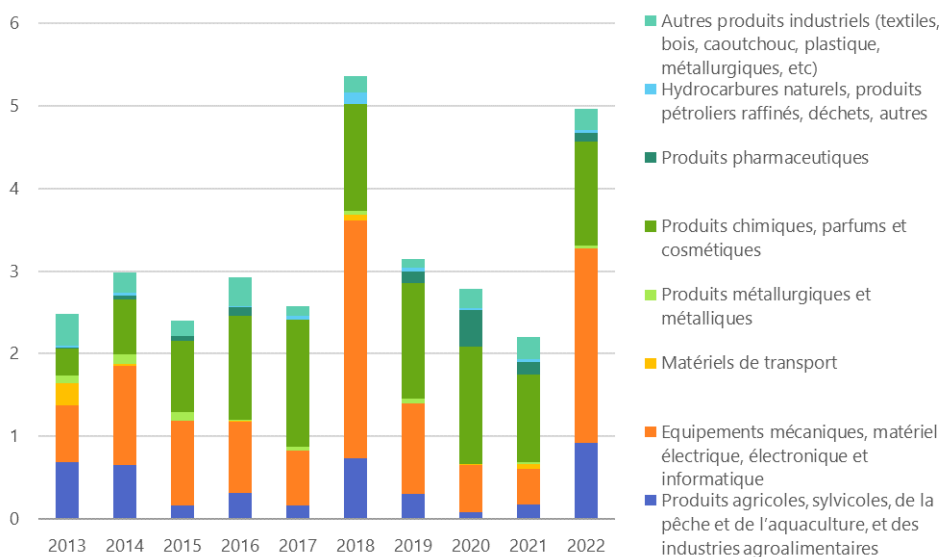
**La relation commerciale bilatérale franco-érythréenne est marquée par un fort déséquilibre structurel des échanges en faveur de la France** avec un excédent commercial s'élevant à 2,4 MEUR par an en moyenne (2014-2021) et 4,4 MEUR en 2022. Ce dernier a connu une légère baisse en 2021 (-48,5 % par rapport à 2020), conséquence d'un repli des échanges commerciaux entre les deux pays cette même année (3,0 MEUR ; en dessous de la moyenne sur les 7 dernières années qui se situe à 3,7 MEUR entre 2014 et 2021). Néanmoins, les échanges commerciaux en 2022 (5,5 MEUR) ont dépassé les niveaux de 2018 (5,2 MEUR).

Evolution des échanges commerciaux franco-érythréens (MEUR)



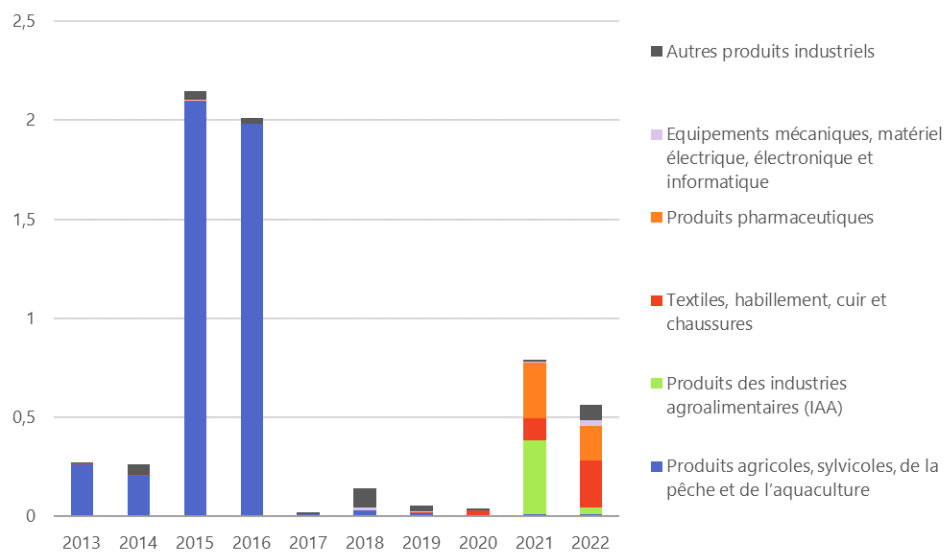
Sources : Douanes françaises

Décomposition des exportations françaises vers l'Erythrée (MEUR)



Sources : Douanes françaises

### Décomposition des importations françaises depuis l'Erythrée (MEUR)



Sources : Douanes françaises

## 🍷 Corne de l'Afrique – Ethiopie

Par le SE d'Addis-Abeba



### Le commerce bilatéral France-Ethiopie structurellement rythmé par les livraisons d'Airbus

*Partenaire commercial majeur de la France en Afrique de l'Est (404 MEUR échangés), l'Éthiopie représente le 7<sup>ème</sup> excédent commercial de la France en Afrique (solde de 239,3 MEUR en 2022). Le commerce bilatéral de biens entre les deux pays a connu une baisse en 2021, qui s'est poursuivie en 2022 (-14,5 % après -6 %), reflétant la sévère crise de disponibilité du change consécutive à l'inflation mondiale et la guerre au Tigré. Les matériels de transport, essentiellement les aéronefs livrés par Airbus à Ethiopian Airlines, apportent structurellement environ trois quarts des exportations, proportion tombée à 70,4 % en 2022 en raison de moindres ventes. L'Éthiopie constitue le 86<sup>ème</sup> client de la France (-11 places par rapport à 2021, 321,7 MEUR) et son 106<sup>ème</sup> fournisseur (+2 places, 82,5 MEUR).*

**Les exportations françaises vers l'Éthiopie, dépendantes des ventes d'aéronefs, en baisse en 2022**

**Les exportations vers l'Éthiopie ont décollé depuis 2016 à 574,2 MEUR par an en moyenne (2016-2021) grâce à la livraison d'A350 à Ethiopian Airlines.** Ainsi, le poste « matériel de transport » représente, depuis 2016, 74,7 % de nos ventes à l'Éthiopie en moyenne. En 2022, nos exportations ont atteint 321,7 MEUR, après 407,4 MEUR en 2021 (-21 %), année qui avait déjà vu une baisse de 11 %. Les aéronefs et engins spatiaux continuent de jouer un rôle à part (222,5 MEUR ; 70,5 % du total exporté), en baisse de -25,1 % par rapport à 2021 (297 MEUR) en raison de moindres livraisons, ponctuelles, d'aéronefs, bien qu'un A350-900 ait été livré en novembre. Ce recul n'a pas vocation à se poursuivre, Airbus poursuivant d'une part la livraison d'A350-900 (livraison du 20<sup>ème</sup> appareil attendue en mai 2023), et ayant d'autre part signé à l'été 2022 un accord pour la livraison de 4 A350-1000.

**Les « instruments et appareils de mesure, d'essai et de navigation » ont connu une année exceptionnelle (19,1 MEUR, +285,7 %), en lien vraisemblablement avec les besoins d'Ethiopian Airlines.** Il s'agirait notamment d'équipements de calibration pour les aéronefs mais également au sol pour l'aéroport international et les nombreux aéroports domestiques du pays.

**Les ventes de pesticides et autres produits agrochimiques arrivent en troisième position, mais ont connu un recul sérieux en 2022 (14,8 MEUR ; -50,7 %).** Ce fait peut s'expliquer par la raréfaction extrême des devises, qui se dirigent prioritairement vers des biens de première nécessité ou en tout cas d'usage basique. Les intrants de l'agriculture ou de l'industrie locales, notamment, sont devenus extrêmement complexes à importer.

**Les produits des industries agroalimentaires (22,4 MEUR, +9,1 %)** sont portés par les plats préparés (11,7 MEUR, +7,8 %), les aliments homogénéisés et diététiques (4,4 MEUR, +318 %), les produits laitiers et fromages (2,1 MEUR) et les vins de raisin (1,4 MEUR). Devant la grande difficulté à importer des produits raffinés, il est très vraisemblable que ces exportations correspondent aux programmes alimentaires internationaux dont bénéficie le pays.

**Les parfums et produits pour la toilette ont résisté étonnamment (4 MEUR, +37,2 %),** mais risquent de chuter en 2023 avec l'interdiction d'importation de parfums, eaux de toilette et savons introduite par le MoF en octobre 2022.

**Les produits à caractère médical ont connu la plus sévère baisse,** affectant les préparations pharmaceutiques (3 MEUR, -75,6 %) et les équipements d'irradiation médicale, électromédicaux et électrothérapeutiques (1,8 M EUR, -58,7 %).

**Les ventes vers l'Éthiopie représentent 0,06 % des exportations françaises (583,5 Mds EUR), en lien avec le poids du pays dans l'économie (0,1 % du PIB mondial).** Hors matériels de transport, nos exportations annuelles se limitent à 110 MEUR en moyenne sur les trois dernières années. Cela peut s'expliquer par la pénurie structurelle de devises qui limite l'importation de biens de consommation, ainsi que par l'environnement des affaires peu favorable à la conclusion de grands contrats, contraintes exacerbées par le récent conflit.



Les importations françaises depuis l'Éthiopie poursuivent leur hausse, dominées par le café et dynamisées par le textile

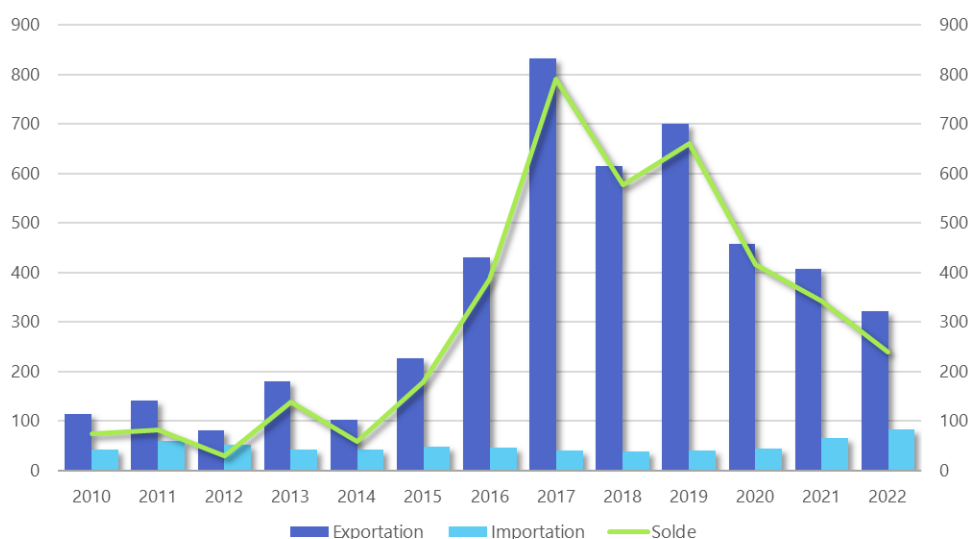
**Les importations françaises depuis l'Éthiopie ont progressé de 26,9 % après 50,8 % en 2021 et sont passées de 65,0 MEUR à 82,5 MEUR.** Elles sont composées très majoritairement de **produits agricoles** (64,5 MEUR, soit 78,4 % des importations en 2022). Il s'agit pour l'essentiel d'importations de café (54,3 MEUR), destinées principalement aux spécialistes de la torréfaction, boostés par les cours haussiers du café. Les plantes vivantes (fleurs) ont reculé en 2022 (9,4 MEUR, -48,2 %). **La base exportatrice embryonnaire du secteur agricole vivrier du pays se dirige encore peu vers la France.** Peuvent être notés, 649 kEUR d'importations de céréales, légumineuses et oléagineuses et 732 kEUR d'huiles et graisses. Le traitement local du café est aussi à ses débuts, comme le montrent les faibles importations de « café et thé transformés » (411 kEUR).

**Les achats de textiles provenant des nouveaux parcs industriels ont connu une dynamique tout à fait notable.** Elles ont débuté en 2016 et sont récemment propulsées par la stratégie de Decathlon auprès du pays, qui fait produire diverses catégories de vêtements en Éthiopie. Les importations de produits du « textile, habillement, cuir et chaussures » ont ainsi bondi de 95,7 %, à 13,8 MEUR. Les « autres vêtements du dessus » (5,8 MEUR, +125 %) et les « autres vêtements et accessoires (2,5 MEUR, +94,1 %) ont particulièrement expliqué cette dynamique.

L'Éthiopie représente le 7<sup>ème</sup> excédent commercial de la France en Afrique

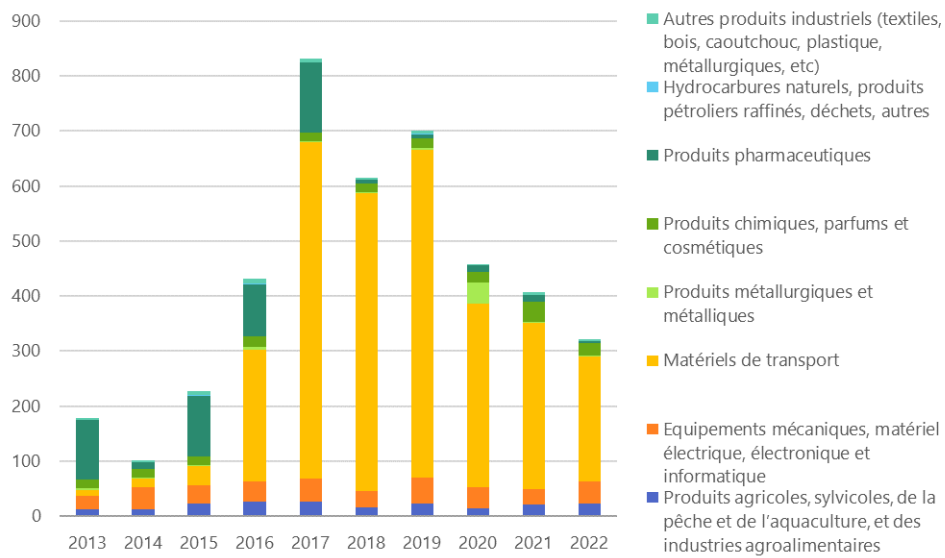
**Le total des échanges entre la France et l'Éthiopie a atteint 404,2 MEUR en 2022,** contre 472,4 MEUR en 2021, soit une baisse de 14,4 %. La France enregistre un excédent commercial structurel avec l'Éthiopie, en baisse en 2022 à 239,3 MEUR contre 342,5 MEUR en 2021 et une moyenne à 528,9 MEUR entre 2016 et 2021 (357,8 MEUR sur la décennie passée). **L'Éthiopie représente ainsi le 32<sup>ème</sup> excédent commercial de la France et le 7<sup>ème</sup> en Afrique Subsaharienne. Selon la Banque centrale d'Éthiopie (NBE), la France est le 20<sup>ème</sup> fournisseur du pays sur l'année fiscale 21/22 et son 18<sup>ème</sup> client.** L'Éthiopie est le 85<sup>ème</sup> client de la France, le 12<sup>ème</sup> en Afrique subsaharienne et son 107<sup>ème</sup> fournisseur, le 19<sup>ème</sup> en Afrique subsaharienne.

Evolution des échanges commerciaux franco-éthiopiens (MEUR)



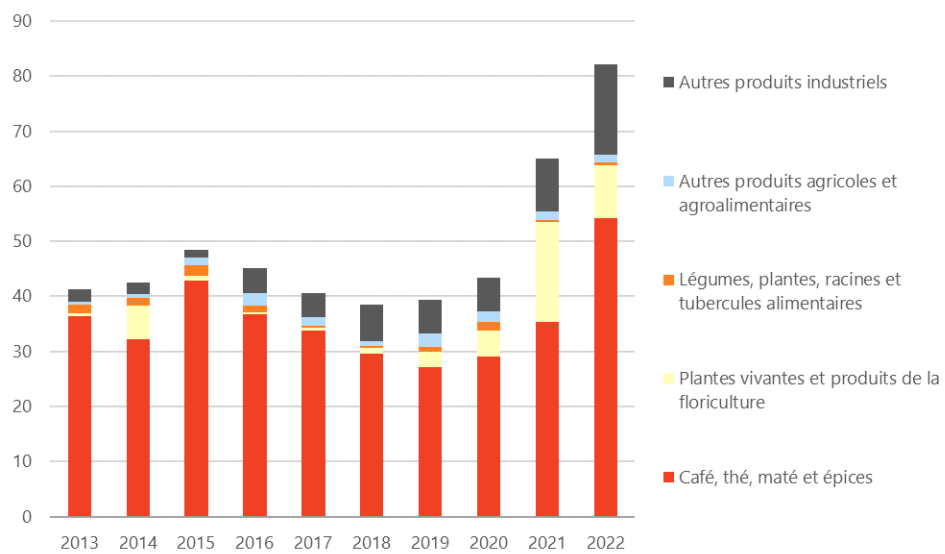
Sources : Douanes françaises

Décomposition des exportations françaises vers l’Ethiopie (MEUR)



Sources : Douanes françaises

Décomposition des importations françaises depuis l’Ethiopie (MEUR)



Sources : Trade Data Monitor, Calculs du SER

## Corne de l'Afrique – Somalie

Par le SER de Nairobi



Les échanges continuent de progresser et le solde commercial tend vers l'équilibre dans un volume d'échange qui reste très faible

*En 2022, la Somalie était le 152<sup>ème</sup> (+1 place) fournisseur de l'hexagone et son 172<sup>ème</sup> client (+6 places) dans le monde ; son 35<sup>ème</sup> fournisseur (-4 places) et 37<sup>ème</sup> client en Afrique (+4 places). La France enregistre un excédent commercial structurel avec la Somalie, qui s'est établi à 9,2 MEUR par an en moyenne sur la décennie passée, mais qui a connu un comportement erratique, atteignant un pic en 2017 à 28,5 MEUR (année d'envoi d'aide alimentaire française à destination de la Somalie), et s'est réduit à 0,3 MEUR en 2022. Nos exportations vers la Somalie sont constituées pour moitié de produits des industries agroalimentaires ; côté somalien, elles sont essentiellement composées de carton ondulé depuis 2020, et historiquement dominées par les produits agricoles.*

Des exportations françaises vers la Somalie qui ont continué de progresser en 2022 et dépassé la moyenne décennale

**En 2022, d'après les Douanes françaises, les exportations françaises vers la Somalie ont continué d'augmenter et se sont établies à 15,6 MEUR (+36,4 %)**, redépassant la moyenne décennale (14,4 MEUR). Cette hausse s'explique principalement par la reprise des exportations des « produits des industries agroalimentaires » de 4,5 MEUR à 8,1 MEUR en 2022. L'augmentation des exportations des « équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique » et « produits manufacturés » a été compensée par la baisse des exportations de « produits métallurgiques et métalliques » et « produits pharmaceutiques ».

**Les exportations reposent sur 2 secteurs principaux, qui comptent pour 80,4 % de nos exportations vers la Somalie.**

- **Les produits des industries agroalimentaires** (52,0 % - 8,1 MEUR), en hausse de 79,7 % par rapport à 2021, que sont les plats préparés (4,0 MEUR) et les aliments homogénéisés et diétiques (3,4 MEUR);
- **Les équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique** (28,4 % - 4,4 MEUR), en hausse de 19,5 % par rapport à 2021.

**La Somalie reste un client marginal pour la France, tant dans le monde, qu'en Afrique Subsaharienne.**

Les exportations françaises vers la Somalie représentent moins de 0,003 % des exportations françaises dans le monde, et seulement 0,1 % de nos exportations vers l'Afrique Subsaharienne, alors que la Somalie représente 0,4 % du PIB de l'Afrique subsaharienne, faisant de la Somalie le 172<sup>ème</sup> client mondial de la France, 37<sup>ème</sup> sur le continent et le 12<sup>ème</sup> en Afrique de l'Est et Océan Indien.

Des importations qui ont presque triplé en trois ans

**Les importations françaises depuis la Somalie sont en constante augmentation depuis 2019 (+172,9 %) et ont atteint un nouveau record en 2022 en s'établissant à 15,2 MEUR (+42,7 % par rapport à 2021).** Elles sont portées par les importations de « bois, papier et carton », principalement le carton ondulé<sup>12</sup>, qui ont connu un bond de 10,2 MEUR (x7) entre 2019 et 2022. Elles ont représenté 77,9 % des produits importés depuis la Somalie en 2022. Les exportations somaliennes vers la France étaient jusqu'alors principalement portées par les produits agricoles, dont le volume d'exportation a diminué continuellement de 2016 à 2020 (-75,1 %), avant de connaître un rebond en 2021 (+21,7 %), qui s'est poursuivi en 2022 (+9,7 %). Toutefois, elles ne représentent plus qu'un-cinquième des produits exportés vers la France, contre 99,9 % en 2016.

**La Somalie reste un fournisseur marginal pour la France : 35<sup>ème</sup> en Afrique Subsaharienne et 9<sup>ème</sup> en AEOI.** La Somalie est toutefois passée du 198<sup>ème</sup> au 152<sup>ème</sup> rang mondial entre 2010 et 2022.

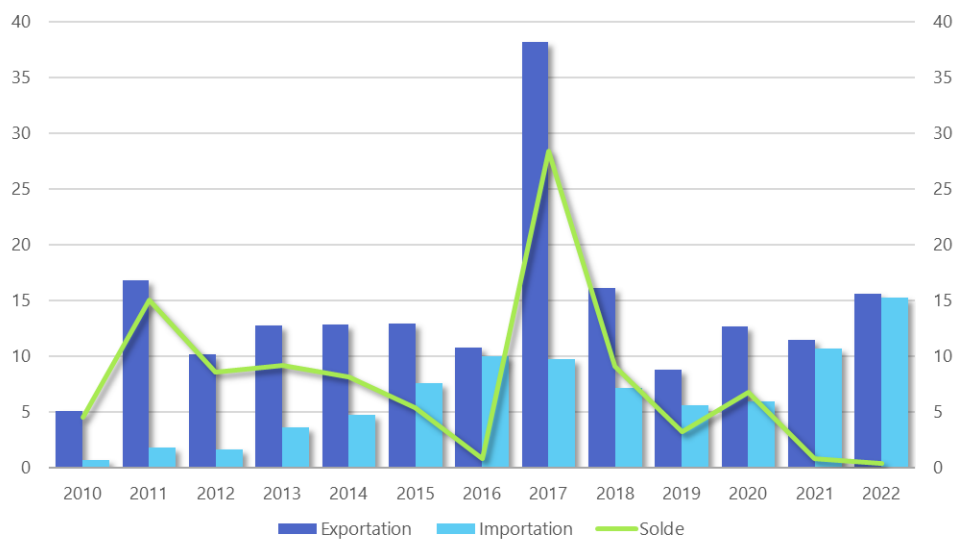
<sup>12</sup> Il s'agit de la production d'une entreprise qui exporte vers la France.

## Un solde commercial qui tend vers l'équilibre

**La France enregistre un excédent commercial structurel avec la Somalie, qui s'est établi en moyenne à 9,2 MEUR entre 2010 et 2019.** Celui-ci est toutefois erratique, et tend à diminuer depuis le pic de 2017 (28,5 MEUR). En 2022, avec la hausse plus rapide des importations que des exportations, le solde commercial est tombé à 0,3 MEUR.

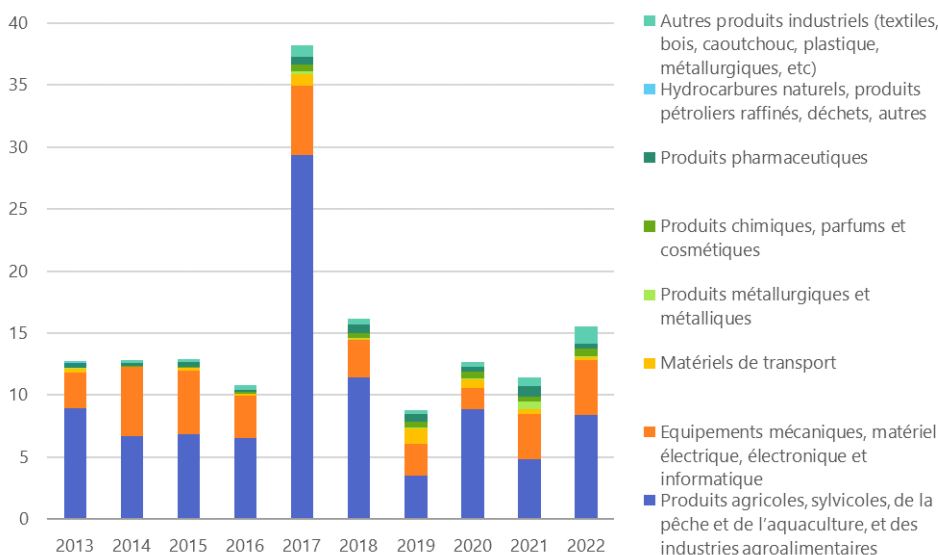
**Cet excédent structurel s'explique principalement par la différence de valeur ajoutée** des appareils d'exportations entre nos deux pays : là où la France exporte des produits à forte valeur ajoutée, les exportations somaliennes sont principalement composées de produits agricoles, à faible valeur ajoutée. Toutefois, la croissance des exportations de cartons depuis 2019 tend à réduire cet excédent, situation déjà observée en 2016, année d'un pic d'exportations de produits agricoles somaliens vers la France et d'une légère baisse des exportations de produits agricoles français vers la Somalie.

### Evolution des échanges commerciaux franco-somaliens (MEUR)



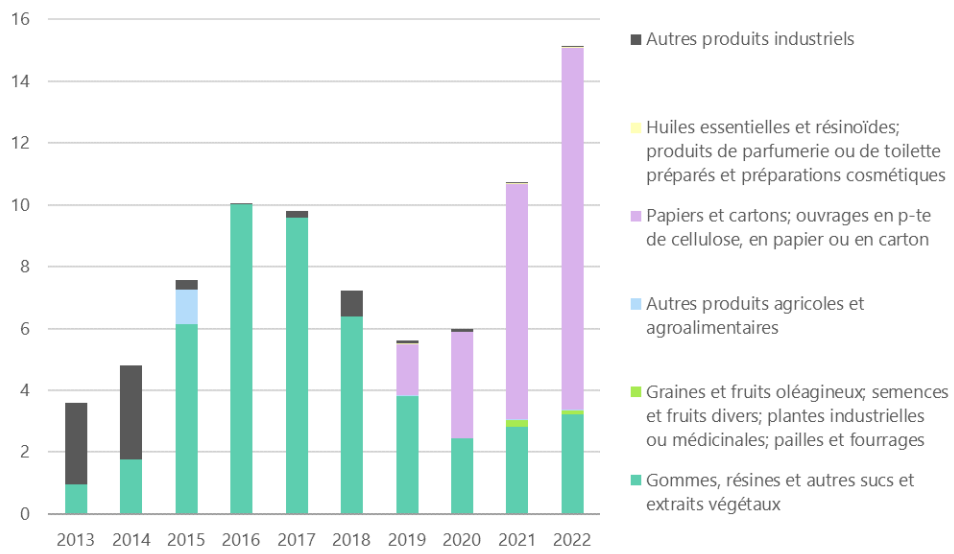
Sources : Douanes françaises

### Décomposition des exportations françaises vers la Somalie (MEUR)



Sources : Douanes françaises

Décomposition des importations françaises depuis la Somalie (MEUR)



Sources : Trade Data Monitor, Calculs du SER

## Corne de l'Afrique – Soudan

Par le SE de Khartoum



En 2022, le commerce bilatéral France-Soudan est marqué par une reprise robuste due à une forte croissance de nos importations

*2022 a vu une reprise robuste du commerce bilatéral, qui s'est élevé à 130,4 MEUR, en progression de 40,6 % par rapport à 2021, porté essentiellement par nos importations (+83,7 %) et non par nos exportations (+4,5 %). Cette forte croissance s'explique en partie par un rattrapage des échanges de 2021, qui avaient fortement chuté dû à la situation difficile qu'avait traversé le Soudan, fermeture pendant deux mois des Ports de Port Soudan, suivie par le coup d'Etat du 25 octobre 2021. Tout comme en 2021 nos exportations sont portées par les produits chimiques et cosmétiques (soit 23 % de nos exportations), les produits des industries agro-alimentaires (21 %), les équipements agricoles (15 %), les produits pharmaceutiques (13 %) et les produits informatiques et électroniques (12 %), qui représentent à eux seuls 84 % de nos ventes. Quant à nos importations, elles dépendent essentiellement de la gomme arabique. Pour la France, le Soudan est un partenaire secondaire : il est notre 133<sup>ème</sup> client (soit une régression de trois places, avec 52,8 MEUR) et notre 111<sup>ème</sup> fournisseur (soit un gain de 14 places, avec 77,6 MEUR). Selon les dernières données de la Banque Centrale du Soudan, en 2022, la France était le 14<sup>ème</sup> partenaire commercial du Soudan (soit trois places de mieux par rapport à 2021) occupant la 8<sup>ème</sup> place en tant qu'acheteur et la 19<sup>ème</sup> en tant que fournisseur.*

Le commerce bilatéral s'est fortement accéléré et pour la première fois affiche un déficit pour la France

**Le volume des échanges bilatéraux a atteint 130,4 MEUR, légèrement supérieur à la moyenne de 123,7 MEUR entre 2010 et 2021.** Pour la première fois, la France connaît un déficit commercial vis-à-vis du Soudan, de 24,8 MEUR : nos exportations se sont élevées à 52,8 MEUR et nos importations à 77,6 MEUR, soit une évolution respective de +4,5 et +83,7 %.

Une concentration de nos postes à l'exportation

**Tout comme en 2021, les exportations françaises vers le Soudan** demeurent concentrées sur 5 secteurs, qui comptent pour 84 % (tout comme l'an dernier) de nos ventes vers le Soudan :

- **Les produits chimiques, parfums et cosmétiques (23 % de nos exportations, 12 MEUR)**, dont les ventes ont légèrement augmenté de 6 %. Il s'agit de notre principal poste d'exportation ;
- **Les produits des industries agricoles et agroalimentaires (21 %, 11 MEUR)**, en forte progression de 48 %, soutenus par les pesticides et autres produits agrochimiques (2,6 MEUR), les aliments homogénéisés et diététiques (2,12 MEUR) et les produits laitiers et fromages (1,59 MEUR) ;
- **Les machines industrielles et agricoles (15 %, 7,9 MEUR)**, en baisse de 16 %. Ce secteur, porté par les commandes des grands groupes privés, qu'ils soient nationaux ou internationaux (pays du Golfe), est sans doute le secteur le plus dynamique de l'économie soudanaise ;
- **Les produits pharmaceutiques (13 %, 6,8 M€)**, en légère augmentation (+8 %). Ce poste, qui était traditionnellement notre principal poste d'exportation, est fortement tributaire de la commande publique au travers de la centrale d'achat du National Medical Supplies Fund. De son côté, ce dernier est tributaire du Ministère des Finances pour l'obtention des devises. Depuis trois ans, le Ministère des finances rencontre beaucoup de difficultés à mettre à disposition les montants nécessaires au NMSF afin que celui-ci puisse faire face à ses arriérés (environ 100 MUSD) et à de nouveaux achats ;
- **Les produits informatiques, électroniques et optiques (12 %, 6,6 MEUR)**, en baisse de 16 %.

Il convient néanmoins de signaler qu'une partie de nos exportations ne sont pas comptabilisées dans les statistiques douanières car elles transitent via des pays tiers, notamment les Emirats Arabes Unis ou encore l'Égypte.

En 2020 (dernières statistiques disponibles), le nombre d'exportateurs français vers le Soudan s'élevait à environ à 230 (contre 300 en 2018). Sur ce total, 10 % étaient des grandes entreprises, 34 % des ETI et 60 % des PME.

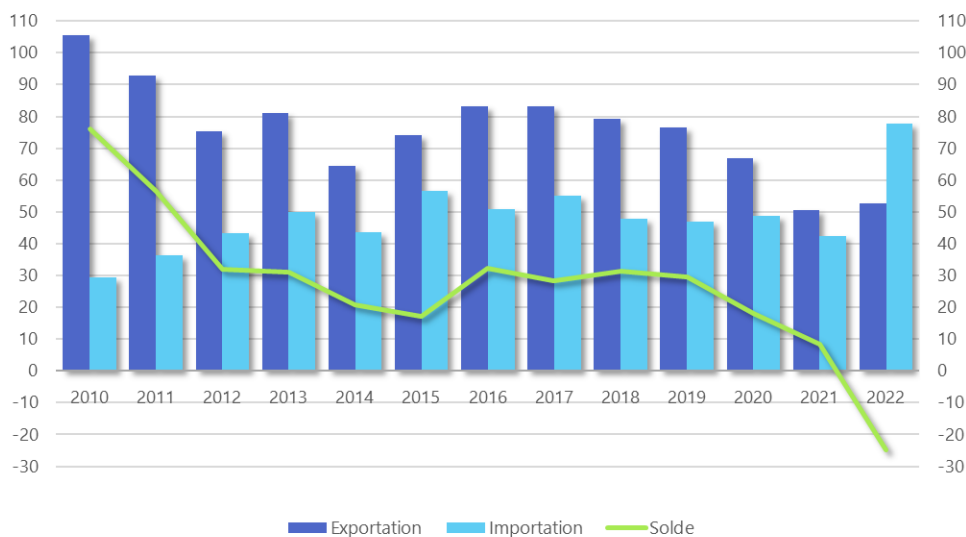
### Nos importations restent à 99 % agricoles

**En 2022, les importations françaises depuis le Soudan ont progressé de 84 %** mais demeurent quasi exclusivement d'origine agricole (gomme arabique). Ce pays est le principal exportateur mondial de cette denrée, alors que la France en est le principal importateur, au travers deux de ses ETI : Nexira et Alland&Robert, tous deux leaders mondiaux dans le domaine. Cette forte augmentation provient d'une part d'un rattrapage suite au blocage des ports de Port Soudan pendant 90 jours de mi-septembre à mi-novembre 2021, mais surtout de la forte augmentation du prix FOB de la tonne de gomme arabique de type Seyal qui représente les 2/3 de nos importations de gomme ; son prix d'achat ayant doublé en deux ans.

A signaler que la décision fin 2021 de la part de la FDA américaine de considérer de nouveau la gomme arabique comme une fibre alimentaire entrant dans la composition de compléments alimentaires et de santé a certainement contribué à cette augmentation significative des exportations de gomme arabique. Au-delà de son image emblématique, le secteur de la gomme arabique au Soudan représente, non seulement, une source substantielle de devises, mais, surtout, un moyen de subsistance pour une part importante de la population rurale (au moins 1 million de foyers).

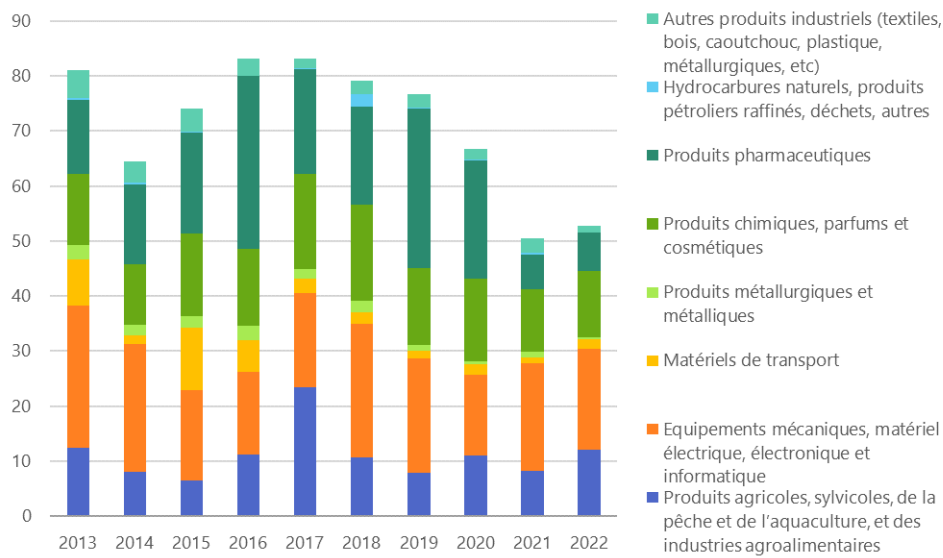
Avec l'éclatement de la guerre le 15 avril 2023 entre l'armée régulière du général al Burhan et les Forces de soutien rapide (FSR) du général Hemedti, la situation économique au Soudan s'est drastiquement détériorée. Après quatre mois d'affrontement, l'issue semble toujours aussi indéfinie et les deux camps clament une victoire proche. En conséquence, l'économie du pays est complètement à l'arrêt et dépend entièrement des dons de la communauté internationale pour subvenir aux besoins de la population.

### Evolution des échanges commerciaux franco-soudanais (MEUR)



Sources : Douanes françaises

Décomposition des exportations françaises vers le Soudan (MEUR)



Sources : Douanes françaises

Décomposition des importations françaises depuis le Soudan (MEUR)



Sources : Trade Data Monitor, Calculs du SER



## Indicateurs régionaux : Corne de l'Afrique

Indicateurs Pays	Djibouti	Erythrée	Ethiopie	Soudan	Somalie
Population (M hab.) BM 2022	1,1	3,7	123,4	46,9	17,6
Croissance démographique (%) BM 2022	1,4	1,7	2,5	2,6	3,1
Doing Business (classement) 2020	112	189	159	171	190
Rang Indice de corruption - Transparency international 2021	128	161	87	164	178
<b>Macroéconomie</b>					
PIB (Mds USD) FMI 2023	3,9	2,7	156,1	46,7	8,7
PIB par habitant (USD) FMI 2023	3 803	715	1 476	975	544
Croissance du PIB réel (%) FMI 2023	4,0	2,9	6,1	1,2	2,8
Taux d'inflation moyen annuel (%) FMI 2023	3,2	6,4	31,4	71,6	4,2
<b>Finances Publiques</b>					
Solde budgétaire, dons compris (%PIB) FMI 2023	-1,2	-0,1	-3,5	-2,4	-0,5
Dette publique (%PIB) FMI 2023	39,0	146,3	37,6	151,1	0,0
Dette publique extérieure (%PIB) FMI - REO 2023	-	45,8	18,2	-	-
<b>Echanges</b>					
Balance des biens (%PIB) CNUCED 2022	-23,4	-26,4	-9,5	-12,6	-7,0
<i>Exportation française vers (MEUR) Douanes françaises 2022</i>	85,8	5,0	321,7	52,8	15,6
<i>Importation française depuis (MEUR) Douanes françaises 2022</i>	1,3	0,6	82,5	77,6	15,2
Balance courante (%PIB) FMI 2023	-3,8	14,1	-3,4	-7,2	-16,4
Transferts de la diaspora (%PIB) BM 2022	1,6	-	0,3	2,9	21,4
Réserves de change (mois d'import) FMI - REO 2023	n.c	-	0,6	n.c	-
<b>Développement</b>					
IDH BM 2021	0,52	0,46	0,40	0,51	-
Espérance de vie à la naissance BM 2021	66,5	65,7	66,0	64,9	56,9
Taux de pauvreté (< 1,90 USD/jours, %) BM*	17,0	-	30,8	12,2	68,6
Emissions de CO <sup>2</sup> par habitant (kg) BM 2020	392	199	154	468	40
<b>Notation Dette Souveraine</b>					
S&P	-	-	CCC(+)	-	-
Moody's	-	-	Caa2(-)	-	-
Fitch	-	-	CCC	-	-
<b>Politique Monétaire</b>					
Taux directeur*	-	-	-	-	-

\*Dernière donnée disponible

## 🌐 Océan Indien – Comores

Par le SE de Tananarive



### Une forte baisse de l'excédent structurel du commerce bilatéral France-Comores

*La France est en situation d'excédent structurel vis-à-vis des Comores, celui-ci baissant néanmoins fortement à 29,2 MEUR en 2022. Les exportations françaises ont baissé, à 33,0 MEUR et concernent principalement les produits manufacturés, agro-alimentaires, mécaniques et de transport. Les importations diminuent également, à 3,8 MEUR, et sont concentrées sur les huiles essentielles et la vanille. La France demeure le 2<sup>ème</sup> fournisseur des Comores en 2022 (12,1 % de part de marché), derrière les Emirats Arabes Unis (hydrocarbures). La France est le 3<sup>ème</sup> client des Comores (19,8 % des exportations comoriennes) derrière la Tanzanie et l'Inde.*

L'excédent structurel de la France vis-à-vis des Comores est en baisse, atteignant 29 MEUR

**La France est en excédent commercial structurel vis-à-vis des Comores, en baisse en 2022** à 29,2 MEUR contre 40,6 MEUR en 2021 (le plus haut atteint durant la décennie). Cette baisse s'explique par la forte diminution de nos ventes de produits manufacturés divers, alors que les importations françaises ont également diminué de manière conséquente.

**Les échanges bilatéraux ont connu un coup d'arrêt en 2022 (36,8 MEUR), un niveau inférieur à leur moyenne entre 2011 et 2021 (41,9 MEUR).** En constante augmentation depuis 2011, il a commencé à décliner en 2017, en raison de la baisse des cours de la vanille, puis de la crise sanitaire (passant de 49,1 MEUR à 45,2 MEUR). Il avait connu une reprise forte en 2021 (53,4 MEUR).

Les Comores sont un partenaire peu important au regard du volume du commerce extérieur français : l'archipel est son 151<sup>ème</sup> client, son 180<sup>ème</sup> fournisseur et son 73<sup>ème</sup> excédent.

Les exportations françaises sont en forte baisse en 2022 et se concentrent sur les produits manufacturés, les produits agroalimentaires, les équipements divers et les matériels de transport

**En 2022, les exportations françaises vers les Comores ont fortement diminué de 29,7 % passant à 33,0 MEUR.** Leur structure évolue peu, avec près de 79 % répartis sur quatre secteurs :

- Les **produits manufacturés divers** (8,6 MEUR, soit 25,9 %), baissent fortement (-38,7 %) en 2022, en raison de la diminution des ventes de meubles divers en bois ou en métal notamment destinés aux ménages comoriens ;
- Les **produits agroalimentaires** (7,8 M€, 23,7 %) observent une baisse de 9,9 % sur l'année, en raison d'un ralentissement de nos ventes de préparations alimentaires à base de farines et produits laitiers ainsi que de poulet surgelé. Effectivement, la viande et les produits carnés ont connu une baisse de 41,5 % (-1,1 MEUR) ;
- Les **équipements mécaniques, matériels électrique, électronique et informatique** (5 MEUR, 15,1 %), en chute de 42,9 % en 2022, notamment les ventes d'équipements électriques et ménagers (-58,6 %) et les machines industrielles et agricoles (-35,7 %) ;
- Les **matériels de transport** (4,6 MEUR, 13,9 %) ont diminué de 29 %, en raison de la baisse de nos ventes de véhicules automobiles pour particuliers.

Selon les données du FMI, la France demeure durant les onze premiers mois de 2022 à la 2<sup>ème</sup> place des fournisseurs des Comores, avec 12,1 % de part de marché (contre 10,6 % en glissement annuel). Elle est largement devancée par les Emirats Arabes Unis (38,5 %, hydrocarbures). Le Pakistan demeure 3<sup>ème</sup> (8,7 %, riz).

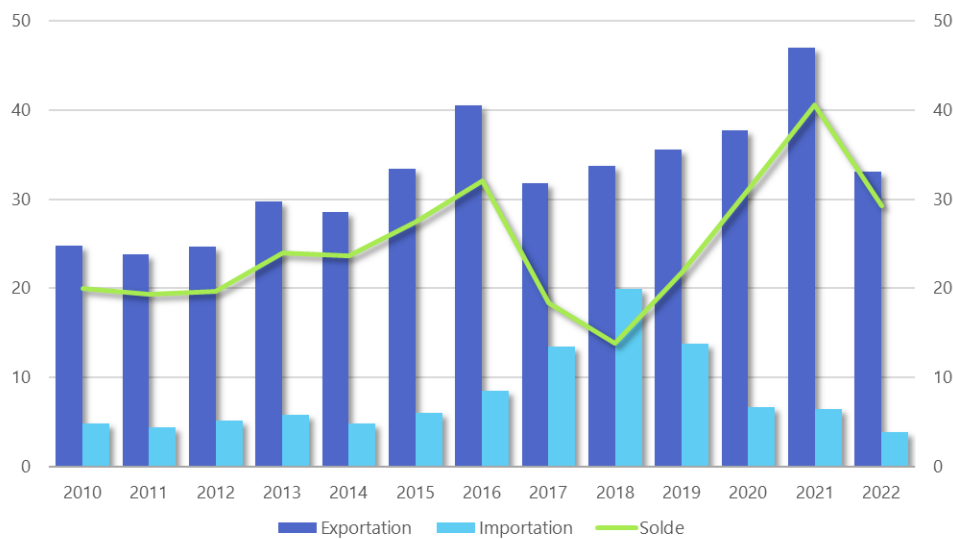
Nos importations diminuent fortement et consistent pour leur quasi-totalité en des achats de produits de rente (huiles essentielles, vanille, girofle)

**En 2022, les importations françaises depuis les Comores ont diminué de manière importante (-40,6 %) à 3,8 MEUR.** Deux postes d'importation concentrent la quasi-totalité des achats (96 %) :

- **Les produits chimiques, parfums et cosmétiques (3,0 MEUR, 79,1 %)**, baissent de 32,7 % sur l'année, en raison de la diminution de nos achats d'huiles essentielles (girofle, ylang-ylang) ;
- **Les produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture (637,1 kEUR, soit 16,8 %), ont chuté de 65,2 % en 2022.** Cette diminution s'explique par la forte baisse de nos achats de vanille (de 44 à 33 tonnes) et de girofle (de 33 à 23).

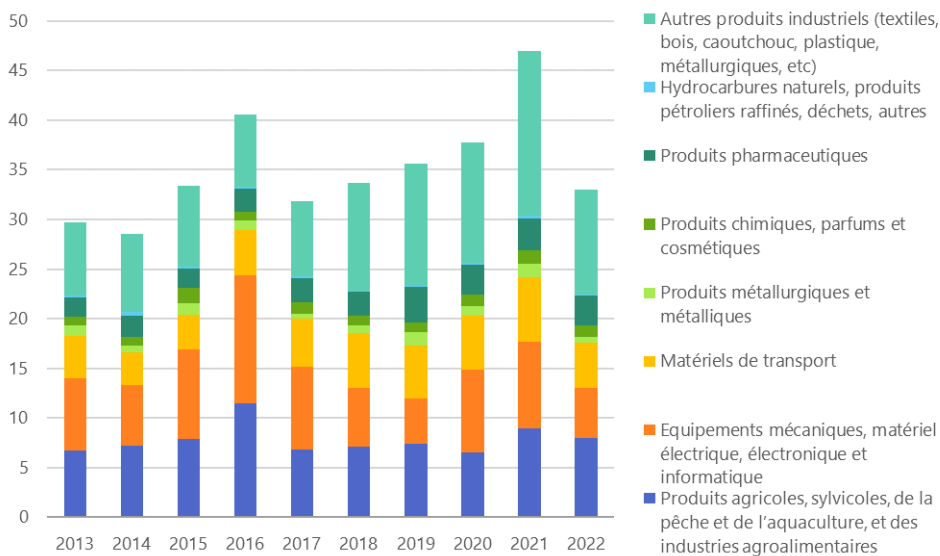
**Selon le FMI, la France demeure le 3<sup>ème</sup> client des Comores durant les onze premiers mois de 2022** (19,8 % des exportations comoriennes, stable en glissement annuel) derrière la Tanzanie (24,9 %, non identifié) et l'Inde (24,4 %, surtout des véhicules automobile).

Evolution des échanges commerciaux franco-comoriens (MEUR)



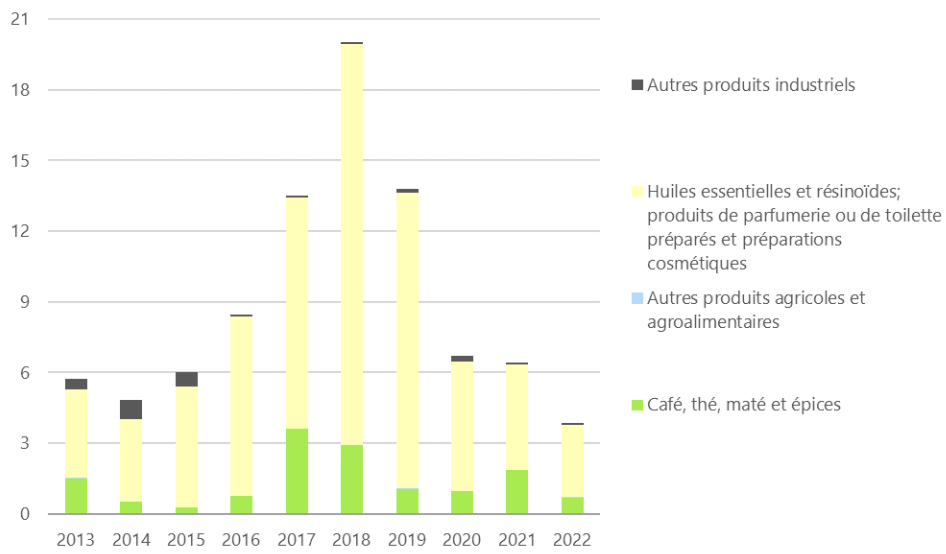
Sources : Douanes françaises

Décomposition des exportations françaises vers les Comores (MEUR)



Sources : Douanes françaises

Décomposition des importations françaises depuis les Comores (MEUR)



Sources : Trade Data Monitor, Calculs du SER

## Océan Indien – Madagascar

*Par le SE de Tananarive*



Malgré un volume d'échange à un niveau historique, la France reste en situation de déficit structurel vis-à-vis de Madagascar

*Le volume des échanges avec Madagascar a atteint son plus haut niveau historique à 1,1 Md EUR en 2022. Néanmoins, la France reste en situation de déficit structurel vis-à-vis de la Grande-Ile, celui-ci atteignant son niveau le plus important en 2022 (268,2 MEUR). Les exportations françaises ont augmenté de 19,9 % à 424,4 MEUR et sont réparties entre produits textiles, mécaniques, agro-alimentaires et pharmaceutiques. Également en hausse, les importations françaises sont dominées par les produits agricoles (vanille) et textiles (692,6 MEUR). La France est le 3<sup>ème</sup> client de Madagascar en 2022 (17,2 % de part de marché), légèrement derrière les Etats-Unis et la Chine, tandis qu'elle est son 67<sup>ème</sup> fournisseur (5,8 % de part de marché), devancée par la Chine (équipements divers), l'Inde (riz), les Emirats Arabes Unis et Oman (hydrocarbures), ainsi que l'Afrique du Sud (charbon).*

**Le volume des échanges entre la France et Madagascar a atteint un pic record à 1,1 Md EUR**

**Le volume des échanges bilatéraux atteint un record à 1,1 Md EUR en 2022, en augmentation de 27,6 % par rapport à l'année précédente (875,1 MEUR).** Cette évolution s'explique principalement par une forte hausse de nos achats de produits agricoles (notamment la vanille) et textiles malgaches. Le volume des échanges s'élevait à 859 MEUR en moyenne sur la décennie. En constante augmentation depuis 2010, il avait atteint un pic en 2018 à 998 MEUR.

**La France accuse un déficit commercial structurel vis-à-vis de Madagascar, en forte hausse en 2022 à 268,2 MEUR contre 167,2 MEUR en 2021.** Il s'agit du plus important déficit enregistré depuis 2010, plus important encore qu'en 2017 (267,8 MEUR), qui était dû à une flambée du prix de la vanille.

Madagascar est le 77<sup>ème</sup> client de la France, son 69<sup>ème</sup> fournisseur et son 52<sup>ème</sup> déficit.

**Les exportations françaises sont en forte hausse en 2022 et restent dominées par les produits textiles et les équipements divers**

**En 2022, les exportations françaises vers Madagascar ont augmenté de 19,9 % passant à 424,4 MEUR.** Leur structure évolue peu, avec près des trois-quarts concentrés sur quatre secteurs :

- **Les produits textiles, habillement, cuir et chaussures (127,0 MEUR, soit 29,9 %), en hausse de 17 %** en 2022, en raison notamment de l'augmentation de nos ventes de vêtements et tissus en soie, laine et coton ;
- **Les équipements mécaniques, matériels électrique, électronique et informatique (85,6 MEUR, 20,2 %), en hausse de 17,5 %** en 2022, grâce à une croissance importante des ventes d'équipements électriques et ménagers (+24,3 %) ; **Les produits agricoles et agroalimentaires (55,8 MEUR, 13,1 %), en hausse de 19,1 %** en 2022, soutenus par les exportations de préparations alimentaires à base de farines et produits de boulangerie, l'export d'aliments pour animaux de ferme (17,7 MEUR) et de produits laitiers et fromages (7,2 MEUR) ;
- **Les produits pharmaceutiques (34,2 MEUR, 7 %) ont augmenté de 11,4 %** en 2022. Ils ont bénéficié de la hausse des achats de médicaments de la part des importateurs malgaches dans un contexte d'appréciation de la devise locale (Ariary) face à l'euro durant le premier semestre de l'année 2022.

**En dépit de la croissance de nos exportations, sur les onze premiers mois de l'année, selon les données du FMI, la France passe de troisième à sixième fournisseur de la Grande Île** (5,8 % de part de marché, stable). Elle est devancée par la Chine, dont la part de marché augmente à 24,5 % contre 23,3 % en 2021 en glissement annuel, en raison d'une hausse de ses exportations d'équipements mécaniques et électriques. L'Inde conforte sa 2<sup>ème</sup> place (9,5 % de part de marché contre 9,1 % en 2021, grâce aux importations de riz qui représentent plus de la moitié de ses exportations). Deux pays pétroliers, les Emirats Arabes Unis (7,6 %) et Oman (7,4 %) ainsi que l'Afrique du Sud (5,9 %, charbon) la devancent également.

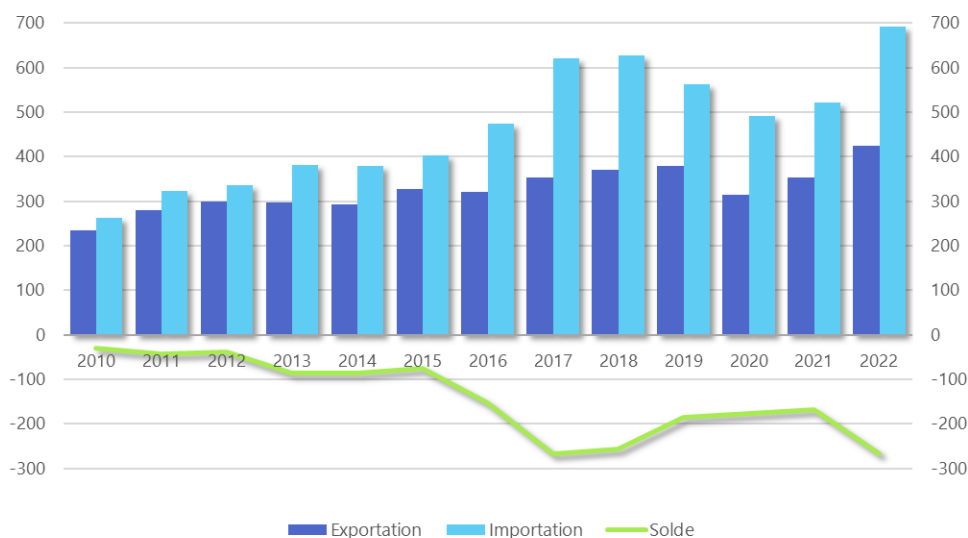
Nos importations, en forte hausse de 32,9 % sur l'année 2022 sont concentrées sur les produits agricoles, textiles et agro-alimentaires

**En 2022, les importations françaises depuis Madagascar ont fortement augmenté de 32,9 % à 692,6 MEUR, et restent à 89 % concentrées sur trois secteurs :**

- **Les produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture (225,3 MEUR, soit 32 %), en hausse de 35,6 % en 2022.** Cette performance s'explique par une augmentation importante du volume des achats de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques (187,5 MEUR) et surtout de vanille (144,3 MEUR en 2022<sup>13</sup>), par les importateurs français, durant la campagne 2021-22, estimé à près du quart du volume exporté par Madagascar. De plus, les préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche représentent un volume d'importation de 110,0 MEUR et les autres préparations et conserves à base de fruits et légumes un volume de 44,2 MEUR ;
- **Les produits textiles, habillement, cuir et chaussures (221,0 MEUR, 32 %), en forte croissance de 33,4 % en 2022,** grâce à une augmentation de nos achats d'articles catégorisés en tant que produits de luxe en provenance de la grande Île ;
- **Les produits agroalimentaires (174,9 MEUR, 25 %), en forte hausse de 23,4 % en 2022** en raison notamment d'une augmentation importante de nos achats de conserves de légumes (haricots verts) et de crustacés, notamment les crevettes dite Label rouge.

**Selon le FMI, la France passe de premier à troisième client de Madagascar durant les onze premiers mois de 2022** (17,2 % des exportations malgaches contre 20 % en 2021 en glissement annuel), légèrement derrière les Etats-Unis (17,4 % de parts de marché contre 18,8 % en glissement annuel, grâce aux ventes de produits textiles) et la Chine (17,4 % contre 13,1 %, hausse des ventes de produits miniers, dont le nickel).

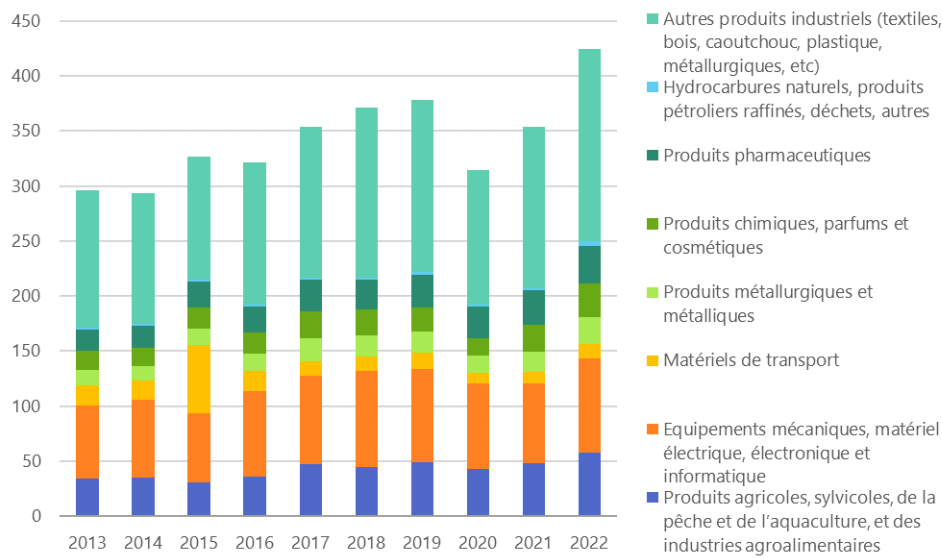
Evolution des échanges commerciaux entre la France et Madagascar (MEUR)



Sources : Douanes françaises

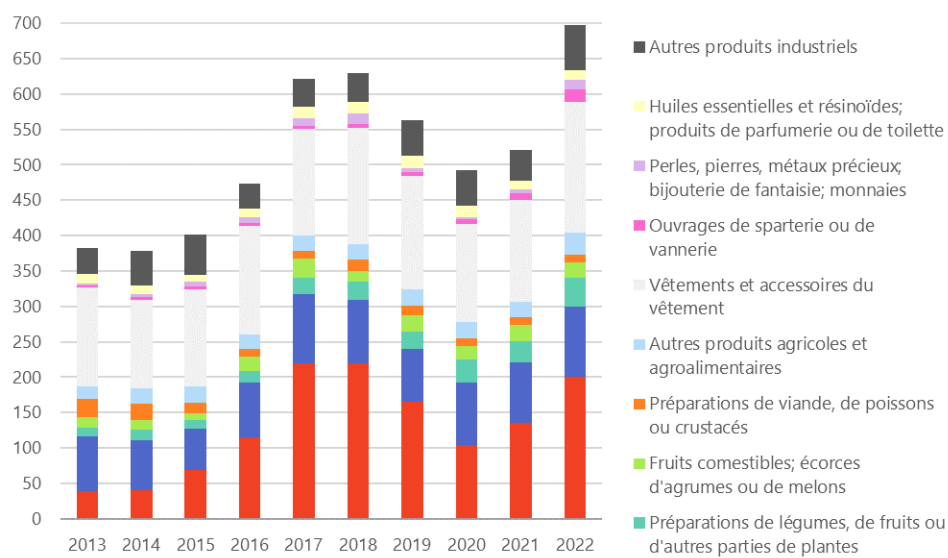
<sup>13</sup> Source : Trade Data Monitor

### Décomposition des exportations françaises vers Madagascar (MEUR)



Sources : Douanes françaises

### Décomposition des importations françaises depuis Madagascar (MEUR)



Sources : Trade Data Monitor, Calculs du SER

## Océan Indien – Maurice



*Par le SE de Tananarive*

Le commerce bilatéral France-Maurice se caractérise par un excédent structurel de la France qui croit mais reste inférieur à son niveau pré-pandémie

*La France est en situation d'excédent structurel vis-à-vis de Maurice, celui-ci atteignant 170,0 MEUR en 2022. Les exportations françaises, en hausse à 433,3 MEUR, concernent principalement les équipements mécaniques, les produits agro-alimentaires et chimiques. Les importations ont également augmenté à 263,3 MEUR et sont concentrées sur les produits textiles, manufacturés et agro-alimentaires. La France est le 5<sup>ème</sup> fournisseur de Maurice avec 7 % de part de marché, derrière l'Inde (riz et médicaments), les Emirats Arabes Unis (hydrocarbures), l'Afrique du Sud (charbon) et Oman (hydrocarbures). Elle en est le 2<sup>ème</sup> client en 2022, en absorbant 10,8 % des exportations, derrière l'Afrique du Sud.*

L'excédent commercial structurel de la France vis-à-vis de Maurice est en hausse, atteignant 170,0 MEUR en 2022

**La France dispose d'un excédent commercial structurel vis-à-vis de Maurice, en hausse en 2022 à 170,0 MEUR contre 124,1 MEUR en 2021.** L'excédent le plus important a été atteint en 2019 (293,7 MEUR), grâce à la livraison de deux avions A330-900 neo.

**En 2022, les échanges bilatéraux (696,6 MEUR) entre les deux pays ont connu une reprise forte après la crise sanitaire (543,2 MEUR).** Le volume des échanges bilatéraux était de 654,8 MEUR en moyenne entre 2012 et 2021. Il augmentait globalement depuis 2012 et a atteint un plus haut en 2019 à 816,3 MEUR (livraison des deux Airbus).

Maurice est le 76<sup>ème</sup> client de la France, son 86<sup>ème</sup> fournisseur et son 42<sup>ème</sup> excédent.

Les exportations françaises, dominées par les équipements divers, les produits agroalimentaires et les produits chimiques, sont en forte hausse en 2022

**En 2022, les exportations françaises vers Maurice augmentent fortement à 433,3 MEUR (+29,8 %), bénéficiant de la reprise des activités économiques après la crise sanitaire.** Leur structure évolue peu, avec les deux tiers répartis sur quatre secteurs :

- **Les équipements mécaniques, matériels électrique, électronique et informatique (114,5 MEUR, soit 26,4 %), en forte hausse de 45 % en 2022.** Cette progression s'explique par les performances des ventes de produits informatiques, électroniques et optiques (+55,7 %) et des machines industrielles et agricoles (+53,7 %) ;
- **Les produits agroalimentaires (85,7 MEUR, 19,8 %), en forte hausse de 35,2 % en 2022,** grâce à la progression de nos ventes de céréales, légumineuses et oléagineux (21,8 MEUR), de produits laitiers et fromages (14,8 MEUR) et de vins (12,3 MEUR) ;
- **Les produits chimiques, parfums et cosmétiques (48,6 MEUR, 11,2 %), en légère croissance de 5,3 %** sur l'année, grâce à nos exportations de parfums et eaux de toilette ;
- **Les produits pharmaceutiques (29,6 MEUR, 6,9 %) ont augmenté de 17,5 % en 2022,** soutenus par la hausse de nos ventes de médicaments incluant notamment des antibiotiques et de la pénicilline ;

**Selon les données du FMI, la France passe de 4<sup>ème</sup> à 5<sup>ème</sup> fournisseur de Maurice avec 7 % de part de marché durant les onze premiers mois de 2022 (contre 9,5 % en glissement annuel),** derrière l'Inde (12,1 %, riz et produits pharmaceutiques), les Emirats Arabes Unis (12 %, hydrocarbures), l'Afrique du Sud (11,5 %, principalement du charbon) et Oman (10,4 %, hydrocarbures). La France a été dépassée par le sultanat d'Oman qui a bénéficié d'une hausse de ses ventes d'hydrocarbures.



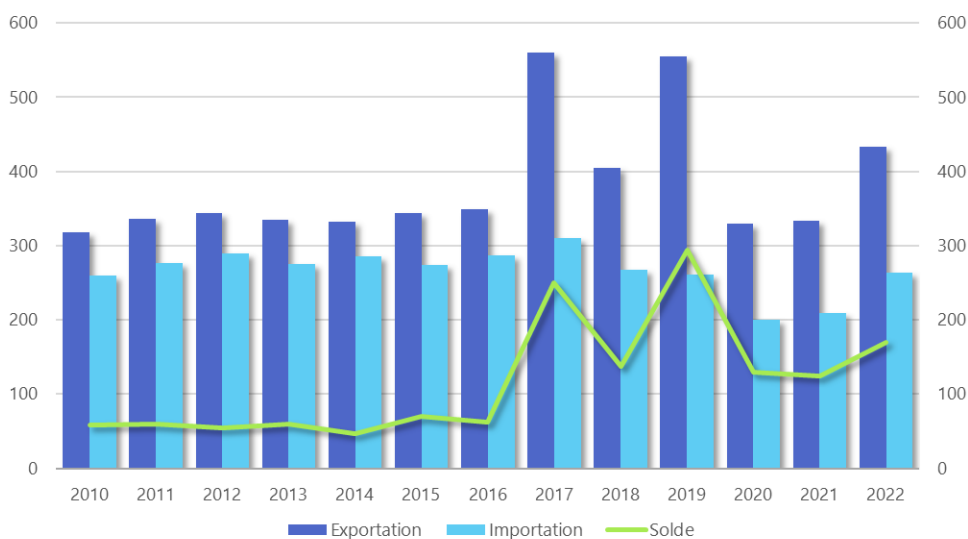
Nos achats de produits mauriciens ont fortement crû sur l'année 2022, concentrés autour des produits textiles, manufacturés et agroalimentaires

**Les importations françaises depuis Maurice ont augmenté de façon importante en 2022 de 25,7 % à 263,3 MEUR** et sont aux deux-tiers concentrées sur trois secteurs :

- **Les produits textiles, habillement, cuir et chaussures (64,2 MEUR, 24,4 %), en hausse de 13,7 %** en 2022, grâce à la relance de l'industrie textile mauricienne, après des difficultés opérationnelles en 2021. Cette hausse concerne surtout les achats de t-shirts, de chandails ou de costumes divers ;
- **Les produits manufacturés divers (61,1 MEUR, 23,2 %), en hausse de 11 %** sur l'année en raison notamment de l'augmentation de nos achats d'appareils divers utilisés dans le domaine de la chirurgie, l'art dentaire ainsi que dans la mesure de la pression artérielle ;
- **Les produits agroalimentaires (48,8 MEUR, soit 18,5 %), en hausse de 24,7 %** en raison de la progression des importations de conserves de thon et de sucre raffiné, dont les volumes d'achats ont respectivement augmenté de 23 % et de 33 % atteignant au total au volume d'échange de 27,4 MEUR, et d'animaux d'élevage et de produits d'origine animale (15,2 MEUR).

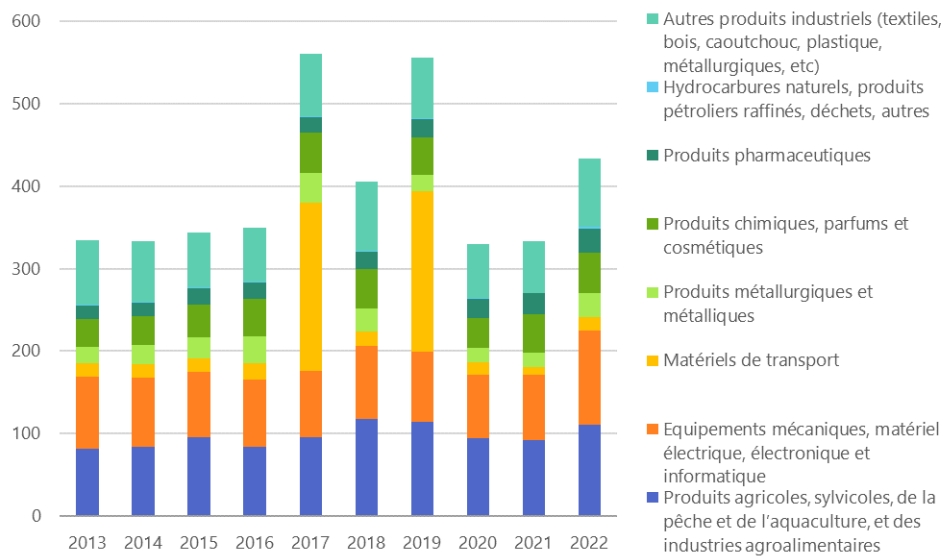
**Selon le FMI, la France demeure le 2<sup>ème</sup> client de Maurice durant les onze premiers mois de 2022**, en absorbant 10,8 % de ses exportations (contre 13,6 % en 2021 en glissement annuel), derrière l'Afrique du Sud (15,5 %, principalement des produits textiles contre 14,2 % en 2021) et devant Madagascar (10,5 %, textile).

Evolution des échanges commerciaux entre la France et Maurice (MEUR)



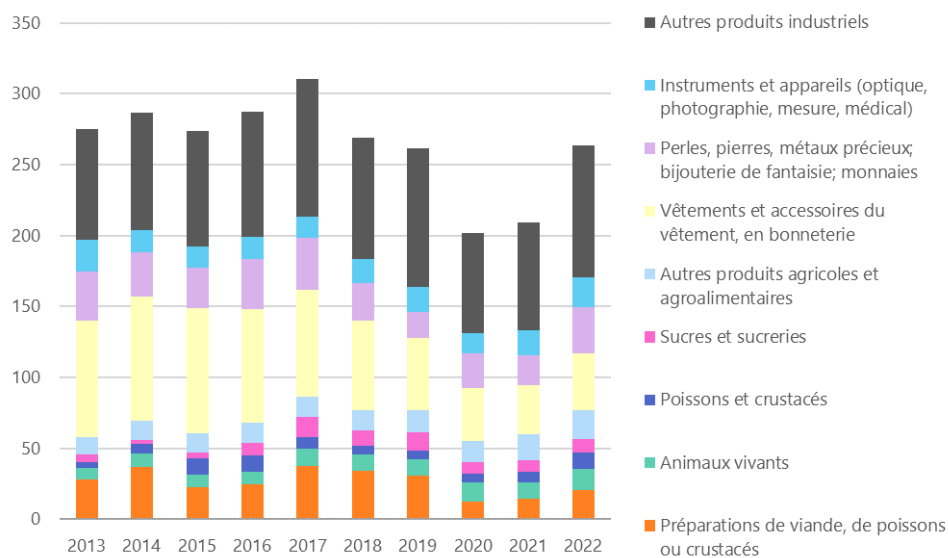
Sources : Douanes françaises

### Décomposition des exportations françaises vers Maurice (MEUR)



Sources : Douanes françaises

### Décomposition des importations françaises depuis Maurice (MEUR)



Sources : Trade Data Monitor, Calculs du SER

## Océan Indien – Seychelles

*Par le SE de Tananarive*



Le commerce bilatéral France-Seychelles se caractérise par un déficit structurel de la France qui atteint un niveau historique depuis 2010

*La France est en situation de déficit structurel vis-à-vis des Seychelles, celui-ci atteignant 86,5 MEUR en 2022 contre 83,7 MEUR en 2021. Les exportations françaises vers l'archipel ont légèrement augmenté, passant à 49,7 MEUR en raison de la hausse de nos ventes de boîtes de conserve en fer ou en acier. Les importations ont augmenté à 136,2 MEUR, soutenues par les achats de conserves de thons. La France passe de 2<sup>ème</sup> à 3<sup>ème</sup> client des Seychelles en 2022, totalisant 15,3 % de ses exportations, derrière les Bermudes et les Emirats Arabes Unis. Elle devient le 5<sup>ème</sup> fournisseur de l'archipel avec 6,6 % de part de marché, derrière les Emirats Arabes Unis, l'Espagne, le Belize, la Chine et Chypre.*

**Le déficit commercial de la France se creuse vis-à-vis des Seychelles, atteignant 86,5 MEUR en 2022**

**La France présente un déficit commercial structurel vis-à-vis des Seychelles, en léger creusement en 2022** à 86,5 MEUR contre 83,7 MEUR en 2021. Il s'agit du déficit le plus important de la dernière décennie, dépassant celui de 2021. Il s'explique principalement par la hausse de nos achats de conserve de thon, qui constituent 93 % de nos importations totales.

**Depuis la crise sanitaire, les échanges bilatéraux sont en légère reprise**, atteignant 185,9 MEUR en 2022, contre 174,3 MEUR en 2021. Le volume des échanges bilatéraux était de 165,7 MEUR en moyenne sur la décennie passée. Il augmente globalement depuis 2015 et a atteint un plus haut en 2022.

Les Seychelles sont le 135<sup>ème</sup> client de la France, son 99<sup>ème</sup> fournisseur et son 65<sup>ème</sup> déficit.

**Les exportations françaises augmentent en 2022 et se concentrent sur les ventes de produits destinés à l'industrie seychelloise de la pêche (boîtes de conserves, pièces détachées...)**

**En 2022, les exportations françaises vers les Seychelles ont légèrement augmenté à 49,7 MEUR (+8,2 %).**

Elles bénéficient de la forte hausse de nos ventes de boîtes de conserve en fer et en acier qui compense la chute de nos ventes de produits congelés (pêche en eau internationale). Leur structure évolue peu, avec 60 % concentrés sur trois secteurs :

- **Les produits métallurgiques et métalliques (10,3 MEUR, 21,0 %), en forte hausse de 84,6 %** sur l'année. Nos ventes de boîtes de conserve vides en fer ou en acier ont augmenté de manière importante ;
- **Les produits agricoles et agroalimentaires (10,3 MEUR, soit 21,0 %), en forte baisse (-44,4 %)** en 2022, principalement en raison d'une forte diminution des ventes de poissons congelés. Ils sont composés d'exportations de vins de raisin (3,8 MEUR), de plats préparés (1,7 MEUR) et de produits laitiers et fromages (1,5 MEUR) ;
- **Les machines industrielles, agricoles et autres machines diverses (8,9 MEUR, 18,3 %), en forte augmentation de 52,5 %**, en raison des bonnes performances de nos ventes de pièces détachées pour moteurs divers, réfrigérateurs, congélateurs ou surgélateurs utilisés pour les conserveries de poissons, notamment de thon.

**Selon les données du FMI, la France devient durant les onze premiers mois de 2022 le 5<sup>ème</sup> fournisseur des Seychelles avec 6,6 % de part de marché** contre 8,4 % en 2021 en glissement annuel, derrière les Emirats Arabes Unis (23,7 %, qui bénéficient de la hausse du cours international des hydrocarbures), l'Espagne (8,9 %, notre principal concurrent sur la pêche), le Belize (8,3 %, non identifié), la Chine (7,1 %, machines et appareils électriques) et Chypre (7,0 %, bateaux de transport de personnes ou de marchandises). La France était 4<sup>ème</sup> fournisseur en 2021.

## Nos importations augmentent en 2022, à 93 % concentrées sur les achats de conserves de thon

Les importations françaises depuis l'archipel ont augmenté de 5,6 % à 136 MEUR en 2022 et sont quasi exclusivement concentrées sur trois secteurs (98 %) :

- **Les produits agroalimentaires (126,4 MEUR, soit 92,8 %), en hausse de 14,7 %.** Cette augmentation s'explique par la hausse de nos importations de conserves de thon (pêche dans les eaux territoriales de l'espèce *thunnus albacares*) ;
- **Les produits pétroliers (3,9 MEUR, 2,9 %), qui chutent de 66,8 %**, qui correspondraient à des achats d'hydrocarbures ayant transité aux Seychelles en provenance des Emirats Arabes Unis ;
- **Les matériels de transport (3,6 MEUR, 2,7 %), dont les achats ont baissé en 2022 (-16,8 %)** en raison du ralentissement des livraisons de bateaux de plaisance (yachts).

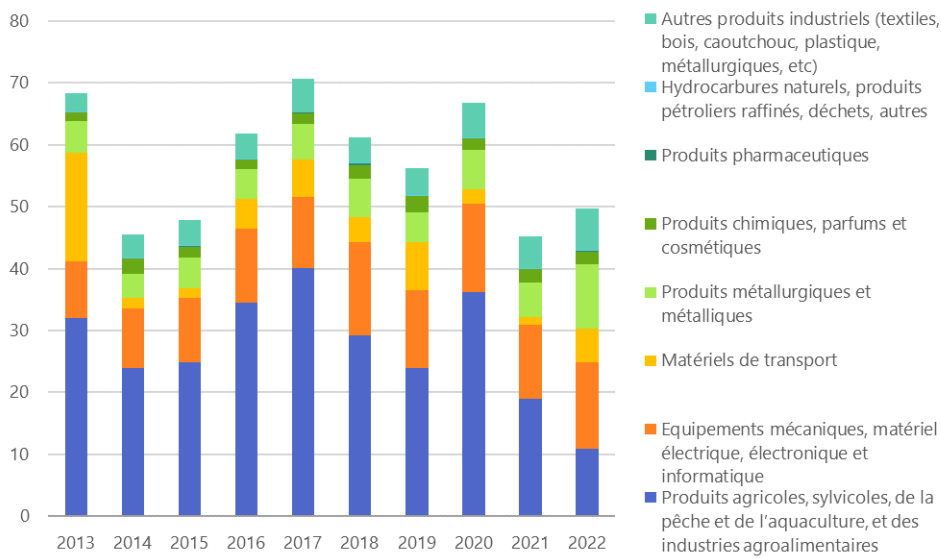
Selon le FMI, la France passe de 2<sup>ème</sup> à 3<sup>ème</sup> client des Seychelles durant les onze premiers mois de 2021, totalisant 15,3 % de ses exportations (contre 18,5 % en 2021), derrière les Bermudes (22,7 % contre 20,9 %, non identifié) et les Emirats Arabes Unis (17,7 %, principalement du thon congelé et des conserves de thons).

### Evolution des échanges commerciaux entre la France et les Seychelles (MEUR)



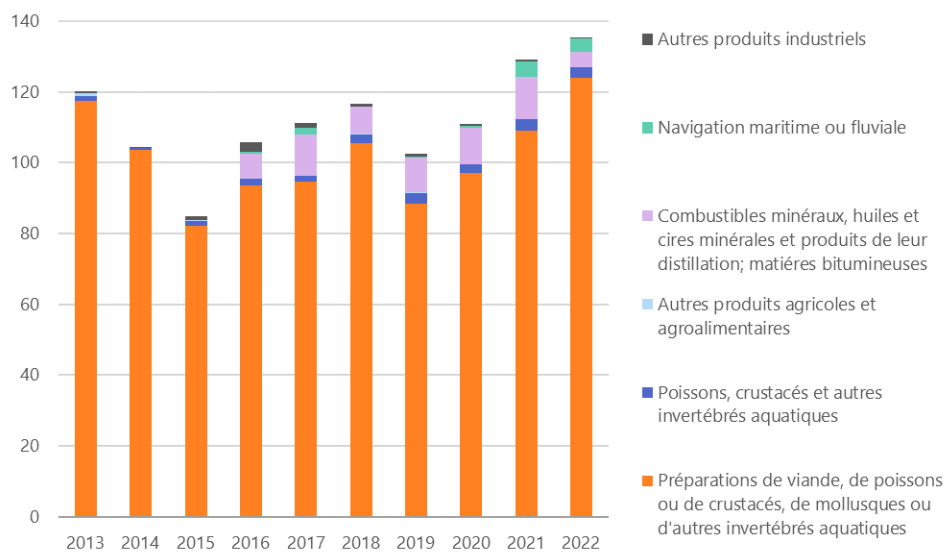
Sources : Douanes françaises

### Décomposition des exportations françaises vers les Seychelles (MEUR)



Sources : Douanes françaises

### Décomposition des importations françaises depuis les Seychelles (MEUR)



Sources : Trade Data Monitor, Calculs du SER

## Indicateurs régionaux : Océan Indien

Indicateurs Pays	Comores	Madagascar	Maurice	Seychelles
Population (M hab.) BM 2022	0,8	29,6	1,3	0,1
Croissance démographique (%) BM 2022	1,8	2,4	-0,3	0,8
Doing Business (classement) 2020	160	161	13	100
Rang Indice de corruption - Transparency international 2021	164	147	49	23
<b>Macroéconomie</b>				
PIB (Mds USD) FMI 2023	1,3	16,0	14,6	2,0
PIB par habitant (USD) FMI 2023	1 361	537	11 549	19 537
Croissance du PIB réel (%) FMI 2023	3,0	4,2	4,6	3,9
Taux d'inflation moyen annuel (%) FMI 2023	8,1	9,5	9,5	3,1
<b>Finances Publiques</b>				
Solde budgétaire, dons compris (%PIB) FMI 2023	-6,4	-3,0	-4,2	-2,0
Dette publique (%PIB) FMI 2023	32,5	53,1	78,1	62,5
Dette publique extérieure (%PIB) FMI - REO 2023	31,6	39,9	24,5	33,7
<b>Echanges</b>				
Balance des biens (%PIB) CNUCED 2022	-20,3	-11,6	-29,6	-39,4
<i>Exportation française vers (MEUR) Douanes françaises 2022</i>	33,0	424,4	433,3	49,7
<i>Importation française depuis (MEUR) Douanes françaises 2022</i>	3,8	692,6	263,3	136,2
Balance courante (%PIB) FMI 2023	-7,3	-5,7	-8,2	-9,2
Transferts de la diaspora (%PIB) BM 2022	20,1	4,8	2,1	0,6
Réserves de change (mois d'import) FMI - REO 2023	7,5	3,7	10,0	3,5
<b>Développement</b>				
IDH BM 2021	0,55	0,53	0,80	0,80
Espérance de vie à la naissance BM 2021	64,0	66,5	74,8	73,3
Taux de pauvreté (< 1,90 USD/jours, %) BM*	19,1	78,9	0,2	0,5
Emissions de CO <sup>2</sup> par habitant (kg) BM 2020	407	97	2 939	6 081
<b>Notation Dette Souveraine</b>				
S&P	-	B-(+)	-	-
Moody's	-	-	Baa3	-
Fitch	-	-	-	B+
<b>Politique Monétaire</b>				
Taux directeur*	1,75	8,50	4,50	2,00

\*Dernière donnée disponible

## Union européenne – échanges avec l'AEOI et APE-Kenya



Par le SER de Nairobi

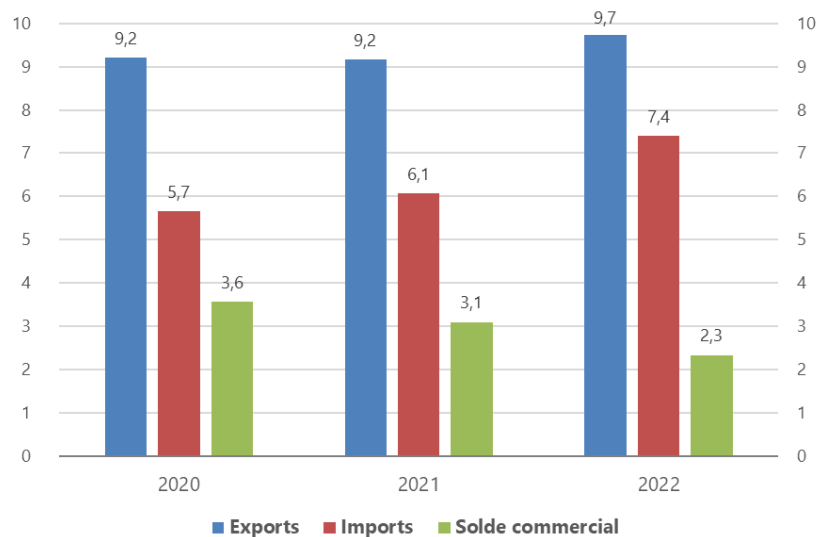
L'UE, 2<sup>ème</sup> partenaire commercial de l'AEOI, bénéficie d'un excédent structurel avec la région

L'Union européenne (UE) est le 2<sup>ème</sup> partenaire commercial de l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien (AEOI) depuis 2010, derrière la Chine. Elle est son 3<sup>ème</sup> fournisseur et 1<sup>er</sup> client en 2022. La France, les Pays-Bas l'Allemagne, la Belgique et l'Italie comptent parmi les principaux partenaires membres de l'UE pour la zone. L'UE est structurellement excédentaire, avec un excédent commercial de 3,3 Mds USD en moyenne entre 2010 et 2019, mais qui tend à diminuer depuis 2018. Les accords de partenariat économique pourraient renforcer les échanges entre les deux zones, à commencer par le Kenya qui est le seul signataire à ce jour.

L'UE reste l'un des principaux partenaires commerciaux de l'AEOI, mais son excédent commercial tend à se réduire

**En 2022, l'Union européenne (UE)<sup>14</sup> a exporté 9,7 Mds USD de marchandises vers l'AEOI<sup>15</sup> et importé 7,4 Mds USD, constituant le 3<sup>ème</sup> fournisseur de l'AEOI (11,9 % des importations de la zone, derrière la Chine à 35,2 % et l'Inde à 15,8 %) et son 1<sup>er</sup> client (22,8 % des exportations de la zone, devant l'Inde à 12,3 %, les Etats-Unis et la Chine à 10,1 % chacun). L'UE a été le 3<sup>ème</sup> partenaire commercial de la zone en 2022 (15,0 % des échanges de l'AEOI), derrière la Chine (35,2 %) et l'Inde (15,8 %). L'Union européenne a enregistré une nouvelle baisse de son excédent commercial en 2022, qui s'est établi à 2,3 Mds USD contre 3,1 Mds USD en 2021, s'expliquant par une hausse de ses exportations (+6,1 %) bien inférieure à celle de ses importations (+21,8 %).**

Evolution des échanges de l'UE avec l'AEOI (Mds USD)



Sources : Trade Data Monitor, 2022

**Les principaux clients de l'UE en 2022 étaient le Kenya (2,1 Mds USD en 2022), l'Ethiopie (1,41 Md USD) et la Tanzanie (1,36 Md USD).** Ses principaux fournisseurs étaient le Kenya (1,5 Md USD), Madagascar (1,3 Md USD), et l'Ethiopie (1,0 Md USD). **L'UE occupe aussi une place centrale dans les échanges commerciaux des pays de l'Océan Indien**, représentant 25,9 % de leurs échanges. Par ailleurs, Maurice représentait 12,1 % des échanges commerciaux européens en 2022, Madagascar 8,5 %, les Seychelles 2,6 % et les Comores 0,4 %.

Des produits échangés entre les pays membres de l'UE et l'AOEI structurellement similaires

**La France, 1<sup>er</sup> partenaire européen de l'AEOI, représente une part substantielle des échanges européens avec la région** (19,7 % de la valeur échangée en 2022), et *a fortiori* avec les pays de l'Océan Indien. En outre, les exportations françaises représentent 42,1 % des exportations de l'Union européenne à destination de

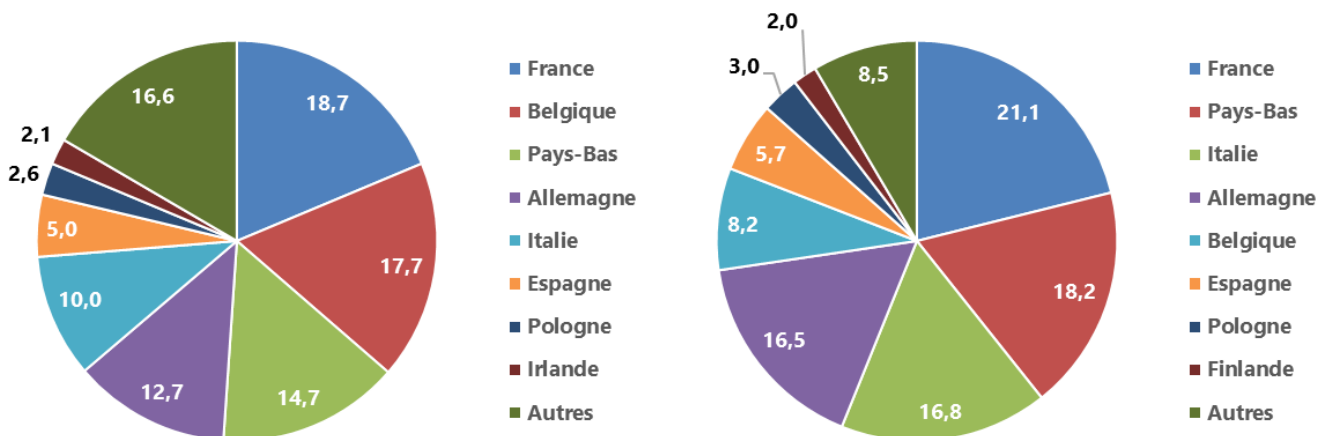
<sup>14</sup> Données Trade Data Monitor hors Royaume-Uni.

<sup>15</sup> Données non disponibles pour l'Erythrée. Les données pour le Soudan s'arrêtent en 2018.

l'Océan Indien en 2022, tandis que la France représente 50,9 % des exportations de l'Océan Indien à destination de l'Union européenne. La France est donc le 2<sup>ème</sup> client de marchandises de la région après les Etats-Unis, devant la Chine, et le 3<sup>ème</sup> fournisseur après la Chine et l'Inde. **Les Pays-Bas, l'Allemagne, la Belgique et l'Italie sont les autres principaux partenaires commerciaux de la région AEOI**<sup>16</sup>. En 2022, la France est le pays européen à avoir exporté le plus vers l'AEOI (1,8 Md USD), devant la Belgique (1,7 Md USD) et les Pays-Bas (1,4 Md USD). De même, la France est le pays qui a le plus importé de produits provenant de l'AEOI en 2022 (1,6 Md USD), devant les Pays-Bas (1,3 Md USD) et l'Italie (1,2 Md USD).

[Principaux exportateurs européens vers l'AEOI \(%\)](#)

[Principaux importateurs européens depuis l'AEOI \(%\)](#)



Sources : Trade Data Monitor, 2022

### La France se positionne sur des secteurs à l'exportation similaires à ses concurrents européens.

L'Allemagne a exporté vers l'AEOI des machines et engins mécaniques (267,8 MUSD), des voitures automobiles, tracteurs et autres véhicules terrestres (112,6 MUSD), des instruments et appareils d'optique, de photographie ou cinématographie, d'appareils médico-chirurgicaux (109,6 MUSD), ainsi que des produits divers des industries chimiques (85,6 MUSD). Les Pays-Bas ont exporté principalement des combustibles minéraux et produits de leur distillation (358,3 MUSD), des réacteurs nucléaires et autres machines et engins mécaniques (249,5 MUSD), des machines et matériels électriques (155,0 MUSD), et des produits divers des industries chimiques (75,5 MUSD).

**L'Union européenne a principalement importé en 2022 du café, thé, mate et épices (1,9 Md USD) – 1<sup>er</sup> produit d'importation de la France et de l'Allemagne – ainsi que des plantes vivantes et produits de la floriculture (0,9 Md USD) – 1<sup>er</sup> produit d'importation des Pays-Bas.**

La récente signature d'un Accord de Partenariat Economique (APE) entre l'UE et le Kenya devrait renforcer les échanges entre les vingt-sept et la région AEOI

En 2014, l'Union européenne et la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) ont conclu un « accord de partenariat économique » ou APE. **Un accord ambitieux qui n'est pas entré en application. Seul pays à l'avoir ratifié, le Kenya n'en a pas non plus bénéficié.** Menacé par une suspension partielle<sup>17</sup> de son accès préférentiel au marché européen accordé au titre du régime standard du Système de préférences généralisées (SPG) depuis le

<sup>16</sup> Données Trade Data Monitor hors Erythrée.

<sup>17</sup> Lorsque la valeur moyenne des importations de produits relevant du SPG et originaires d'un pays bénéficiaire dépasse les seuils fixés à l'annexe VI des règlements SPG pendant trois années consécutives, l'UE se réserve le droit de suspendre les avantages accordés au titre du SPG au pays bénéficiaire en question.



1<sup>er</sup> janvier 2023, et seul pays de la CAE à ne pas pouvoir bénéficier du régime « Tout sauf les armes » en raison de son statut « émergent », **le Kenya a signé en juin 2023<sup>18</sup> un APE bilatéral<sup>19</sup> avec l'UE afin de conserver son accès préférentiel au marché européen. APE que les autres pays de la CAE pourront rejoindre par la suite. Compte tenu du différentiel de développement entre les deux parties prenantes, cet accord commercial est asymétrique.** Tandis que les exportations kényanes vers l'UE (à l'exception des armes) seront intégralement exemptées de droits de douane dès ratification de l'accord, les produits européens à destination du Kenya subiront un traitement différencié et progressif. Dans le détail, l'accord prévoit la libéralisation du marché kényan pour les produits européens, en valeur, à hauteur de 64,4 % à T0 (ratification de l'accord), 79,7 % à T0+15 années et à 82,6 % à T0+25. **Un abaissement des droits de douane significatif qui devrait créer de nouvelles opportunités économiques pour les entreprises européennes, notamment par le renforcement de leur compétitivité sur le marché kényan vis-à-vis d'autres partenaires du Kenya.**

**Pour l'Union européenne, la signature de cet accord commercial bénéficiera en premier lieu aux exportations de produits des industries chimiques** (25,0 % des exportations de l'UE à destination du Kenya en 2022 ; baisse moyenne des droits de douane kényans de 10,5 %<sup>20</sup> à T0+6, de 73,7 % à T0+14 et de 80,9 % à T0+25), **d'appareils mécaniques et électriques** (19,6 % des exportations ; baisse moyenne des droits de douane kényans de 11,1 % à T0+6, de 69,5 % à T0+14 et de 94,5 % à T0+25) et de **produits minéraux** (13,4 % des exportations ; baisse moyenne des droits de douane kényans de 1,8 % à T0+6, de 76,7 % à T0+14 et de 98,1 % à T0+25). **A l'inverse, certaines catégories de produits resteront assujetties à des droits de douane relativement élevés. C'est notamment le cas des produits végétaux** (7,6 % des exportations ; baisse moyenne des droits de douane kényans de 0,3 % à T0+6, de 0,5 % à T0+14 et de 1,1 % à T0+25) **et des aliments préparés, boissons, spiritueux et tabac** (6,5 % des exportations ; baisse moyenne des droits de douane kényans de 17,6 % à T0+6, de 22,0 % à T0+14 et de 22,5 % à T0+25).

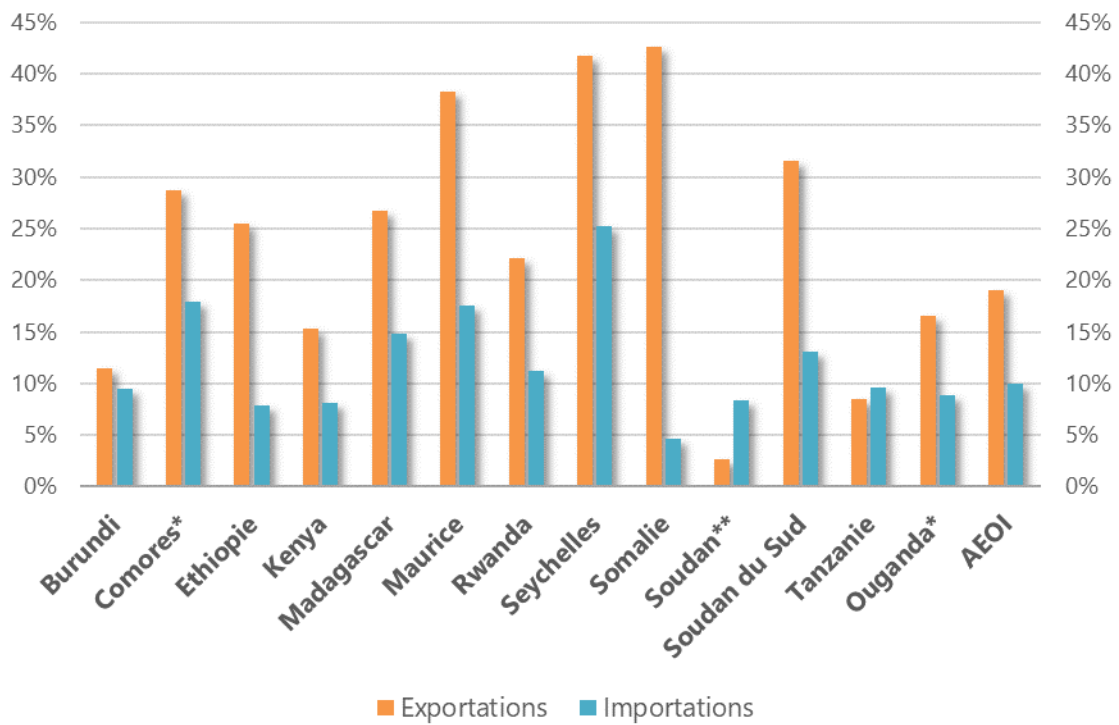
---

<sup>18</sup> Les négociations autour de l'APE UE-Kenya ont néanmoins débuté dès 2021, à la suite de la signature de l'APE Royaume-Uni-Kenya.

<sup>19</sup> Bien que bilatéral, l'APE-Kenya est ouvert à la signature pour les autres Etats membres de la CAE. Néanmoins, selon le Vice-Président de la commission européenne Valdis Dombrovskis, seul le Rwanda aurait manifesté à ce jour un intérêt.

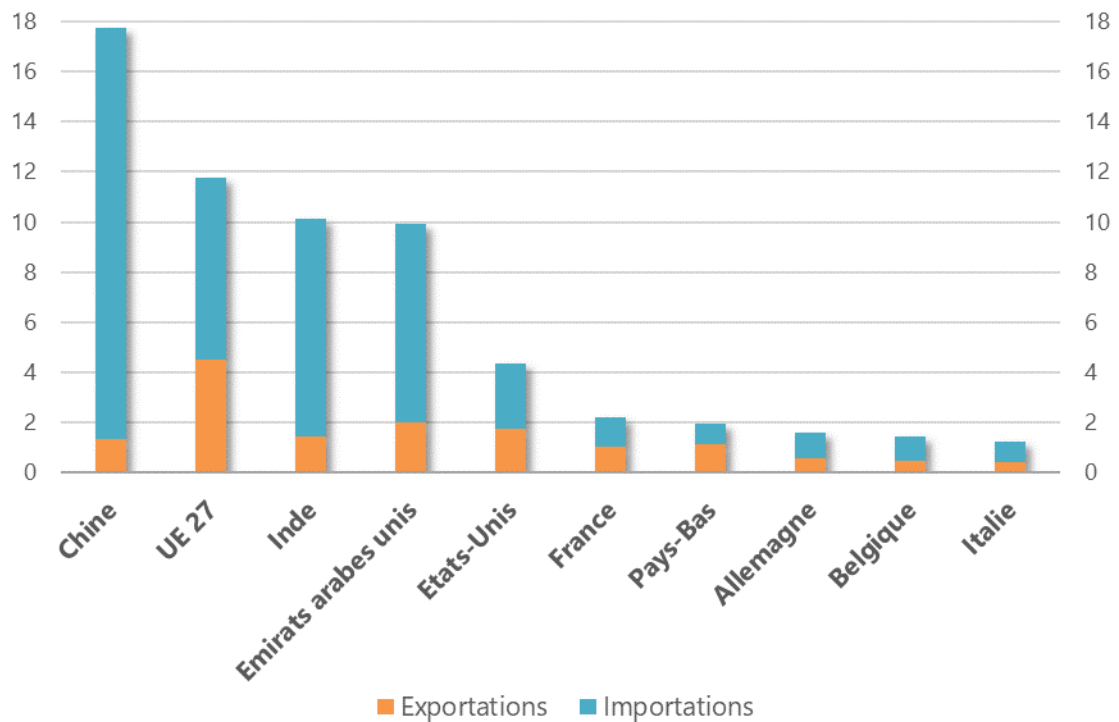
<sup>20</sup> Estimation réalisée par le SER de Nairobi en posant l'hypothèse que la structure des exportations à destination du Kenya reste relativement stable sur les 25 prochaines années.

Part de l'UE dans les exportations et importations de l'AEOI en 2022 (%)



Sources : TradeMap.  
\*Donnée 2021 \*\*Donnée 2018

Principaux partenaires de l'AEOI en 2022 (Mds EUR)



Sources : TradeMap.  
Données non disponibles pour l'Erythrée, le Soudan, le Soudan du Sud, les Comores et l'Ouganda

## Principaux produits exportés par l'UE vers l'AEOL (USD)

Sous catégorie SH	Description	2020	2021	2022
_All	tous les produits de base	9 213 989 520	9 171 567 705	9 730 971 790
84	réacteurs nucléaires, chaudières, machines, appareils et engins mécaniques; parties de ces machines ou appareils	1 702 288 435	1 322 188 947	1 551 887 189
30	produits pharmaceutiques	814 396 897	1 223 709 269	1 349 087 562
85	machines, appareils et matériels électriques et leurs parties; appareils d'enregistrement ou de reproduction du son, appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision, et parties et accessoires de ces appareils	615 871 368	608 962 900	654 122 944
27	combustibles minéraux, huiles minérales et produits de leur distillation; matières bitumineuses; cires minérales	461 573 729	637 585 802	518 634 663
10	céréales	450 068 347	299 269 140	473 386 444
87	voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, leurs parties et accessoires	468 543 912	424 476 000	400 032 356
38	produits divers des industries chimiques	318 158 736	346 915 651	369 509 340
90	instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision; instruments et appareils médico-chirurgicaux; parties et accessoires de ces instruments ou appareils	357 405 384	333 702 149	353 609 072
33	huiles essentielles et résinoïdes; produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations cosmétiques	199 749 935	228 255 898	245 320 987
88	navigation aérienne ou spatiale	720 454 358	471 972 175	236 790 586
48	papiers et cartons; ouvrages en p-te de cellulose, en papier ou en carton	187 429 933	210 107 052	223 193 943
39	matières plastiques et ouvrages en ces matières	201 244 397	185 242 090	194 750 292
31	engrais	77 533 914	112 639 510	191 326 184
21	préparations alimentaires diverses	156 958 974	156 090 595	185 779 880
23	résidus et déchets des industries alimentaires; aliments préparés pour animaux	108 215 574	139 151 813	150 405 115
73	ouvrages en fonte, fer ou acier	194 105 041	148 790 617	147 169 407
19	préparations a base de céréales, de farines, d'amidons, de féculés ou de lait; pâtisseries	151 900 152	127 463 026	146 852 357
71	perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires, métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux et ouvrages en ces matières; bijouterie de fantaisie; monnaies	69 990 619	111 705 927	146 552 778
22	boissons, liquides alcooliques et vinaigres	96 888 371	115 700 088	145 435 837
4	lait et produits de la laiterie; œufs d'oiseaux; miel naturel; produits comestibles d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs	99 640 660	106 650 990	131 077 292
94	meubles; mobilier médico-chirurgical; articles de literie et similaires; appareils d'éclairage non dénommés ni compris ailleurs; lampes-réclames, enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses et articles similaires; constructions préfabriquée	92 997 915	111 386 794	121 079 528
89	navigation maritime ou fluviale	34 998 000	40 497 713	110 451 475
49	produits de l'édition, de la presse ou des autres industries graphiques; textes manuscrits ou dactylographiés et plans	91 211 398	78 141 578	93 080 225

## Principaux produits importés par l'UE depuis l'AEOI (USD)

Sous catégorie SH	Description	2020	2021	2022
_All	tous les produits de base	5 652 133 366	6 072 266 605	7 396 221 316
09	café, thé, mate et épices	1 113 603 496	1 412 374 227	1 864 091 783
06	plantes vivantes et produits de la floriculture	815 458 869	921 918 525	861 197 387
27	combustibles minéraux, huiles minérales et produits de leur distillation; matières bitumineuses; cires minérales	106 678 165	263 150 744	641 997 719
16	préparations de viande, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques	408 622 317	407 758 389	425 999 408
03	poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques	312 980 948	349 051 968	397 646 977
08	fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons	268 100 464	297 734 275	319 439 375
62	vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie	256 813 788	258 878 600	300 529 926
61	vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie	298 874 399	280 056 452	282 065 675
26	minerais, scories et cendres	368 330 458	80 267 513	261 081 030
71	perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires, métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux et ouvrages en ces matières; bijouterie de fantaisie; monnaies	157 946 995	132 256 700	205 345 797
07	légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires	188 414 749	205 628 238	185 631 928
24	tabacs et succédanés de tabac fabriqués	186 239 424	130 496 946	183 165 626
13	gommes, résines et autres sucs et extraits végétaux	137 223 908	132 787 297	167 007 542
12	graines et fruits oléagineux; graines, semences et fruits divers; plantes industrielles ou médicinales; pailles et fourrages	123 195 079	145 965 481	159 221 005
20	préparations de légumes, de fruits ou d'autres parties de plantes	173 080 480	142 361 990	131 943 594
17	sucres et sucreries	114 496 106	100 518 728	93 569 933
18	cacao et ses préparations	55 582 629	84 517 836	63 534 910
81	autres métaux communs; cermets; ouvrages en ces matières	34 553 404	13 771 678	62 322 627
74	cuivre et ouvrages en cuivre	27 864 568	122 559 537	55 749 993
75	nickel et ouvrages en nickel	45 797 607	21 487 567	51 520 937
15	graisses et huiles animales ou végétales; produits de leur dissociation; graisses alimentaires élaborées; cires d'origine animale ou végétale	26 267 780	29 043 346	50 471 939

## CONTACTS

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda

Page pays : [Kenya](#) / [Somalie](#) / [Burundi](#) / [Rwanda](#)

Twitter : [DG Trésor Kenya](#)

Contact : Jérôme BACONIN [jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr](mailto:jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr)

En collaboration avec l'ambassade de France à Kigali : Quentin DUSSART  
[quentin.dussart@diplomatie.gouv.fr](mailto:quentin.dussart@diplomatie.gouv.fr)

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Page pays : [Madagascar](#) / [Seychelles](#) / [Maurice](#) / [Comores](#)

Twitter : [DG Trésor Madagascar](#)

Contact : Béatrice ALPERTE [beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr](mailto:beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr)

Ethiopie, Erythrée, Djibouti

Page pays : [Ethiopie](#) / [Djibouti](#) / [Erythrée](#)

Contact : Julien DEFRANCE [julien.defrance@dgtresor.gouv.fr](mailto:julien.defrance@dgtresor.gouv.fr)

Ouganda, Soudan du Sud

Page pays : [Ouganda](#) / [Soudan du Sud](#)

Contact : Grégory SIDRAC [gregory.sidrac@dgtresor.gouv.fr](mailto:gregory.sidrac@dgtresor.gouv.fr)

Tanzanie

Page pays : [Tanzanie](#)

Contact : Annie BIRO [annie.biro@dgtresor.gouv.fr](mailto:annie.biro@dgtresor.gouv.fr)

Soudan

Page pays : [Soudan](#)

Contact : Rafael SANTOS [rafael.santos@dgtresor.gouv.fr](mailto:rafael.santos@dgtresor.gouv.fr)

Rwanda

Ambassade de France au Rwanda : <https://rw.ambafrance.org/>

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)



Responsable de la publication : Service économique de Nairobi  
([jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr](mailto:jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr)).

Rédaction : SER de Nairobi et SE de l'AEOI

Pour s'abonner : [alice.beguier@dgtresor.gouv.fr](mailto:alice.beguier@dgtresor.gouv.fr)

Crédits photo : ©DGTresor